

4. DÉCLARATION DE PERFORMANCE extra-financière /DPEF/

	Introduction et note méthodologique	140
4.1	L'ENGAGEMENT DURABLE COMME MOTEUR DE LA TRANSFORMATION	141
4.1.1	Les attentes des parties prenantes	141
4.1.2	Les grandes tendances du marché	141
4.1.3	Un engagement de longue date en faveur d'une mobilité durable	143
4.2	LE MODÈLE D'AFFAIRES	146
4.2.1	Les activités	146
4.2.2	Le Développement Durable dans la stratégie du Groupe	149
4.2.3	Les relations avec les parties prenantes	156
4.3	LA MAÎTRISE DES RISQUES ET LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE	163
4.3.1	Enjeux sociaux	163
4.3.2	Enjeux sociétaux	176
4.3.3	Enjeux environnementaux	182
4.4	LE PLAN DE VIGILANCE	197
4.5	LA « TAXONOMIE EUROPÉENNE »	208
4.6	AUTRES INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS	218
4.7	MÉTHODOLOGIE	231
4.8	TABLE DE CONCORDANCE	232
4.9	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT	237

INTRODUCTION ET NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'allègement et l'amélioration de l'aérodynamisme des pièces, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre associées sont au cœur des métiers de Plastic Omnium depuis sa création en 1946. Le Groupe contribue aux transformations de l'automobile et participe activement à la transition énergétique vers une mobilité durable.

Le Développement Durable est l'un des trois piliers stratégiques du Groupe. Le programme ACT FOR ALL™ décline de façon opérationnelle la stratégie de

Développement Durable du Groupe. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, Plastic Omnium accélère le déploiement de sa feuille de route climat avec un plan ambitieux de neutralité carbone et la volonté de faire référence dans le monde automobile.

Ce chapitre du Document d'Enregistrement Universel (DEU) présente comment le Développement Durable s'inscrit dans la stratégie de Plastic Omnium et adresse les obligations réglementaires en matière de reporting extra-financier.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Compagnie Plastic Omnium SE, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, est une entreprise ayant des activités industrielles et des usines.

La **Déclaration de Performance Extra-Financière** (DPEF) présentée dans ce chapitre expose la démarche de Plastic Omnium en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Elle propose également une table de correspondance avec les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies auxquels Plastic Omnium adhère depuis 2003, ainsi qu'avec les indicateurs du référentiel international GRI Standards, les thématiques SASB et les recommandations de la TCFD (voir table de concordance page 232).

Les indicateurs de Développement Durable sont collectés par les Directions Développement Durable et Ressources Humaines auprès des sites intégrés dans le périmètre de reporting, et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central. Le périmètre du reporting a pour objectif d'être représentatif des activités de Compagnie Plastic Omnium SE. Ainsi, pour l'exercice 2022, le reporting social, environnemental et sociétal couvre la totalité du chiffre d'affaires IFRS 2022 de Compagnie Plastic Omnium SE. Dans le cas contraire, une mention vient préciser le périmètre concerné. L'Organisme Tiers Indépendant publie son rapport sur la vérification de la DPEF de Plastic Omnium en page 237. La démarche de reporting extra-financier se base sur les obligations réglementaires suivantes :

- les dispositions réglementaires liées aux articles R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du Code de commerce français, le **règlement taxonomie** (UE) 2020/852 publié au Journal Officiel de l'Union Européenne en juin 2020 ;
- les facteurs de risque identifiés dans le cadre de la **Réglementation Prospectus** (ESMA 31-62-1293 FR) et décrits dans le chapitre 2.

Pour répondre à ces obligations, le Groupe met en place les actions suivantes :

- une cartographie des risques Groupe et une analyse de matérialité focalisée sur les enjeux extra-financiers et réalisée en collaboration avec les parties prenantes ;
- une démarche de développement durable intégrée à la stratégie et au management de l'entreprise ;
- le programme ACT FOR ALL™ qui est la déclinaison opérationnelle de cette démarche dans l'ensemble des opérations du Groupe.

Le Groupe veille également à ce que ces actions soient en ligne avec les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Les informations devant être publiées conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au **Devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre** sont également présentées dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière.

Compte tenu de la nature des activités de Plastic Omnium, les thèmes suivants : le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable ainsi que la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires. Les sites proposant une restauration collective à ses employés sous-traitent ce service à un prestataire spécialisé, chargé de s'assurer du respect de la législation en la matière. Les conditions de fourniture du Groupe imposent le respect de la réglementation en vigueur, permettant à Plastic Omnium de s'assurer du respect de cette réglementation par ses prestataires. Ces thématiques sont donc exclues du présent chapitre.

Les risques extra-financiers identifiés dans le cadre du règlement Prospectus (ESMA 31-62-1293 FR) sont intégrés dans la cartographie des risques de la présente DPEF.

Les informations relatives au règlement taxonomie (UE) 2020/852, sont développées dans une partie dédiée (*voir 4.5 La taxonomie européenne du présent chapitre*). Plastic Omnium décrit l'approche méthodologique choisie et publie les indicateurs obligatoires de l'éligibilité et l'alignement sur les deux premiers objectifs de la taxonomie (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique).

Les risques mentionnés dans cette DPEF sont classés selon les trois enjeux : social, sociétal et environnemental. Les risques identifiés sont issus à la fois de la matrice de matérialité, de la cartographie des risques Groupe et du Plan de Vigilance. Afin de faciliter leur lecture, chaque risque suit la même méthodologie en trois étapes :

- description des risques selon une approche double : risques pour Plastic Omnium et risques liés aux impacts de Plastic Omnium sur les aspects sociaux, environnementaux ou sociétaux ;
- description des objectifs et des politiques mises en œuvre pour réduire les risques et/ou supprimer l'impact ;
- description de la performance annuelle sous forme d'indicateurs.

Le présent chapitre DPEF est étroitement lié aux autres chapitres du Document d'Enregistrement Universel, en particulier le rapport intégré et le chapitre 2 « Facteurs et Gestion des risques ». Afin de faciliter sa lecture, des renvois vers les différents chapitres du DEU ont été mentionnés.

4.1 L'ENGAGEMENT DURABLE COMME MOTEUR DE LA TRANSFORMATION

L'industrie automobile est au cœur d'une révolution sans précédent. Elle doit d'abord prendre en compte les attentes des parties prenantes : besoins croissants de mobilité, maîtrise des impacts environnementaux, adaptation aux évolutions réglementaires.

Cette révolution du monde de la mobilité répond également aux grandes tendances du marché : plus de durabilité, plus d'intelligence, de connectivité et une expérience clients renforcée.

4.1.1 LES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

La prise en compte des attentes des parties prenantes est un enjeu clé pour les entreprises dans l'évolution de leur stratégie. Plastic Omnium est à l'écoute de ses différentes parties prenantes pour adapter ses produits, mais aussi anticiper des tendances qui peuvent constituer des opportunités de croissance pour le Groupe. Elles concernent :

- les clients constructeurs qui sont engagés dans la neutralité carbone et impliquent toute la chaîne d'approvisionnement ;
- les pouvoirs publics qui renforcent les exigences en matière de transparence et d'engagement sur ces sujets ;
- les investisseurs qui privilégient les entreprises qui contribuent explicitement à créer un impact positif sur l'environnement et la société ;
- les candidats et futurs talents qui choisissent leurs employeurs en fonction de leurs engagements et actions concrètes en faveur du Développement Durable ;
- les collaborateurs qui souhaitent donner davantage de sens à leur travail.

Ainsi, la transformation du secteur automobile s'accélère et c'est dans ce contexte que Plastic Omnium se développe pour prendre en compte ces attentes et en faire des leviers de performance.

4.1.2 LES GRANDES TENDANCES DU MARCHÉ

La dynamique du marché automobile a été contrariée par l'évolution de la crise énergétique. Les tendances de fond que sont l'électrification, la connectivité et l'autonomie se sont accélérées, sous la pression du législateur et la montée en puissance des attentes sociétales pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Le positionnement historique de Plastic Omnium comme un fournisseur

de solutions d'allègement et de dépollution de l'industrie automobile lui permet aujourd'hui d'être considéré comme un partenaire privilégié de la mobilité propre par ses clients. Pour renforcer sa résilience, assurer sa pérennité et sa croissance, Plastic Omnium intègre ces grandes tendances du marché ainsi que les attentes de ses parties prenantes dans sa stratégie d'entreprise.

LES GRANDES TENDANCES DU MARCHÉ DE LA MOBILITÉ : CRÉATION DE VALEUR ET DE CROISSANCE POUR PLASTIC OMNIUM



Électrification



Connectivité et digitalisation



Expériences et attentes clients



Sécurité et autonomie



4.1.2.1 UNE CROISSANCE PROGRAMMÉE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les seuils d'émission de CO₂ à l'usage du véhicule sont régulièrement abaissés, et ce, sur l'ensemble des marchés :

- aujourd'hui en cours de modification, la réglementation européenne va réduire les normes en matière d'émissions de CO₂ permises pour les véhicules particuliers : 95 gCO₂/km en 2020, puis -15% en 2025, -55% en 2030, avant d'imposer des émissions nulles à l'échappement en 2035 ;
- la Chine réglemente également les émissions des véhicules particuliers avec une cible à 117 gCO₂/km entre 2020 et 2024, puis 93 gCO₂/km au-delà ;
- les États-Unis abaissent leurs normes, de 224 gCO₂/mile en 2022 à ~161 gCO₂/mile en 2026 (soit ~ 100 gCO₂/km) ;

Toute la filière automobile s'engage ainsi dans des technologies permettant des baisses massives de réduction de CO₂.

La stratégie de croissance de Plastic Omnium se concrétise par l'innovation dans la mobilité électrique pour laquelle le Groupe propose une gamme complète de solutions et de systèmes de gestion de l'énergie, pour toutes les motorisations : combustion interne, hybride, électrique à batterie et électrique à hydrogène. Engagé depuis 2015 dans cette

énergie propre, le Groupe a pris une avance technologique et industrielle qui permet aujourd'hui à l'activité New Energies de proposer une offre complète - réservoirs haute pression, systèmes intégrés, et piles à combustible et de remporter des contrats dans de nombreux segments de la mobilité : automobile, bus, poids lourd, véhicule utilitaire, train et récemment le transport aérien.

En septembre, le Groupe a annoncé la construction à Compiègne d'une usine de fabrication de réservoirs à hydrogène. Cette dernière, dotée d'une capacité de 80 000 réservoirs annuels est destinée à être la plus importante d'Europe et produira ses premiers réservoirs à hydrogène d'ici 2025. Dans le cadre d'un financement public pour le développement de l'ensemble de la filière hydrogène française l'État a souhaité accompagner la stratégie de croissance de Plastic Omnium dans la mobilité hydrogène en France par une subvention de 74 millions d'euros. Ce financement public français s'inscrit dans le cadre du PIIEC (Projet Important d'Intérêt Européen Commun) et permet le soutien de projets jugés essentiels pour la compétitivité de l'Europe.

L'acquisition d'ACTIA Power dédiée à la conception et à la fabrication de batteries embarquées, d'électronique de puissance et de systèmes d'électrification (chiffre d'affaires : 22 millions en 2021) a été réalisée en août 2022. Le Groupe a également pris des participations et mis en place un partenariat industriel avec Verkor, fabricant français de batteries bas-carbone et à haute capacité.



« Notre ambition de devenir le n°1 mondial de la mobilité hydrogène à l'horizon 2030 et le partenaire privilégié des acteurs de cette filière, au service de la transformation profonde de notre industrie vers une mobilité décarbonée. »

Laurent Favre, Directeur Général de Plastic Omnium

4.1.2.2 UNE AUTOMATISATION EN HAUSSE POUR UNE SÉCURITÉ ACCRUE

Deux tendances de fond, la sécurité et l'aide à la conduite, sous-tendent le développement du marché de la voiture connectée. La stratégie de développement de Plastic Omnium est en phase avec ces évolutions. Actuellement, un pare-chocs Plastic Omnium intègre jusqu'à 50 composants de haute technologie pour accroître les perceptions humaines, simplifier et sécuriser la conduite. Fort de son expertise en intégration de fonctions, des performances uniques en transparence électromagnétique des matériaux plastiques, Plastic Omnium accompagne le développement de la voiture intelligente de demain. Ses pièces extérieures intégreront de nombreux radars et autres capteurs, avec toujours plus de design et de protection.

Les Systèmes d'Aides à la Conduite (ou ADAS) sont de plus en plus nombreux dans un véhicule. Ces systèmes permettent de sécuriser les passagers et d'apporter au chauffeur une aide et un confort à la conduite. Révolutionnés par les progrès technologiques, les systèmes d'aide à la conduite permettent également de réduire la consommation énergétique des véhicules. Les avancées sur les véhicules autonomes de niveau 3, 4 et 5 (de la voiture semi-autonome à complètement autonome) sont prometteuses.

Un partenariat avec Greenerwave (start-up, issue de l'Institut Langevin et spécialisée dans la physique des ondes) permet à Plastic Omnium de poursuivre le développement d'un radar imageur 4D de nouvelle génération qui permettra dès 2025 de franchir une étape décisive dans la détection des obstacles par les véhicules, au bénéfice de la sécurité. Ce radar promet une capacité de détection de l'environnement du véhicule à longue portée (jusqu'à 300 m) et une résolution dix fois supérieure à celle des radars actuels.

L'automatisation et la connectivité des véhicules vont aussi nécessiter de plus en plus de compétences en plastronique (mêlant plasturgie et électronique) et mécatronique (à la confluence de la mécanique, de l'électronique et des systèmes connectés).

Pour renforcer son activité dans le domaine de la sécurisation des véhicules, Plastic Omnium entre sur des segments de marché complémentaires des pièces extérieures comme l'éclairage, pour répondre à la demande croissante en connectivité. Aujourd'hui, l'éclairage intelligent apporte une nouvelle expérience d'usage et de confort ainsi qu'un levier de sécurité majeur. Les éclairages avant, arrière et de signalisation sont des équipements vitaux pour la sécurité à bord du véhicule et sur la chaussée. Une nouvelle activité PO Lighting a été créée à la suite des acquisitions d'AMLS - Automotive Lighting Systems GmbH -, acteur allemand de l'éclairage automobile (CA : 148 millions en 2021) du Groupe AMS-OSRAM et de Varroc Lighting Systems (VLS), fournisseur de 1er rang de systèmes d'éclairage automobile (CA : 800 millions en 2021).

4.1.2.3 CONNECTIVITÉ ET DIGITALISATION

Captage d'informations, connexion avec les infrastructures, traitement des données sont quelques-unes des fonctionnalités dont les véhicules vont devoir disposer, et qui seront notamment intégrées dans les pièces produites par Plastic Omnium.

L'industrie se transforme également pour intégrer des chaînes de plus en plus automatisées et connectées et fera appel, que ce soit pour les produits ou les équipements de production, à de nouveaux métiers : *data scientist*, ingénieur en intelligence artificielle ou encore spécialiste en cybersécurité. Ces nouveaux besoins poussent le Groupe à développer les logiciels en lien avec les produits et systèmes Plastic Omnium.

Plastic Omnium a annoncé la création d'OP'n Soft, une nouvelle activité dédiée au développement des logiciels pour ses produits et services. En 2023, OP'n Soft rassemblera 120 collaborateurs au service d'une mobilité plus électrique, connectée, autonome et partagée. Cette *software house* va permettre à Plastic Omnium de proposer des solutions et des services intégrés uniques à ses clients, tels que la fusion software des données radar et des technologies d'éclairage.

4.1.2.4 ATTENTES ET EXPÉRIENCE CLIENT

Plus que jamais, les véhicules doivent aujourd'hui combiner haute technologie, design et durabilité, alliant innovation, intelligence, style, aérodynamisme et performance environnementale.

Pour répondre à ces attentes, Plastic Omnium cherche à développer son portefeuille de produits et de contenu par véhicule en :

- renforçant la position de leader de ses Divisions grâce à une plus grande proximité avec ses clients et un niveau d'excellence toujours poussé plus loin ;
- développant de nouvelles expertises afin de se positionner en fournisseur de mobilité durable, de systèmes de carrosserie connectés et intégrés ;
- enrichissant son offre de modules personnalisables ;
- exploitant son outil industriel pour conquérir de nouveaux marchés et clients ;
- développant l'usage des matériaux recyclés dans ses produits.

Ainsi, pour répondre et s'adapter aux besoins des clients, Plastic Omnium propose des formes toujours plus optimisées et personnalisées intégrant de plus en plus de technique comme des radars et des éclairages, des pièces en matière plastique qui contribuent fortement à l'allègement des véhicules tout en intégrant des matières recyclées ou des produits contribuant à la transition énergétique pour favoriser la mobilité propre.

Cette évolution concerne l'ensemble de la chaîne de valeur existante, mais implique également le développement de nouveaux partenariats afin d'enrichir l'offre.

4.1.3 UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DURABLE

Dès sa création en 1946, Plastic Omnium a fortement contribué à l'amélioration de l'empreinte environnementale des véhicules. En effet, la vision du fondateur, Pierre Burelle, était que le plastique devait jouer un rôle important dans le futur de la voiture en remplaçant d'autres matériaux pour alléger le poids du véhicule, gagner en aérodynamisme, améliorer la consommation énergétique et au final réduire la consommation de carburant et le coût. Cette vision a fait le succès de Plastic Omnium et, en 75 ans, le contenu plastique d'une voiture est passé de 10 à 250 kg.

DESSIN DE PIERRE BURELLE, QUI IMAGINE, DÈS LA CRÉATION DE PLASTIC OMNIUM, LES 47 PIÈCES D'UNE AUTOMOBILE QUI POURRAIENT ÊTRE FABRIQUÉES EN MATIÈRE PLASTIQUE

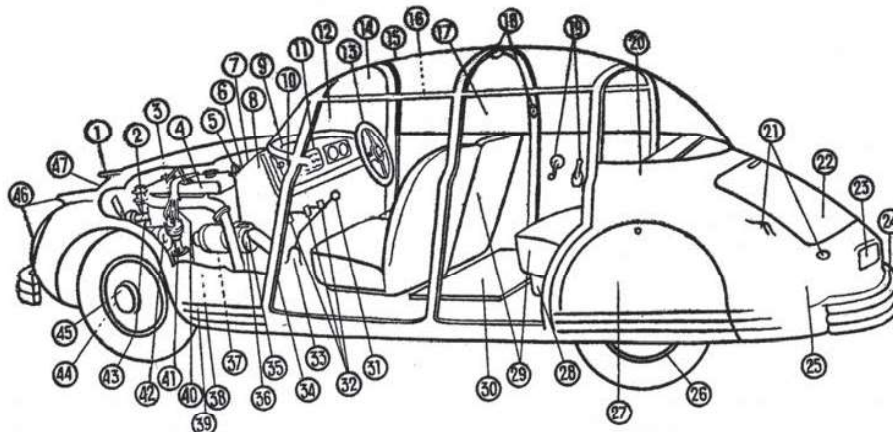


FIGURE 54. — Éléments d'une automobile réalisables en matières plastiques.

1. Garniture de radiateur. — 2. Pompe à eau. — 3. Carburateur et filtre à air. — 4. Couvercle-culasse. — 5. Bobine. — 6. Disjoncteur. — 7. Bac d'accumulateur. — 8. Panneau de séparation. — 9. Panneau de bord et boîte à gants. — 10. Instruments de bord. — 11. Poste radio. — 12. Pare-brise. — 13. Volant. — 14. Pare-soleil. — 15. Toit transparent. — 16. Montants. — 17. Fenêtres et panneau arrière transparents et garniture des fenêtres. — 18. Plafonnier et interrupteur. — 19. Poignées et leviers des fenêtres. — 20. Carrosserie. — 21. Feu arrière et indicateur de direction. — 22. Bagages. — 23. Plaque d'immatriculation. — 24. Habillage souple du pare-chocs. — 25. Réservoir. — 26. Pneumatiques. — 27. Garde-boue. — 28. Armature des sièges. — 29. Garniture des sièges. — 30. Tapis chauffant. — 31. Poignée de changement de vitesse. — 32. Garnitures des pédales. — 33. Couvercle-boîte de vitesse. — 34. Butées de portes. — 35. Joints de transmission. — 36. Pièces de l'avertisseur. — 37. Engrenage d'arbre à cames. — 38. Carter. — 39. Bande décorative. — 40. Câbles d'allumage. — 41. Distributeur. — 42. Pièces de la dynamo. — 43. Ventilateur. — 44. Garnitures de freins. — 45. Enjoliveur et flasque. — 46. Phares et feux de position. — 47. Calandre et radiateur.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'engagement durable comme moteur de la transformation

Cet engagement de longue date voit aujourd'hui un renforcement pour répondre aux grandes tendances du marché : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, la gestion des matières premières, le développement de véhicules moins consommateurs de ressources naturelles et l'émergence de services numériques directement intégrés aux nouveaux véhicules.

Plastic Omnium poursuit depuis 2021 son ambition de neutralité carbone pour ses activités d'ici à 2025 et la baisse de 30 % de ses émissions de CO₂ de sa chaîne de valeur pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette démarche se traduit par la mise en place d'une feuille de route pragmatique et ambitieuse pour l'ensemble de ses parties prenantes.

De plus, à travers son programme ACT FOR ALL™, Plastic Omnium veut contribuer à la mobilité durable de manière responsable : en portant une attention particulière à ses collaborateurs, en agissant avec éthique dans ses affaires et en développant un business durable. La sécurité, le respect des Droits Humains, la prise en compte de la santé des collaborateurs et des sous-traitants et de leur condition de travail, la diversité, l'égalité des chances et les perspectives d'évolution sont des priorités pour le Groupe. Acteur global impliqué localement, Plastic Omnium est particulièrement attentif à sa politique d'achats responsables et encourage les initiatives envers les communautés locales dans les pays où le Groupe est implanté.

Par ailleurs, en 2022 et face à une industrie en pleine mutation, Plastic Omnium a défini sa stratégie et le Groupe qu'il souhaite devenir à long terme, traduits dans sa raison d'être *Driving a New Generation of Mobility*. Cette dernière exprime la mission, l'ambition et la dimension sociale et environnementale du Groupe. De génération en génération, Plastic Omnium a su être visionnaire et accompagner les mutations du marché guidé par les évolutions sociétales. C'est pourquoi, il est important pour Plastic omnium de se projeter sur le long terme et de confirmer son ambition au travers de sa raison d'être *Driving a New Generation of Mobility*. Elle représente l'engagement de Plastic omnium pour une mobilité durable, intelligente et connectée. Elle est aussi le fil conducteur stratégique qui va orienter les choix du Groupe.



« Notre raison d'être est à la fois notre ADN, notre héritage et notre état d'esprit. »

Félicie Burelle, Directrice Générale Déléguée

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'engagement durable comme moteur de la transformation

Les efforts menés par le Groupe pour se maintenir au meilleur niveau en matière de Développement Durable sont reconnus par ses parties prenantes en 2022.



En répondant en 2021 pour la première fois au questionnaire Climate Change du CDP, leader de la notation climatique, Plastic Omnium a obtenu la note B. En 2022, cette note s'est améliorée pour atteindre A-, note qui témoigne d'une considération accrue des enjeux climatiques par le Groupe.



EcoVadis, qui évalue la performance Développement Durable des fournisseurs pour le compte des donneurs d'ordre, a classé Plastic Omnium dans le Top 1% des entreprises (*ranking* «Platinum» avec la note de 80/100 en 2022 contre 75/100 en 2021). L'évaluation se base sur 4 thématiques : les relations sociales et droits de l'Homme, l'environnement, l'éthique et les achats responsables. Ce progrès de 5 points démontre la maturité actuelle du Groupe sur ces thématiques et la poursuite dans cette dynamique.



Plastic Omnium a reçu le « Prix de la Meilleure progression » à l'occasion du Grand Prix de la Transparence 2022 organisé par l'agence Labrador. C'est la première fois que Plastic Omnium remporte ce prix et cette récompense démontre les efforts de clarté et de transparence de sa communication vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, et en particulier des investisseurs.



Plastic Omnium fait partie du Top 20 du classement des sociétés françaises les plus vertueuses en matière de Développement Durable publié par Le Point et Statista. Le Groupe est également le premier équipementier automobile de ce classement.



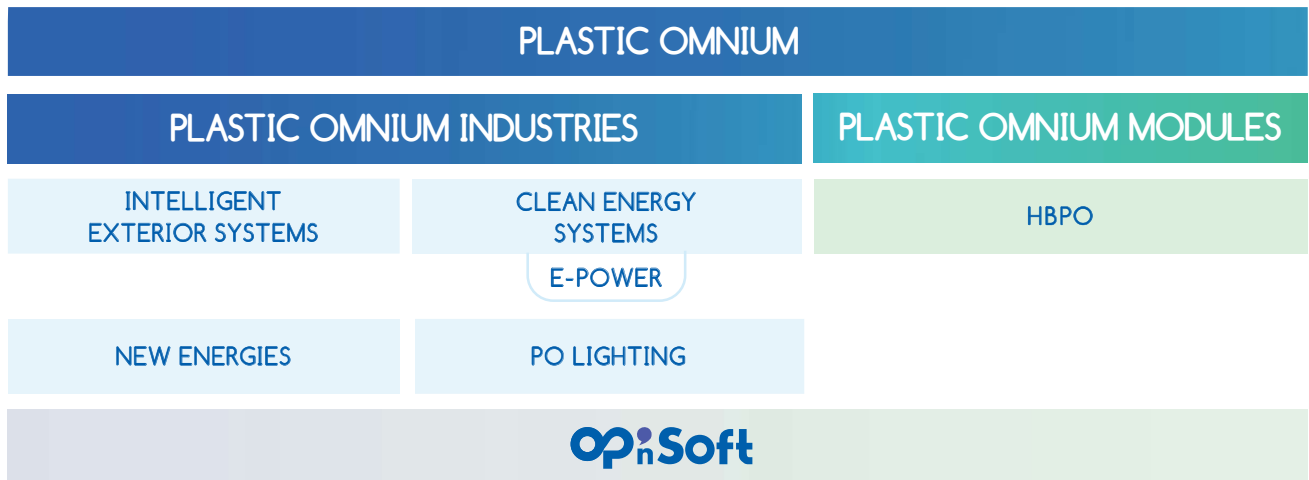
Abla Steinmetz, Directrice Innovation de Intelligent Exterior Systems, a été récompensée par L'Usine Nouvelle comme "Femme de l'année 2022", pour son travail et celui de ses équipes sur la mobilité de demain. Les équipes ont également remporté le 2e prix des 2022 CLEPA "European Association of Automotive Suppliers Innovation Awards" dans la catégorie " Smart & Safe's Mobility " pour l'innovation Smart Tailgate.

4.2 LE MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires du groupe Plastic Omnium est décrit dans le Rapport Intégré inclus dans le chapitre 1 de ce Document d'Enregistrement Universel (pages 22 et 23).

4.2.1 LES ACTIVITÉS

ORGANISATION DES MÉTIERS ET ACTIVITÉS DU GROUPE



Plastic Omnium est organisé en 2 métiers :

- **Plastic Omnium Industries** qui regroupe les activités Intelligent Exterior Systems, Clean Energy Systems, New Energies et PO Lighting
 - **Plastic Omnium Modules** qui correspond à l'activité HBPO
- En ligne avec sa raison d'être, la feuille de route stratégique du Groupe repose sur le renforcement de son leadership et la diversification ciblée de ses activités. Elle se décline en trois axes :
- développer le portefeuille produit et le contenu par véhicule ;
 - générer une nouvelle source de croissance rentable dans la mobilité électrique, la connectivité et la sécurité ;
 - élargir l'activité du Groupe aux services.

DESCRIPTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- **Intelligent Exterior Systems (IES)**, dédié à la carrosserie allégée et intelligente.

Les ensembles complexes de carrosseries sont fabriqués en polypropylène injecté ou en matériaux composites : pare-chocs, systèmes d'absorption d'énergie, modules d'ouvrant arrière, becquets, renforts d'ailes et bas de caisse. Ces systèmes participent à la sécurité des passagers et sont conçus avec un objectif de contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des véhicules par une recherche d'aérodynamisme et d'allègement. L'activité d'IES dans ses 66 usines a représenté 42 % du chiffre d'affaires économique du Groupe en 2022.

- **Clean Energy Systems (CES)**, spécialisé dans les systèmes de stockage de l'énergie et de dépollution.

CES fabrique des systèmes d'énergie en polyéthylène soufflé (réservoirs pour carburants destinés aux véhicules thermiques ou hybrides) et des systèmes de dépollution pour moteurs diesel. L'acquisition d'ACTIA Power - expert dans les systèmes de batteries destinés à la mobilité lourde - s'est concrétisée par la création de l'activité **E-power**, marquant une nouvelle avancée de la mobilité électrifiée. L'activité de CES dans ses 42 usines a représenté 28 % du chiffre d'affaires économique du Groupe en 2022.

- **New Energies (NE)**, dédié au développement des énergies nouvelles dont l'hydrogène et les technologies associées telles que le stockage haute pression dans des réservoirs renforcés fibres de carbone, la pile à combustible et les solutions de gestion et de contrôle de l'énergie. Fin 2022, le portefeuille de commandes de New Energies est supérieur à 1 Mds€ pour des activités prévues à moyen terme dans 8 usines (3 usines en 2022).

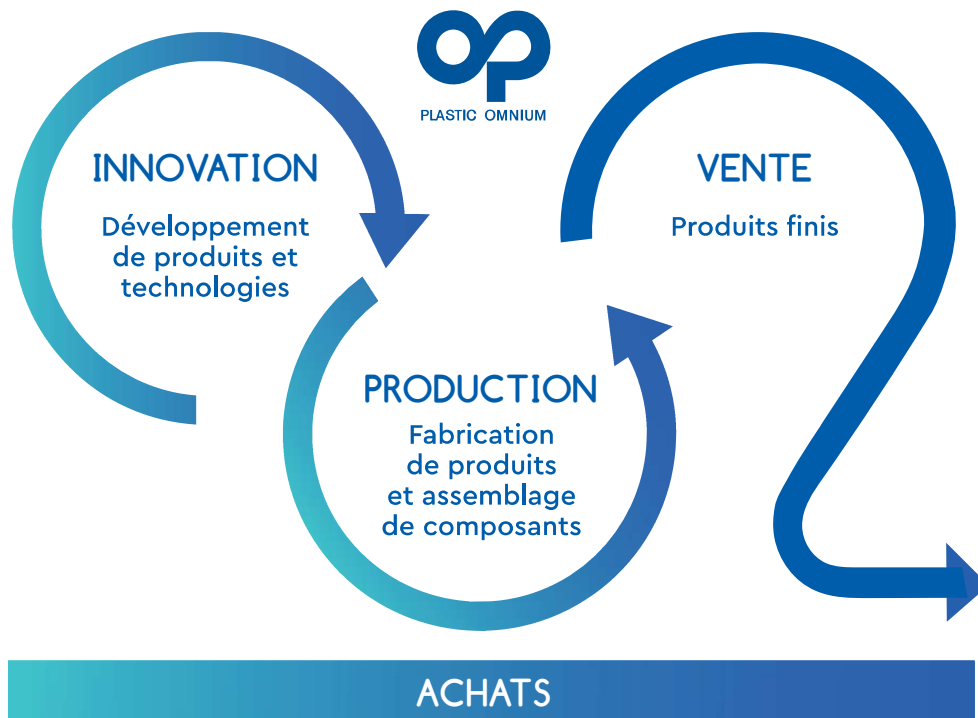
- **PO Lighting**, spécialisé dans les composants d'éclairage intérieur et extérieur, les systèmes de projection et les phares complets. Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éclairage grâce à la combinaison de VLS et d'AMLS, Plastic Omnium est désormais en mesure de proposer une offre différenciante de solutions connectées pour répondre à la demande croissante des constructeurs pour des systèmes extérieurs intégrés et ainsi augmenter le contenu et la valeur par véhicule. L'activité de PO Lighting dans ses 9 usines a représenté 3 % du chiffre d'affaires économique du Groupe en 2022 (pourcentage du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2022).

- **HBPO** est spécialisé dans le développement, l'assemblage et la logistique des modules bloc avant et étend son offre de produits à d'autres parties du véhicule comme le cockpit et la console centrale. En décembre 2022, le Groupe a choisi de renforcer sa position de leader sur ces activités en élargissant la gamme de modules proposés, auparavant limitée par l'accord de joint-venture. La pleine propriété de HBPO s'inscrit dans la stratégie du Groupe d'augmenter la valeur ajoutée par véhicule en développant de nouveaux modules et systèmes tout en tirant parti de la demande croissante pour les véhicules électriques. L'activité de HBPO dans ses 30 usines a représenté 27 % du chiffre d'affaires économique du Groupe en 2022.
- **OP'n Soft** est une nouvelle activité du Groupe dédiée au développement des logiciels pour ses produits et services. OP'nSoft rassemblera 120 collaborateurs dès 2023, et plus de 250 en 2025, au service d'une mobilité plus électrique, connectée, autonome et partagée.

Le Groupe est leader⁽¹⁾ sur ces trois activités historiques (IES, CES et HBPO) en raison de sa capacité d'innovation (solutions sur mesure et multi-matériaux) et de son expertise à intégrer de nouvelles fonctionnalités dans ses produits pour améliorer la sécurité, la connectivité et l'empreinte environnementale des véhicules. Concernant New Energies (NE), Plastic Omnium ambitionne d'être leader sur le marché de la mobilité hydrogène en 2030.

En outre, **Plastic Omnium Gestion** regroupe les fonctions support et stratégiques, centralisées pour le Groupe telles que les Directions Finance, Juridique, Risques et Conformité, Ressources Humaines et Développement Durable et Systèmes d'information. Elle développe les politiques, procédures et exigences qui sont ensuite déployées localement et suivies par un reporting régulier garantissant l'homogénéité des modes de gestion. Les activités opérationnelles sont gérées par les filiales locales du Groupe afin d'assurer une présence au plus près des marchés et d'être en capacité de répondre aux spécificités locales.

LA CHAÎNE DE PRODUCTION DE VALEUR DE PLASTIC OMNIUM

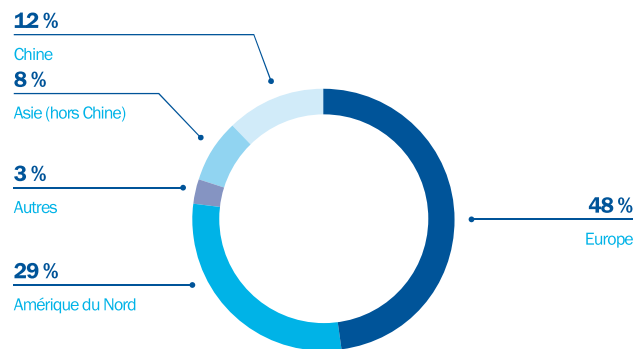


1) Source : analyse interne basée sur des données S&P Global Mobility

4.2.1.1 L'IMPLANTATION INTERNATIONALE

Son implantation internationale confère au Groupe la réactivité et l'adaptabilité nécessaires pour répondre aux besoins de ses clients. Son réseau de 150 usines réparties dans 28 pays en Europe/Afrique, Amériques du Nord et du Sud et Asie est un atout majeur pour conserver sa position de leader.

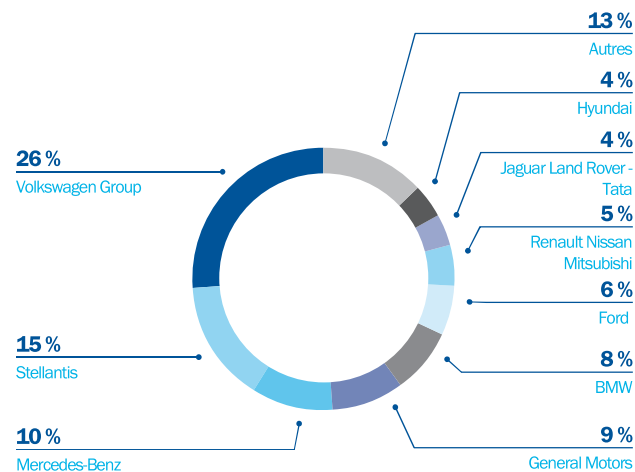
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



4.2.1.2 LES CLIENTS

Les 93 marques clientes du Groupe sont majoritairement situées en Europe, Amérique et Asie. Ce sont principalement les constructeurs automobiles traditionnels et les acteurs émergents sur le secteur de la mobilité.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE PAR CLIENT



Les activités de Plastic Omnium sur ses différents marchés ⁽¹⁾

- Avec 22 millions de pare-chocs produits en 2022, **Intelligent Exterior Systems** équipe 1 véhicule sur 6 dans le monde ;
- **Clean Energy Systems** a produit 18 millions de réservoirs et de systèmes de dépollution en 2022 et équipe ainsi 1 véhicule sur 5 dans le monde ;
- **HBPO** a livré près de 5 millions de modules blocs avant, équipant ainsi 1 véhicule sur 5 dans le monde ;
- **PO Lighting**, acquisition d'AMLS et de VLS rassemblés au sein de cette nouvelle activité, a pour objectif de devenir un acteur majeur de l'éclairage automobile ;
- **New Energies**, la nouvelle activité Hydrogène de Plastic Omnium, dont le portefeuille de commandes est supérieur à 1 milliard d'euros à fin 2022, renforce la position du Groupe sur un marché en croissance exponentielle (marché global adressable de 20 à 25 milliards d'euros en 2030).

Pour Intelligent Exterior Systems et HBPO, les principaux leviers de croissance sont l'externalisation de ses activités aujourd'hui réalisées en partie par les constructeurs automobiles eux-mêmes ainsi que son expertise pour répondre à des demandes de plus en plus complexes du fait de l'intégration d'équipements électroniques par exemple.

Plastic Omnium a choisi d'intégrer dans ses activités toute la chaîne d'industrialisation depuis la recherche, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

1) Source : analyse interne basée sur des données S&P Global Mobility

4.2.2 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA STRATÉGIE DU GROUPE

LES 3 PILIERS DE LA STRATÉGIE DE PLASTIC OMNIUM



EXCELLENCE
OPÉRATIONNELLE



INNOVATION



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

4.2.2.1 EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

La capacité de produire à grande échelle et dans des délais très courts constitue l'un des fondamentaux du succès du Groupe. Portée au quotidien par l'ensemble des collaborateurs, cette excellence opérationnelle est particulièrement reconnue par ses clients. Le Groupe veille à appliquer les mêmes standards dans l'ensemble de ses usines.

Deux leviers viennent aujourd'hui renforcer l'excellence opérationnelle du Groupe :

- **INDUSTRIE 4.0** : gestion prédictive des données, optimisation des process, réalité augmentée, Internet des objets, formation des équipes et montée en compétences : les challenges de la digitalisation sont nombreux. De l'opérateur au Directeur d'usine, les équipes inventent l'usine 4.0 au quotidien, et selon la culture Plastic Omnium, avec pragmatisme et détermination pour améliorer l'efficacité des sites de production et faire progresser les équipes. Dans un secteur automobile très concurrentiel, l'industrie 4.0 améliore la compétitivité : coûts, délais et qualité, tout en garantissant le Développement Durable de l'entreprise génératrice d'une montée en compétences générale, gage de l'employabilité des collaborateurs ;
- **OMEGA** : lancé au premier semestre 2020, OMEGA est un projet de transformation d'envergure pour améliorer les process de travail et gagner en agilité et en compétitivité. Plusieurs chantiers contribueront à l'objectif final : digitalisation, management des données, process collaboratifs et industriels. Toutes les activités du Groupe sont concernées, guidées par une équipe pluridisciplinaire dédiée.

4.2.2.2 INNOVATION

Pour Plastic Omnium, l'innovation est depuis toujours un des piliers de la stratégie du Groupe avec l'excellence opérationnelle et le Développement Durable. La structuration de l'innovation dans le Groupe repose sur des

horizons temporels allant de la recherche fondamentale au pré-développement en prenant en compte l'intérêt des clients et du marché. Pour ces différentes temporalités, des partenariats stratégiques ont été conclus, avec la volonté d'accélérer le développement et la mise sur le marché de produits, notamment dans les nouvelles activités du Groupe telles que :

- l'électrification (à partir des piles à combustibles ou des batteries) ;
- l'électronique de contrôle et l'électronique de puissance ;
- l'éclairage automobile et la sécurité ;
- les nouveaux matériaux et leur recyclage.

Dans le domaine de la recherche, le partenariat signé en novembre 2022 avec le CEA ⁽¹⁾ est un accélérateur qui profitera à toutes les activités de Plastic Omnium dans l'objectif de développer des solutions concrètes pour une mobilité décarbonée, plus sûre et plus connectée. Cette collaboration de cinq ans dévoilera ses premiers démonstrateurs dès 2023. Elle offrira de nouvelles solutions pour l'électrification au niveau de la sécurité et longévité des batteries et l'électronique de puissance en introduisant dans les produits de Plastic Omnium des nouveaux composants, permettant des gains importants en flexibilité, en compacité et en performance. Cet accord permet aussi d'aborder de nouvelles technologies en éclairage automobile et stockage d'hydrogène sur les domaines du produit, du calcul/simulation et du process. L'objectif est de développer des technologies de pointe alliant innovation, performance et efficacité au service des véhicules électriques avec, par exemple, l'intégration de panneaux solaires dans les carrosseries des véhicules ou encore le développement d'algorithmes et de capteurs intégrés au sein des packs batterie afin d'en contrôler leur performance et leur longévité.

Toujours dans la recherche, le Groupe s'appuie sur le réseau des instituts Carnot afin de réaliser des études et expérimentations autour de nouveaux matériaux et procédés de recyclage : tests sur des plastiques

1) Commissariat à l'énergie Atomique



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Le modèle d'affaires

biosourcés, recyclés, introduction de matières premières renouvelables en partenariat avec les fournisseurs ou encore recherche de solutions pour alléger le produit fini et donc l'empreinte carbone du véhicule. Tous ces projets multicritères visent à remplacer les matériaux à fort impact et à réduire la complexité des matériaux pour en améliorer la réparabilité, la durée de vie puis la recyclabilité. La transversalité et le transfert de connaissances entre les différents acteurs et domaines d'application sont essentiels pour obtenir des résultats innovants.

Les partenariats avec des start-ups permettent également des avancées notables en termes d'innovation. Grâce au partenariat exclusif avec Greenerwave (start-up, issue de l'Institut Langevin et spécialisée dans la physique des ondes), Plastic Omnium poursuit le développement du radar imageur 4D de nouvelle génération. Fruit de la technologie de pointe de cette start-up et des capacités de développement et d'intégration de Plastic Omnium, ce radar imageur 4D révolutionnaire permettra dès 2025 de franchir une étape décisive dans la détection des obstacles par les véhicules, au bénéfice de la sécurité. Ce radar 4D nouvelle génération promet une capacité de détection de l'environnement du véhicule à longue portée (jusqu'à 300 m) et une résolution dix fois supérieure à celle des radars actuels, permettant par exemple de distinguer un piéton d'un motard sur un champ de vision étendu. Il remplacera plusieurs capteurs d'aide à la conduite par un seul radar 4D, avec à la clé plus de performance et moins de coûts.

Avec ces partenariats, le Groupe investit dans le domaine de la DeepTech comme le montre la collaboration avec Tiamat, startup qui conçoit, développe et fabrique des batteries sodium-ion de puissance ou d'énergie pour la mobilité et le stockage d'énergie stationnaire (stabilisation du réseau ou onduleurs de back-ups), afin de proposer des solutions plus durables et plus sûres. Plastic Omnium collabore et investit dans d'autres sociétés de ce type (via ses fonds de Venture Capital) dans tous les domaines de la mobilité. Un investissement direct a, par exemple, été réalisé dans la licorne française Verkor qui propose des batteries à faible empreinte carbone pour les constructeurs européens.

La recyclabilité des matériaux utilisés par Plastic Omnium est aussi un sujet d'innovation pour le Groupe qui a développé avec un de ses clients une étude de faisabilité sur les pare-chocs avant intégrant jusqu'à 50 % de plastique recyclé. Ces matériaux recyclés sont soumis aux mêmes critères de qualité, sécurité et durabilité qu'un plastique vierge. L'étude a démontré que ce concept remplit toutes les conditions pour une mise sur le marché et une production de masse.

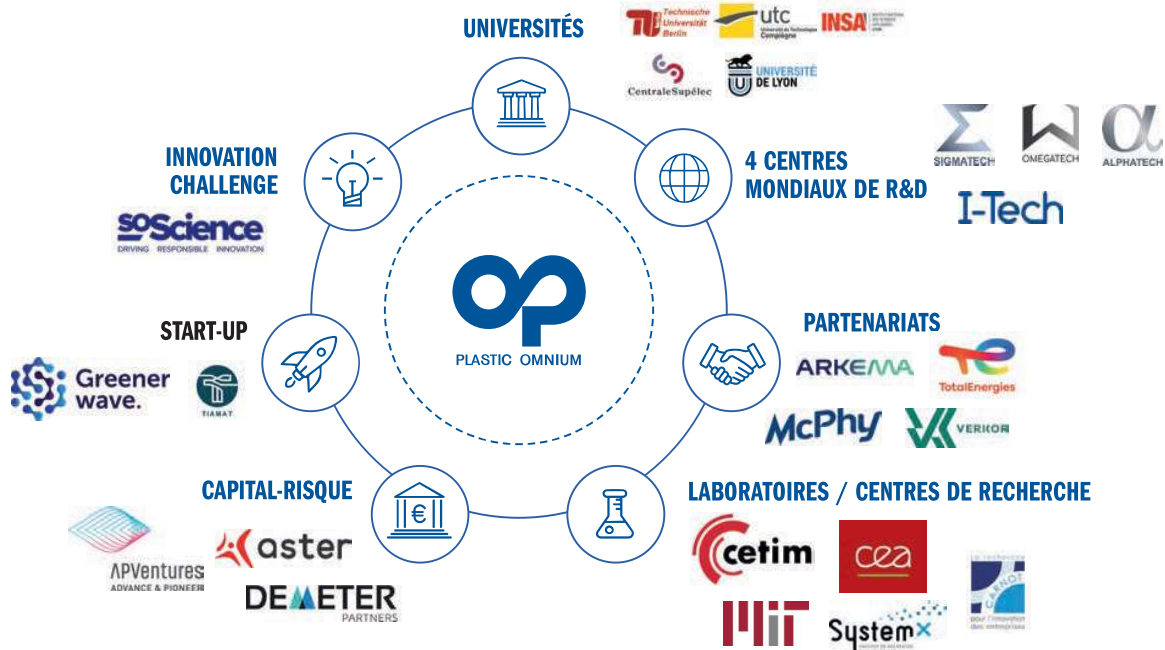
À la suite de ces travaux, un autre partenariat a été signé avec TotalEnergies sur le développement de matières plastiques à partir de produits recyclés. L'ambition de cette collaboration est de travailler conjointement sur des matériaux innovants pour les inclure dans les pièces extérieures Plastic Omnium et atteindre jusqu'à 50 % de matières recyclées dans ses produits en 2025 (contre 10 % aujourd'hui).

L'innovation pour Plastic Omnium est aussi au cœur de son projet par le développement de véhicules individuels à hydrogène. New Energies propose une alternative à la batterie rechargeable dans les véhicules à hydrogène permettant de recharger le réservoir en très peu de temps. Les innovations consistent à maîtriser la pression dans différentes formes et intégration véhicule et la déformation du réservoir dans tous les cas d'usage du véhicule y compris en cas d'accident. Plastic Omnium maîtrise la sécurité des réservoirs essence depuis 40 ans et met à profit son expertise pour développer des réservoirs haute pression sécurisés (étanchéité, tenue au choc, fuites) et leur recyclage en fin de vie.

Ces partenariats démontrent la volonté de Plastic Omnium de travailler en réseau sur ces sujets et de toujours renforcer ses efforts d'innovation. C'est dans cet état d'esprit que le Groupe a lancé en 2022 l'Innovation Challenge « The Future of Eco-Designed Vehicles » en partenariat avec SoScience. Lors de ce concours, l'objectif des 85 candidats était de mettre en place des collaborations multi-acteurs (internes comme externes) autour de projets afin d'exploiter des solutions durables pour la recherche et l'innovation. Ce challenge permet d'accélérer l'innovation en faisant appel à l'intelligence collective, en réunissant des start-ups, des industriels, des universitaires et, bien sûr, des équipes Plastic Omnium pour imaginer des solutions disruptives pour les véhicules de demain.

Enfin, Plastic Omnium a fait vivre sa raison d'être « Driving a new generation of mobility » au CES Las Vegas 2023 en se positionnant à l'avant-garde des solutions pour une mobilité plus durable, plus sûre et plus connectée. Pour Plastic Omnium, ce salon a été l'occasion de présenter ses technologies numériques comme des leviers d'innovation pour répondre aux enjeux d'une nouvelle mobilité, avec la création d'OP'n Soft. Aujourd'hui, fort de ses cinq divisions (3 divisions historiques : pièces de carrosserie, réservoirs à carburant et modules, et 2 nouvelles divisions : hydrogène et éclairage), Plastic Omnium accélère sa transformation en un Groupe plus innovant et plus technologique. En 2030, 40 % du chiffre d'affaires de Plastic Omnium seront issus de technologies qui ne font pas partie de son portefeuille actuel. Les innovations présentées lors de ce salon témoignent du changement de dimension du Groupe qui a entrepris une profonde transformation de son portefeuille de produits, apportant plus de valeur ajoutée à ses clients.

ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION DU GROUPE



4.2.2.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENGAGEMENT

Troisième pilier de la stratégie de Plastic Omnium, le Développement Durable est au cœur des projets du Groupe. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, Plastic Omnium confirme sa volonté d'être un acteur clé de la transition énergétique du secteur automobile en accélérant sa stratégie dans la mobilité durable. En termes de stratégie et d'organisation, Plastic Omnium a décidé du rapprochement des fonctions Développement Durable et Ressources Humaines en juin 2022. Le Groupe entend ainsi renforcer la cohérence dans les actions contribuant à sa stratégie de croissance durable qui nécessite une pleine compréhension et adhésion de ses collaborateurs.

Les équipes Ressources Humaines et Développement Durable rassemblent des collaborateurs dans les différents sièges administratifs et opérationnels. Ces équipes fonctionnent de façon décentralisée et sont basées dans toutes les géographies du Groupe.

Les métiers couverts par les équipes **Ressources Humaines** concernent :

- la gestion des talents ;
- le développement des compétences et la formation ;
- le management du changement ;
- les programmes de diversité et d'inclusion ;
- les programmes de rémunération et d'avantages sociaux ;
- la mobilité internationale ;
- ainsi que la gestion des relations sociales.

Les activités gérées par les équipes **Développement Durable** portent sur :

- le déploiement de la stratégie et de la feuille de route de neutralité carbone sur toute la chaîne de valeur ;
- la gestion de la sécurité dans le Groupe ;
- la gestion du reporting extra-financier ;
- les évolutions réglementaires ;
- les relations avec les agences de notation extra-financière ;
- la mise en place de projets liés aux personnes et à l'environnement.

ORGANISATION DE LA DIRECTION RESSOURCES HUMAINES & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapprochement de ces équipes au sein d'une même direction a pour objectif de mutualiser les enjeux d'engagement partagés par les deux fonctions tout en poursuivant leurs feuilles de routes stratégiques respectives au service de la transformation du Groupe.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
**COMITÉ DES NOMINATIONS
ET DE LA RSE**

- Revue des problématiques RSE
- Examen et avis au Conseil sur la DPEF

COMITÉ D'AUDIT

- Revue des risques (y compris extra-financiers)

COMITÉ EXÉCUTIF

- Supervision de la stratégie
- Supervision des risques et opportunités dans le domaine extra-financier

DIRECTION PEOPLE AND SUSTAINABILITY

- Définition et mise en œuvre de la stratégie
- Définition des risques et mise en œuvre des mesures d'atténuation
- Déploiement et suivi des feuilles de route (neutralité carbone, diversité, gouvernance...)
- Développement et animation des réseaux (RH, HSE, *sustainability ambassadors*)
- Consolidation du *reporting* extra-financier
- Réponse aux exigences réglementaires
- Gestion des missions spécifiques (handicap, intégration, recrutement, droits humains...)
- Dialogue avec les parties prenantes (en particulier les agences de notation extra-financière, les investisseurs, les instances représentatives du personnel)

**RÉSEAU
DES CORRESPONDANTS
LOCAUX**

- Déploiement des plans d'actions locaux
- Gestion du *reporting* opérationnel

COLLABORATEURS

- Contribution aux plans d'actions locaux
- Constitution des réseaux (RH, HSE, *sustainability ambassadors*)
- Participation à l'ACT FOR ALL™ day et mise en place d'initiatives locales



« Les enjeux sociétaux et environnementaux sont au cœur des attentes de nos équipes. Ils sont aussi une source d'attractivité essentielle de nouveaux talents. »

David Meneses, Directeur des Ressources Humaines et du Développement Durable

Une autre mesure permettant d'ancrer les engagements en Développement Durable au cœur des opérations est l'intégration dans la part variable de la rémunération des critères sur les objectifs environnementaux, sociaux et sociétaux : tous les collaborateurs ayant une part variable, ont un objectif de Développement Durable dans leur rémunération. En 2023, cet objectif pèsera pour 20 % de leur part variable.

En 2022, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité des Nominations et de la RSE composé de 3 membres pour accentuer la prise en compte de ces sujets en son sein. Ce Comité a, entre autres missions, de :

- examiner au moins une fois par an les problématiques du Groupe en matière de responsabilité environnementale, sociale et sociétale ;
- examiner et donner au Conseil un avis sur la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Cette démarche suit les recommandations de la TCFD (voir encadré dédié page 184).

Le programme ACT FOR ALL™

Le Groupe a formalisé son engagement envers une mobilité durable dans un programme mondial intitulé ACT FOR ALL™.

Ce programme, orienté vers l'atteinte d'objectifs ambitieux, est piloté par un Comité dédié regroupant les différentes entités du Groupe et un reporting régulier. Ce Comité ACT FOR ALL™ se réunit 3 fois par an, il regroupe une partie des membres du Comité de Direction, des Directeurs métiers et des Directeurs de fonctions Ressources Humaines, Développement Durable, Innovation et Conformité.

LES AXES DU PROGRAMME ACT FOR ALL™



AXE 1 RESPONSIBLE ENTREPRENEURSHIP

Plastic Omnium est un acteur responsable

- Ethique des affaires
- Achats responsables
- Cybersécurité

AXE 2 CARE FOR PEOPLE

Plastic Omnium agit pour le développement de ses collaborateurs et de ses parties prenantes

- Santé et sécurité au travail
- Gestion des talents et des compétences
- Diversité et inclusion
- Initiatives locales et mécénat

AXE 3 SUSTAINABLE BUSINESS

Plastic Omnium s'engage à préserver la planète pour les générations futures

- Gestion des déchets
- Écoconception et recyclabilité
- Empreinte carbone de la chaîne de valeur (Top Planet et énergies renouvelables)
- Biodiversité

Le programme ACT FOR ALL™ vise à mobiliser l'ensemble des parties prenantes internes et externes autour de trois axes :

- **Axe 1 : Responsible Entrepreneurship.** Plastic Omnium promeut des règles de conduite irréprochable. L'éthique est le pilier de sa performance responsable ;
- **Axe 2 : Care for People.** Plastic Omnium veille à offrir des conditions de travail sûres, saines et équitables à tous les collaborateurs et leur ouvre des perspectives de carrière et d'engagement. Cet axe inclut également les parties prenantes du Groupe et les initiatives menées par Plastic Omnium en faveur des populations locales et des minorités ;

- **Axe 3 : Sustainable Business.** Plastic Omnium s'attache à préserver la planète pour les générations futures en réduisant l'impact de ses activités sur l'environnement. Les processus de la conception à la fabrication sont revus afin de réduire l'impact de ses modes et outils de production. Côté produits, Plastic Omnium œuvre en faveur de l'éco-conception de ses produits et du développement de solutions de mobilité propre.

L'ensemble des collaborateurs du Groupe est concerné par le programme. Les trois axes ACT FOR ALL™ sont déclinés opérationnellement et des actions sont menées quotidiennement sur chacun d'eux.




DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Le modèle d'affaires

Des objectifs ambitieux

Pour intégrer la feuille de route sur la neutralité carbone et accroître l'ambition du Groupe dans le domaine social et sociétal, comme les actions en faveur de la diversité, les marqueurs du programme ACT FOR ALL™ ont été révisés et sont présentés dans le tableau ci-après. Les indicateurs permettant de mesurer les progrès effectués pour atteindre ces objectifs font l'objet d'un suivi annuel.

SUIVI DES INDICATEURS ET DES OBJECTIFS ACT FOR ALL™

	Marqueurs	KPI	Résultat 2022	Objectifs 2025
AXE 1 RESPONSIBLE ENTREPRENEURSHIP	Éthique des affaires	Nombre d'employés formés / ciblés	88 %	> 98 %
	Achats responsables	Sur la base d'une évaluation «IndueD» pour 95% de la base d'achat (en €), nombre de fournisseurs à risque moyen et élevé inscrits dans une initiative d'auto-évaluation	714	A définir
AXE 2 CARE FOR PEOPLE	Sécurité	Accidents avec et sans arrêts - Tf2	0,78 ⁽¹⁾	< 0,5
	Ergonomie	% de postes à haut niveau de contrainte ergonomique	- 37 % vs 2021	-50 % vs 2021
	Santé	Part des sites soutenant des initiatives santé	90 %	100 %
	Diversité & Inclusion	Part des femmes : - Ingénieurs & cadres - Senior Executive	23,2 % 23,2 %	25 % 30 %
	Promotion de l'emploi des jeunes	Nombre de stagiaires, apprentis et V.I.E	1 204	1 300 ⁽²⁾
	Initiatives locales et mécénat	Part des sites ayant engagé des actions de soutien aux communautés locales	86 %	100 %
AXE 3 SUSTAINABLE BUSINESS	Programme Top planet	Score Top Planet	59 %	80 %
	Réduction de l'empreinte carbone Scopes 1 & 2	Emissions de CO ₂ Scopes 1 & 2 ⁽³⁾	- 26 % vs 2019 - 9 % vs 2021	- 80 % vs 2019
	Réduction de l'empreinte carbone Scope 3	Emissions de CO ₂ Scope 3 ⁽³⁾	-29 % vs 2019 - 5 % vs 2021	-30 % en 2030 vs 2019
	Développement sur chaque site d'initiatives de mobilité durable	Nombre de sites avec des initiatives de mobilité durable	40 %	100 %

(1) Tf2 périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires (hors PO Lighting).
Tf2 périmètre IFRS (hors PO Lighting) = 0,97.

Tf2 périmètre IFRS (avec PO Lighting) = 1,16.

(2) Objectif 2025 revu à la hausse car objectif précédent (1 000) dépassé

(3) Hors acquisitions faites en 2022

L'ACT FOR ALL™ day

La Journée ACT FOR ALL™ est l'occasion, pour l'ensemble des collaborateurs (y compris les intérimaires et les sous-traitants) de se rassembler autour des valeurs fondatrices du programme ACT FOR ALL™.

L'édition 2022 s'est déroulée le 15 novembre avec pour thèmes centraux la sécurité et le changement climatique. Un *Serious Game* digital, disponible en plusieurs langues, a été proposé aux collaborateurs du Groupe avec pour objectif de les sensibiliser aux trois axes du programme ACT FOR ALL™ du Groupe.

Dans un message vidéo, Laurent Favre, Directeur Général, Félicie Burelle, Directrice Générale Déléguée et David Meneses, Directeur des Ressources Humaines et du Développement Durable, ont réaffirmé la mobilisation du Groupe pour atteindre les objectifs fixés.

Les salariés ont été invités à participer à un challenge photos et vidéos qui a rencontré un grand succès.

Sur les sites, des activités ont été organisées : stands sécurité, formation aux premiers secours, chasse aux risques, opérations de ramassage de déchets, plantation d'arbres...

Un espace virtuel *Hive Sphere* dédié à l'évènement a permis aux sites de partager en temps réel les photos des sessions de jeu et des activités organisées localement.

La feuille de route pour atteindre la neutralité carbone

Depuis 2021, le Groupe décline sa feuille de route de neutralité carbone pour atteindre les objectifs suivants :

- l'atteinte de la neutralité des activités opérationnelles (scopes 1 et 2) dès 2025 ;
- la réduction de 30 % des émissions sur le scope 3, amont et aval, d'ici 2030 ;
- la neutralité totale en 2050.

Ces objectifs sont alignés sur ceux de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Ils ont également été validés par la *Science Based Targets initiative* (SBTi), organisation de référence de la science du climat à l'échelle mondiale.

Ces objectifs ont été déclinés en 4 actions prioritaires :

1 RÉDUIRE

Il s'agit de réduire la consommation d'électricité et de gaz des sites. Ces derniers seront dotés d'équipements modernisés, moins énergivores, et de systèmes de suivi des consommations pour réduire les pertes d'énergie, ce qui permettra, couplé avec la sensibilisation des collaborateurs, une baisse de la consommation électrique de 10 à 15 %. Un plan d'investissement, qui concerne une centaine de sites, est en cours de déploiement d'ici à 2025.

2 REMPLACER

Il s'agit de remplacer au maximum les achats d'énergies fossiles par des énergies « vertes » (solaire ou éolien) via l'installation d'équipements sur les sites ou la signature de contrats de fourniture d'énergie propre. À ce stade, 32 % de l'électricité achetée est renouvelable, 13 sites sont équipés de panneaux solaires ou d'éoliennes et une douzaine de plus le seront d'ici la fin de l'année.

3 COMPENSER

Il s'agit de compenser les émissions de CO₂ qui ne peuvent être ni réduites, ni remplacées en identifiant des projets qui permettent de réduire les émissions de CO₂ et qui n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien de Plastic Omnium.

4 COLLABORER

Pour les achats et la logistique, le Groupe va privilégier des fournisseurs eux-mêmes engagés dans la gestion de leur empreinte carbone, pour utiliser des matières moins carbonées, recyclées ou biosourcées et des transports propres.

Plastic Omnium se distingue ainsi par l'approche très pragmatique qui est mise en place par le Groupe pour déployer les actions de sa feuille de route à l'échelle du Groupe.

Pour accomplir sa feuille route, Plastic Omnium a lancé en 2022 une campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique et travaille à la réduction de ses consommations électriques avec un programme interne structuré (déploiement d'environ 100 bonnes pratiques), complété par un partenariat avec Schneider Electric.

De plus, le Groupe a renforcé ses achats d'énergie renouvelable. La production d'électricité renouvelable sur site et la mise en place de contrats d'achat d'électricité renouvelable (PPA physiques) permettra de couvrir, en 2025, 7 % de sa consommation électrique mondiale. Plastic Omnium poursuit également son programme d'achats de PPA virtuels pour décarboner une grande partie de ses besoins en Europe et Amérique du Nord.



4.2.3 LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Plastic Omnium mène un dialogue proactif et régulier avec l'ensemble de ses parties prenantes afin de s'assurer que ses actions ont un impact positif sur son écosystème.

Parties prenantes	Typologie du dialogue	Quelques exemples de dialogues en 2022
Collaborateurs	Dialogue social, communication interne, visio-conférences, espaces collaboratifs, événements, réseau social interne, concours innovation, réseaux sociaux et site carrière pour les futurs salariés	<ul style="list-style-type: none">• ACT FOR ALL™ <i>day</i> du 15 novembre (3 700 équipes de collaborateurs mobilisés autour d'un <i>serious game</i> sur les 3 axes du programme ACT FOR ALL™)• Plus de 189 news sur l'intranet et 2 publications du journal interne <i>Optimum</i>• Director's Webcast : 3 en 2022• Enquête d'engagement PULSE• Entretiens de Performance• Création du compte Instagram de Plastic Omnium
Organisations syndicales et instances représentatives locales et européennes	Réunions, concertations, négociations	<ul style="list-style-type: none">• 186 Comités existants• 215 accords conclus dans l'année
Conseil d'Administration	Réunions du Conseil	<ul style="list-style-type: none">• 2 discussions au cours de l'année sur les sujets de Développement Durable comme l'avancement de la feuille de route de neutralité carbone, les résultats de l'enquête d'engagement des collaborateurs ou les évolutions réglementaires dans le domaine extra-financier.
Actionnaires & Investisseurs	Assemblée Générale, réunions d'actionnaires, lettres aux actionnaires, publications trimestrielles, semestrielles et annuelles, visites de sites, réponses aux agences de notation financière et extra-financière, réunions avec les analystes financiers, et des investisseurs (y compris ESG)	<ul style="list-style-type: none">• 97 rencontres avec 224 investisseurs et analystes• <i>Capital Market Day</i> en mai 2022
Banques	Revue annuelle	<ul style="list-style-type: none">• Entretiens réguliers avec les acteurs internationaux du marché pour analyser les outils de finance durable disponibles
Agences de notation extra-financière	Réponses aux questionnaires	<ul style="list-style-type: none">• 6 questionnaires ESG complétés• Note CDP questionnaire Climat A- (en progression)• Note ECOVADIS : 80/100 (en progression) - Statut Platinum
Compagnies d'assurance	Visites et notations des sites	<ul style="list-style-type: none">• 86 visites de sites en 2022 – Risque potentiel revu à la baisse par les assurances
Clients	Contrats, revues annuelles, partenariats en R&D, réponses aux questionnaires Développement Durable, interviews qualitatives	<ul style="list-style-type: none">• Voir rapport intégré pour succès commerciaux (chapitre 1)• Partenariat avec Hyliko pour la décarbonation de la mobilité lourde
Fournisseurs	Contrats, Charte Fournisseurs, partenariats, visites	<ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec TotalEnergies (matière première recyclée)• Près de 500 fournisseurs évalués soit 95 % des dépenses d'achat du Groupe• Organisation d'un webinar pour partage des best practices énergétiques entre fournisseurs• Evaluation ESG des fournisseurs par des agences externes telles qu'Ecovadis
Fédérations professionnelles	Participation aux groupes de travail	<ul style="list-style-type: none">• Nombreuses participations aux réunions AFEP, MEDEF, PFA et CLEPA ⁽¹⁾
Organisme de normalisation	Participation aux groupes de travail réfléchissant sur les normes	<ul style="list-style-type: none">• Participation à la commission de normalisation AFNOR X35A sur l'évaluation de l'impact des exosquelettes• Participation au groupe de travail de l'EFRAG

Parties prenantes	Typologie du dialogue	Quelques exemples de dialogues en 2022
Cluster de recherche	Participation aux projets	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats avec Greenerwave pour le développement du radar Imageur 4D de nouvelle génération et avec Verkor qui propose des batteries à faible impact carbone pour les constructeurs européens • Étude de faisabilité sur les pare-chocs avant intégrant jusqu'à 50 % de plastiques recyclés • Partenariat de recherche avec le CEA ⁽²⁾ • Partenariat avec SoScience pour l'Innovation Challenge
Écoles et universités	Partenariats, participations aux événements, accueil sur site	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux partenariats scientifiques avec des universités • Intervention à Sciences Po et l'IDDRI ⁽³⁾ sur la feuille de route Neutralité Carbone • Organisation de rencontres avec des collégiennes pour les sensibiliser aux métiers de l'industrie automobile
Organisations porteuses d'initiatives de responsabilité sociale et de Développement Durable	Adhésion, participations aux groupes de travail, parrainage et sponsoring	<ul style="list-style-type: none"> • Membre de EpE (Entreprises pour l'Environnement) • Membre du <i>Hydrogen Council</i> et du Conseil National de l'Hydrogène

(1) AFEP : Association Française des Entreprises Privées. CLEPA : European Association of Automotive Suppliers. MEDEF : Mouvement des Entreprises DE France. PFA : La Plateforme automobile rassemble la filière automobile en France.

(2) CEA : Commissariat à l'Energie Atomique

(3) IDDRI : Institut du Développement Durable et des relations internationales.

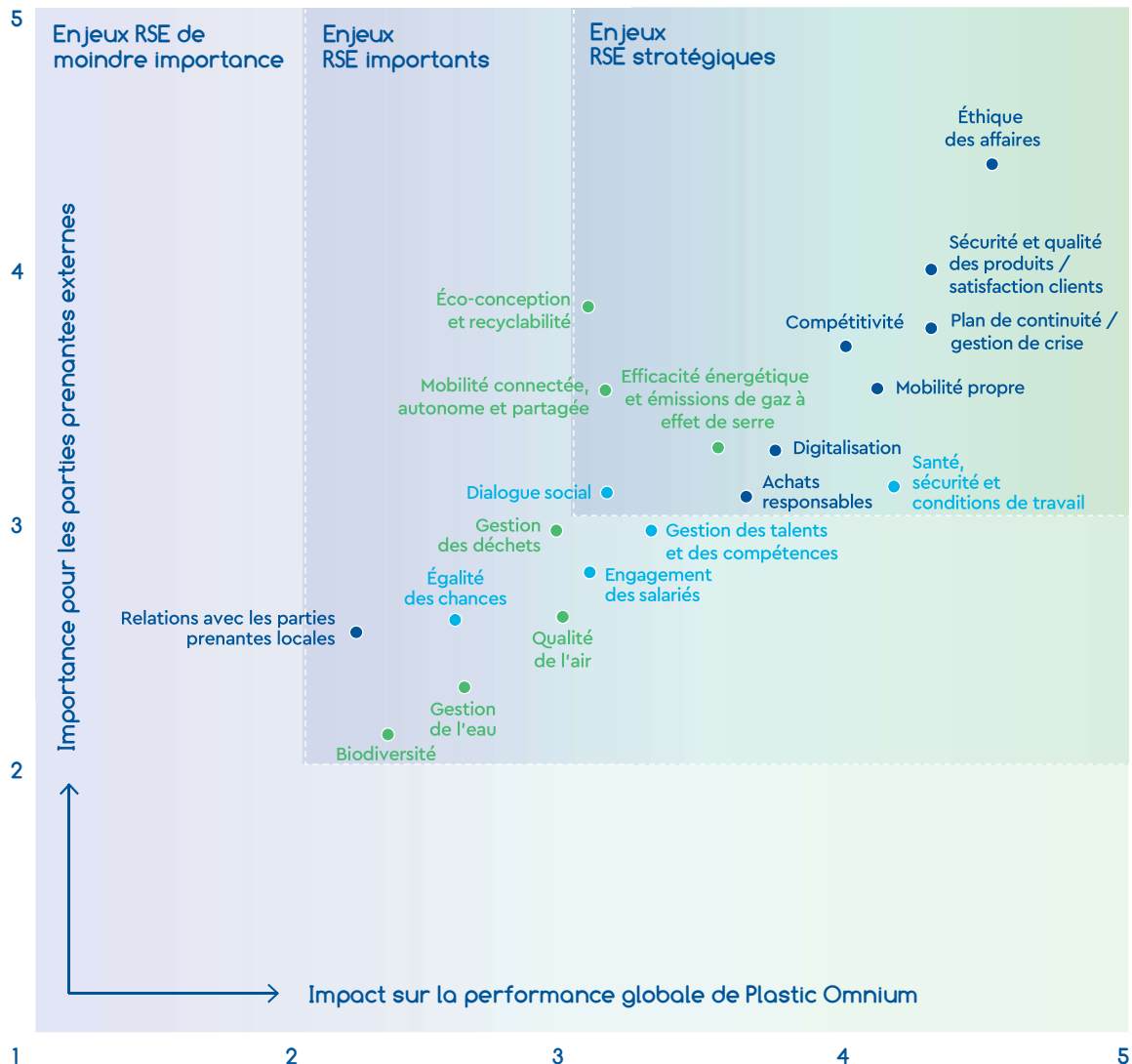
4.2.3.1 MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES ENJEUX EXTRA-FINANCIERS

La matrice de matérialité des risques et des opportunités de Plastic Omnium a été réalisée une première fois en 2017. Afin d'enrichir sa stratégie des attentes de ses parties prenantes et de prendre en compte les évolutions du Groupe et de son secteur en pleine mutation, celle-ci a été renouvelée en 2020. Elle a permis de définir les risques et les opportunités extra-financiers en fonction de l'importance de ces enjeux pour les parties prenantes internes et externes et de leurs impacts sur la performance globale de Plastic Omnium.

Dans un premier temps, une analyse documentaire sectorielle, un

benchmark auprès des pairs et une consultation des supports internes ont permis de présélectionner les 20 principaux enjeux extra-financiers pour Plastic Omnium.

Puis la hiérarchisation des enjeux a été réalisée en interrogeant des collaborateurs de Plastic Omnium répartis sur l'ensemble des activités et à un niveau international, ainsi qu'en menant des enquêtes qualitatives auprès d'un panel de parties prenantes externes: clients, fournisseurs, associations, centres de recherche, banques, partenaires et organisme certificateur.



● AXE 1 RESPONSIBLE ENTREPRENEURSHIP
Plastic Omnium est un acteur responsable

● AXE 2 CARE FOR PEOPLE
Plastic Omnium agit pour le développement de ses collaborateurs et de ses parties prenantes

● AXE 3 SUSTAINABLE BUSINESS
Plastic Omnium s'engage à préserver la planète pour les générations futures

4.2.3.2 ANALYSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS

La sélection des risques extra-financiers qui constituent la DPEF, a été réalisée en déterminant leur matérialité, c'est-à-dire en définissant pourquoi et comment ils revêtent un caractère d'importance pour le Groupe. Ce sont les risques principaux identifiés dans :

- **la cartographie des risques Groupe** (voir description des risques dans le chapitre 2 page 54). Ces risques sont évalués en fonction de leur probabilité de les voir se matérialiser et de l'ampleur estimée de leurs impacts pour le Groupe (en termes financiers et réputationnels), après prise en compte des mesures adoptées par le Groupe pour gérer ces risques (impact net). La définition et l'évaluation des risques se font à différents niveaux dans le Groupe : les directions opérationnelles et fonctionnelles sont impliquées dans le processus ainsi que l'Audit Interne qui évalue sa mise en place au sein du Groupe. Enfin, la Direction Générale et le Conseil d'Administration, via le Comité des Comptes, sont régulièrement informés de la maîtrise des risques dans le Groupe. Cette démarche suit les recommandations de la TCFD (voir encadré dédié page 184).

Il s'agit des risques :

- Sécurité et Santé des personnes ;
- Ressources Humaines ;
- Cyber-risque/Continuité de service des SI – protection des données : l'impact du risque a été réévalué à la hausse ;
- Sécurité-qualité des produits et satisfaction du client ;
- Achats Responsables/fournisseurs ;
- Droits Humains ;
- Impact du changement climatique sur le modèle économique (non-atténuation du changement climatique) : le risque a été revu à la hausse et fait maintenant partie des principaux facteurs de risques du Groupe ;
- Catastrophes naturelles ;
- **l'analyse de matérialité des enjeux de Développement Durable.** Ces risques sont évalués sur deux critères : l'importance pour chaque partie prenante et leur impact (financier, organisationnel, stratégique ou réputationnel) sur la performance globale du Groupe.

Il s'agit des risques :

- Éthique des affaires et évasion fiscale ;
- Éco-conception et recyclabilité ;
- Biodiversité.

Certains de ces risques se retrouvent à la fois dans la matrice de matérialité et dans la cartographie des risques Groupe et contribuent à la maîtrise de l'enjeu de mobilité propre. Certains sont également traités dans le Plan de Vigilance.

Pour réaliser et mettre en place des mesures d'atténuation efficaces, l'analyse de ces risques publiés dans la DPEF, s'est faite selon le principe de double matérialité :

- les impacts que ces risques peuvent avoir sur le Groupe ;
- les impacts que ces risques, s'ils ne sont pas atténués par le Groupe, peuvent avoir sur la société et l'environnement.

Autrement dit, cette double matérialité permet de révéler les impacts de

l'environnement sur l'entreprise et de l'entreprise sur son environnement et de mettre en place les mesures et politiques d'atténuation associées.

Atténuer efficacement et rapidement les risques est un enjeu de taille pour Plastic Omnium, car cela peut permettre de transformer un risque en opportunité et donner un avantage compétitif au Groupe.

Les conséquences des risques pour le Groupe

Les risques analysés par le Groupe et listés ci-dessous concernent les domaines sociaux, sociétaux et environnementaux. Les conséquences sur le Groupe engendrées par leur non-atténuation peuvent être d'ordre :

- juridiques et peuvent concerner les contrats, les entités, les actifs, la propriété intellectuelle et la conformité et mener à des condamnations ou des sanctions financières... ;
- financières et peuvent pénaliser l'entreprise dans son développement ;
- réputationnelles et peuvent porter atteinte à l'image de l'entreprise (fuite des talents, désintérêt des candidats...);
- organisationnelles et peuvent être liées à des problèmes de sécurité ou informatiques par exemple ;
- environnementales qui peuvent avoir des répercussions sur les écosystèmes comme leur pollution ou leur non-protection...

Les conséquences des risques sur la société et l'environnement

De plus, chacun de ces risques, en fonction de sa typologie et des enjeux qu'il implique, peut impacter une ou plusieurs parties prenantes :



Les collaborateurs qui peuvent être atteints dans leur intégrité physique et/ou morale, leur engagement, leur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, leur efficacité, leur développement en termes de compétences, de carrière ou de revenus, leur motivation, la protection de leurs données et leur représentativité.



Les sous-traitants ou fournisseurs qui peuvent être atteints dans leur intégrité physique et/ou morale, leurs droits, la protection de leurs données, leur développement...



Les clients et utilisateurs finaux qui peuvent être atteints dans leur intégrité physique et/ou morale, rencontrer des problèmes de non-conformité, d'expérience client dégradée ou avec la protection de leurs données.













Les populations et l'environnement qui peuvent être impactés par la non-atténuation ou la non-adaptation au changement climatique, par des pollutions, par la non prise en compte de la gestion des matières premières ou de la biodiversité...












Cette analyse permet aussi d'appréhender les risques en termes d'opportunités pour Plastic Omnium et ses parties prenantes et de pouvoir anticiper des stratégies de performance globale et de résilience.











TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RISQUES TRAITÉS DANS LA DPEF

Évaluation de l'impact du risque : **Limité** **Significatif** **Critique**

Description du risque	Mesures d'atténuation pour le Groupe et ses parties prenantes	Suivi des indicateurs	Lien avec les ODD	Pages
Parties prenantes susceptibles d'être impactées				
Politiques et procédures				
KPI de suivi				
Enjeux sociaux				
<p>Risques Sécurité et Santé des personnes</p> <p>Probabilité, pour les collaborateurs et les sous-traitants d'être exposés à une situation dangereuse (atteinte à leur santé physique et/ou mentale).</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Politique santé sécurité Formations Top Safety Système de management Santé et Sécurité ISO 45 001 Protocole Covid-19 Procédures d'ergonomie des postes de travail (évaluation, anticipation, formation...) 	<p>Tf2 : 1,16 ⁽¹⁾</p> <p>Nombre de personnes formées à Top Safety et Stop5 : 785</p> <p>Part des postes évalués sur un plan ergonomique : 99 %</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>  <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 	163
<p>Risques liés aux Ressources Humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> gestion des talents et des compétences risque de générer des frustrations auprès des collaborateurs ou de freiner le dynamisme et la performance de l'entreprise engagement des collaborateurs risque de générer une baisse d'implication des salariés égalité des chances risque de discrimination le dialogue social risque d'impacter la productivité ou le développement de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Politique Ressources Humaines Procédure d'identification des talents Projet de transformation OMEGA Politique de rémunération Contrats VIE et partenariats avec les écoles Politique Diversité Mission Handicap France 	<ul style="list-style-type: none"> Part de femmes dans les effectifs : 31 % Part de femmes ingénieurs et cadres : 23,2 % Nombre de stagiaires, apprentis et VIE : 1 204 Nombre de travailleurs en situation de handicap : 389 	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>  <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>  <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>  <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> 	166
Enjeux sociétaux				
<p>Risques éthiques des affaires et évasion fiscale</p> <p>Risque de fraudes, corruption, conflit d'intérêts, délit d'initié, pratiques anticoncurrentielles...</p> <p>Risque d'intention frauduleuse ou à dessein de nuire dans le domaine de la fiscalité.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite ; Code de conduite de conformité au droit de la concurrence. Cartographie des risques de corruption Formations Dispositif de contrôle et d'audits Politique fiscale 	<ul style="list-style-type: none"> Index de sensibilisation à l'éthique : 88 % 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 	176

1) Périmètre IFRS - Tf2 périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires = 0,95.

Description du risque	Mesures d'atténuation pour le Groupe et ses parties prenantes	Suivi des indicateurs	Lien avec les ODD	Pages
<p>Parties prenantes susceptibles d'être impactées</p> <p>Cyber-risque – Continuité des services SI – protection des données</p> <p>Risque de perte financière, d'interruption des activités ou d'atteinte à la réputation d'une entreprise en raison d'une défaillance des systèmes de technologies de l'information.</p> 	<p>Politiques et procédures</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique Sécurité des systèmes d'information Formations cybersécurité et RGPD 	<p>KPI de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'audits externes : 9 sites certifiés ou recertifiés avec la norme TISAX (<i>Trusted Information Security Assessment Exchange</i>) en 2022 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 	177
<p>Risque sécurité-qualité des produits et satisfaction du client</p> <p>Risque caractérisé par un écart par rapport à une attente ou aux objectifs fixés.</p> 	<p>Code de conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> Pilier excellence opérationnelle dans la stratégie du Groupe Démarche qualité Démarche innovation Mise en place et le suivi des certifications Audits internes et observations faites par les équipes dédiées au respect des protocoles qualité sur toute la durée de vie des projets, dans les usines Plastic Omnium et chez les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de centres R&D : 43 Familles de brevets déposées : 55 % des sites certifiés IATF 16 949 : 95 % 	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 	178
<p>Risques Achats responsables/fournisseurs</p> <p>Risque d'impacter les activités opérationnelles, la performance ou la réputation du Groupe par un manquement d'un élément de la chaîne d'approvisionnement.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Démarche <i>Know Your Suppliers</i> Programme ACT FOR ALL™ Feuille de route neutralité carbone Plan de vigilance Cartographie des fournisseurs Évaluation Ecovadis Visites et audits fournisseurs Charte achats responsables Intégration de clauses RSE et éthique des affaires dans les contrats fournisseurs Mécanisme d'alerte Politique Minéraux du conflit 	<ul style="list-style-type: none"> % des achats du Groupe évalués dans le cadre de la démarche <i>Know Your Suppliers</i> : 95 % 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 	180
<p>Risque Droits Humains</p> <p>Risque de violation d'un des droits humains fondamentaux dans le cadre professionnel ou sur la chaîne de valeur.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion au Pacte Mondial des Nations unies Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, aux principes directeurs de l'OCDE Plan de Vigilance Programme ACT FOR ALL™ Politique Minéraux du conflit Initiatives en faveur des communautés locales Campagnes de santé Politique Droits Humains 	<ul style="list-style-type: none"> % des sites ayant proposé une action en faveur des communautés locales : 86 % % des sites ayant proposé au moins une campagne de santé : 90 % 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>  <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>  <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> 	182

Description du risque	Mesures d'atténuation pour le Groupe et ses parties prenantes	Suivi des indicateurs	Lien avec les ODD	Pages
Parties prenantes susceptibles d'être impactées	Politiques et procédures	KPI de suivi		
Enjeux environnementaux				
<p>Risque Impact du changement climatique sur le modèle économique de l'entreprise (non-atténuation du changement climatique)</p> <p>Risque de ne pas mettre toutes les actions en place pour atténuer l'impact des activités du Groupe et lutter contre le réchauffement climatique.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs et feuille de route « neutralité carbone » alignée sur l'accord de Paris et validée SBTi en 2021 Politique de décarbonation énergétique des sites (énergies décarbonées, installations pour produire de l'énergie renouvelable, et PPA) Certification ISO 50 001 Politique de réduction du scope 3 en travaillant sur la chaîne de valeur R&D sur les matériaux, biosourcing et recherche de remplacements matières par des produits à faible impact Analyses du cycle de vie des projets et des produits de Plastic Omnium et des fournisseurs Partenariats innovants Développement de l'énergie hydrogène pour la mobilité propre 	<ul style="list-style-type: none"> Émissions CO₂ <ul style="list-style-type: none"> scope 1 : 77 kt CO₂eq scope 2 : 304 kt CO₂eq scope 3 : 29 915 kt CO₂eq Score Top Planet : 59 % Nombre de sites industriels équipés pour générer de l'énergie renouvelable : 13 	<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>  <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 	183
<p>Risque Catastrophes naturelles/climatiques (non-adaptation au changement climatique)</p> <p>Risque d'être impacté par les conséquences du changement climatique : augmentation des coûts (prix des matières, assurances...) et impacts sur la production (arrêts de production, approvisionnement en matières...).</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Audits réalisés par les assureurs 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites de sites par les assureurs : 86 	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 	192
<p>Risque éco-conception et recyclabilité</p> <p>Risque de réduire la capacité planétaire de répondre aux enjeux croissants de mobilité.</p> <p>Risque de ne pas réduire l'empreinte environnementale du Groupe.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Analyses de cycle de vie (ACV) Développement de projets R&D sur les alternatives aux matériaux à fort impact (plastiques, fibres de carbone...) Développement de solutions innovantes et de partenariats pour améliorer la recyclabilité effective des produits Développement de solutions pour intégrer plus de matières recyclées dans les produits 	<ul style="list-style-type: none"> 86 % des déchets sont recyclés ou revalorisés 	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 	192
<p>Risque Biodiversité</p> <p>Risque que les activités industrielles ou économiques de l'entreprise impactent d'autres espèces vivantes.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une approche biodiversité en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur en cours de définition 	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>  <p>15 VIE TERRESTRE</p> 	194

Évaluation de l'Impact du risque : Limité Significatif Critique

4.3 LA MAÎTRISE DES RISQUES ET LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE

4.3.1 ENJEUX SOCIAUX

4.3.1.1 RISQUE SÉCURITÉ ET SANTÉ DES PERSONNES

Description du risque

Le risque Sécurité et Santé des personnes se traduit par la probabilité, pour un salarié, d'être exposé à une situation dangereuse lors de son activité professionnelle ou de subir des effets nocifs pour sa santé physique et/ou mentale.

Des risques d'accidents ou de maladies professionnelles peuvent être liés à l'activité industrielle et aux conditions de travail sur les lignes de production. Conscient que ce risque pourrait avoir un impact sur la santé des personnes, l'engagement des collaborateurs, le dialogue social et l'attractivité du Groupe, mais aussi des conséquences juridiques et financières pour le Groupe, Plastic Omnium fait de la sécurité une priorité et inscrit ce sujet au cœur du pilier *Care for people* de son Programme ACT FOR ALL™.

Politiques et procédures

La politique Sécurité du Groupe mise en œuvre pour réduire les risques, démontre son efficacité année après année, avec une progression constante des indicateurs clés de performance. Ainsi, on compte 118 sites sans accident à fin 2022 sur 157 au total (périmètre IFRS).

La Direction Ressources Humaines et Développement Durable met en œuvre la stratégie Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) du Groupe, définie par le Comité de Direction, afin d'assurer la protection des employés, des biens et de l'environnement. Elle pilote et coordonne les actions HSE du Groupe et anime le réseau des responsables HSE. Des réunions mensuelles sont organisées avec l'ensemble du réseau HSE pour échanger sur les bonnes pratiques et retours d'expériences. Ces moments d'échange et de dialogue permettent une amélioration continue, transverse et homogène de la sécurité.

Les données santé-sécurité au travail sont également présentées lors des Comités ACT FOR ALL™ qui abordent l'ensemble des axes du programme Développement Durable.

Chez Plastic Omnium, la sécurité est un sujet porté par chacun à tous les niveaux de l'organisation.

La politique Santé et Sécurité du Groupe repose sur les axes suivants :

1. Définir et déployer le système de management de la Sécurité.

Cet axe consiste à :

- déployer la certification ISO 45 001 (Santé et sécurité) sur l'ensemble des sites. Le déploiement de la certification 45 001 se poursuit avec l'intégration de PO Lighting dont la majorité des sites est certifiée 45 001. Ainsi, le nombre de sites certifiés est en progression de 10 % cette année ;
- définir les actions à mener pour renforcer l'engagement sécurité du Groupe.

2. Identifier, anticiper, mesurer et quantifier les risques liés à la sécurité et à l'environnement.

Cet axe consiste à :

- mettre en application les « 6 Non-Négociables » qui sont un incontournable de la politique Sécurité du Groupe. Ils présentent les règles concernant la circulation des piétons, le port des EPI (équipements de protection individuelle), les charges en hauteur, les chariots élévateurs, les opérations de consignation et de maintenance et le travail en hauteur ;
- renforcer la stratégie zéro accident en promouvant l'analyse des risques et le signalement des situations dangereuses, et en menant des actions préventives dès que cela est possible. En effet, les sites qui ont identifié et travaillé en amont les situations dangereuses ont moins d'accidents du travail avec ou sans arrêt ;
- suivre au quotidien, rapporter et analyser, les accidents (accidents du travail avec et sans arrêt, les premiers soins), et les presque-accidents afin de mettre en place des actions correctives et préventives de manière immédiate pour éviter la récurrence.

3. Organiser et assurer la formation des collaborateurs à la sécurité

Créée en 2004, la **formation Top Safety** a pour objectif d'encourager les collaborateurs à adopter et maintenir des comportements sûrs. À l'issue de cette formation, les participants sont en mesure de réaliser des visites d'observation sécurité appelée « Visites Top Safety ». Cette visite d'observation prend en compte tous les enjeux et les programmes Sécurité déployés dans le Groupe. Basée sur le dialogue, elle permet d'identifier les situations à risque, d'améliorer les comportements et de responsabiliser les collaborateurs.

En 2022, 32 sessions de la **formation Top Safety** ont été organisées dans 16 pays soit 464 collaborateurs formés.

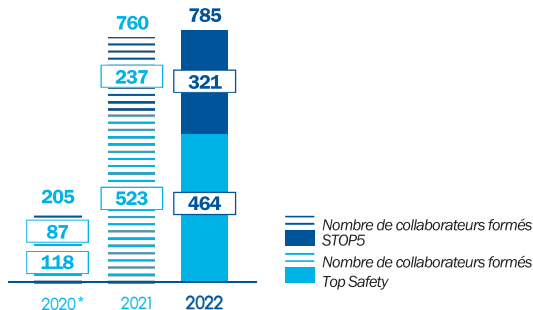
De plus, en 2022, les sites de New Energies ont été intégrés au programme de **formation Top Safety**, représentant pas moins de 70 personnes.

Des dizaines de milliers de **visites Top Safety** sont organisées chaque année avec pour objectif d'identifier les risques résiduels présents au poste de travail et d'encourager à réagir immédiatement en adoptant une mesure de prévention.

La **formation Stop 5** quant à elle, est dédiée aux chefs d'équipe et aux collaborateurs susceptibles d'intervenir sur les équipements, pour pouvoir le faire en toute sécurité. L'objectif de cette démarche est d'inciter les collaborateurs à anticiper les situations à risque, notamment lors des opérations de maintenance, en réalisant une rapide analyse des risques avant d'intervenir sur un équipement.

En 2022, 20 sessions de **formation Stop 5** ont été organisées dans 14 pays, soit 321 collaborateurs formés.

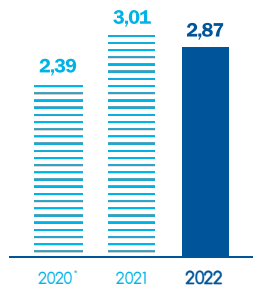
NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMÉS À TOP SAFETY ET STOP 5



* Impact de la Covid-19 sur l'organisation des formations.

Le nombre de sessions des formations sécurité est suivi mensuellement au niveau de chaque activité. Au total, 785 collaborateurs ont été formés en 2022, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente.

NOMBRE DE VISITES TOP SAFETY PAR EMPLOYÉ PAR AN



* Impact de la Covid-19 sur l'organisation des formations.

Avec le soutien du Groupe et en collaboration avec Intelligent Exterior Systems, Clean Energy Systems a poursuivi les formations en réalité virtuelle pour deux programmes de sensibilisation des collaborateurs: la formation Stop 5 et un module sur les 6 Non-Négociables. Ces mises en situation immersives permettent aux collaborateurs de tester, d'améliorer et de mieux mémoriser les réflexes à adopter face aux situations à risques.

Au sein de Clean Energy Systems, les sessions de réalité virtuelle ont permis de former plus de 1 000 personnes dans 9 sites à travers le monde (France, Allemagne, Slovaquie, Chine et États-Unis).

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ (PERSONNEL INTÉRIMAIRE INCLUS)

	2020	2021	2022
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	1,03	0,63	0,69
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	1,43	0,88	1,16 ⁽¹⁾
Tg : Taux de gravité des accidents du travail En nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées	0,03	0,03	0,01

(1) Tf2 périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires = 0,95. A périmètre constant vs 2021, Tf2 IFRS = 0,97.

Tf1 = Nombre d'accidents du travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus * 1 000 000/nombre d'heures travaillées.

Tf2 = Nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus * 1 000 000/nombre d'heures travaillées.

Tg = Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt * 1 000/nombre d'heures travaillées.

Dans le cadre du développement de la culture sécurité, trois modules de formation aux gestes professionnels ont été mis en place pour aider les fonctions support :

- Les modules « Microtome Safety » et « Rotozip Safety » à l'attention des équipes Qualité réalisant des essais destructifs
- Le module « Head Tool Safety » à l'attention des équipes Maintenance réalisant des changements d'outillage

Ces deux modules sont en libre-service sur la plateforme My Learning Place.

4. Piloter les programmes-clés HSE et apporter un support méthodologique aux activités (conformité des équipements, visites terrain, risque chimique, amiante, programme Top Planet, prévention et protection incendie)

Les données du reporting HSE sont renseignées mensuellement par les sites puis consolidées au niveau du Groupe. Les indicateurs suivis sont, entre autres, le nombre d'accidents du travail (avec ou sans arrêt de travail) et de premiers soins, les taux de fréquence et de gravité des accidents, l'avancement de la certification ISO 45 001, et le déploiement des formations à la sécurité.

Tous les sites sont concernés et doivent identifier les implications des équipes sur chaque sujet en plus du programme visant à améliorer l'acculturation sécurité, le leadership et les comportements personnels.

Performances

Le Tf2 du Groupe s'établit à 1,16 à fin 2022 pour 0,88 en 2021 et 1,43 en 2020. La dégradation du Tf2 entre 2021 et 2022 s'explique en partie par l'impact des nouvelles acquisitions.

A isopérimètre, le Tf2 2022 est de 0,97, en léger retrait par rapport à 2021, mais démontre la consolidation des bonnes performances 2021 versus 2020.

L'objectif Tf2 pour 2023 s'établit à 1,00 avec un objectif pour 2025 inférieur à 0,50.

En 2022, 118 sites n'ont pas eu d'accident. Certains sites, comme celui de Bhamboli en Inde, vont au-delà, comptabilisant plus de 2 300 jours sans accident.

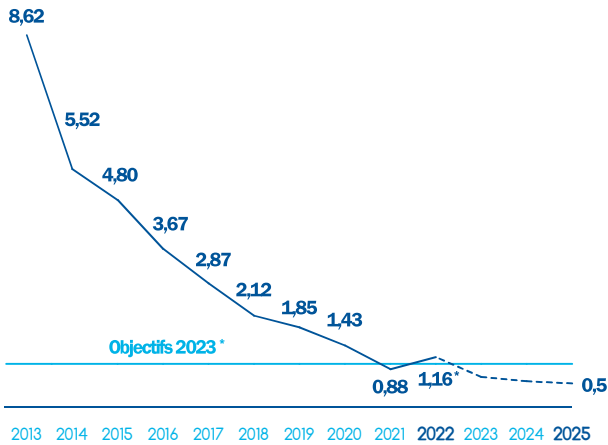
En 2023 le Groupe va intégrer les nouvelles acquisitions dans son programme Top Safety (formations comportementales, conformité, 6 non négociables, certifications, prévention, gestion de la sous-traitance ...) et renforcer le suivi de la bonne application des standards dans les activités historiques.

Le programme ACT FOR ALL™ 2023 sera fortement orienté sur les questions de sécurité des collaborateurs.

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

TF2 SUR 10 ANS



* Périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires = 0,95

ERGONOMIE

L'ergonomie des postes de travail est un facteur essentiel pour réduire les accidents et préserver la santé des collaborateurs. Les troubles musculo-squelettiques font partie des maladies professionnelles les plus répandues pour les activités industrielles de Plastic Omnium. Ainsi, le Groupe a fait le choix de faire de l'ergonomie l'une des priorités de son programme ACT FOR ALL™.

L'ergonomie est étudiée selon deux axes clés :

- en prévention lors de la conception des futurs postes de travail : chaque nouveau poste de travail est évalué selon des critères d'ergonomie avant son installation sur le site ;
- en correctif sur les postes existants lorsque des situations à risque sont détectées : les postes de travail existants font l'objet d'une évaluation sur site.

L'objectif est d'avoir coté 100 % des postes d'ici 2025. **Une attention particulière va être portée dans les prochaines années à une amélioration continue de l'ergonomie des postes.**

Le Groupe compte parmi ses effectifs des ergonomes chargés de mettre en œuvre une politique de prévention ergonomique basée notamment sur les résultats de l'analyse des postes de travail, d'identifier les solutions préventives ou, le cas échéant, correctives. Les réseaux de correspondants ergonomie (réseau HSE, Directeurs d'usines, Directeurs de services...) échangent les bonnes pratiques régulièrement.

Les formations des référents ergonomes comprennent des sessions pratiques et théoriques. Cette année, les formations sont allées plus loin

en termes d'immersion virtuelle des situations de travail grâce à des simulations vidéo de situations réelles et des visioconférences interactives. Ces formats virtuels et collaboratifs ont été perçus par les équipes comme plus impactants.

Clean Energy Systems compte deux salles de réalité virtuelle depuis novembre 2020 dans ses centres de R&D, en France et en Chine. En 2022, 71 nouveaux postes de travail ont ainsi été analysés durant la phase de conception. Le correspondant local ergonomie évalue ensuite la même situation en réel, à l'installation des équipements. Une très bonne corrélation a été observée entre les résultats obtenus. Cette année, 99 % des stations ont été évaluées, atteignant presque l'objectif fixé à 100 % en 2025.

New Energies met également en application les principes ergonomiques développés par Clean Energy Systems, particulièrement pour les phases actuelles de conception de moyens de production. Ainsi, en 2022, New Energies a fait appel aux compétences partagées du centre français de R&D -Alphatech afin d'évaluer 19 machines avant leur mise en fabrication.

Chez Intelligent Exterior Systems, un outil de diagnostic simplifié a été développé pour permettre aux référents opérationnels d'identifier les contraintes liées aux postes, qu'elles soient posturales ou liées au port de charges. Le déploiement de cet outil a été accompagné d'une campagne de formation afin que les équipes puissent coter les postes avec une grande autonomie. Les facteurs cognitifs relatifs aux interactions des individus avec un dispositif ou un produit (perception, complexité du travail, stress, process complexes liés à la richesse des produits...) sont intégrés aux analyses de postes. Tous les sites d'Intelligent Exterior Systems réalisent des analyses de postes et 99 % des postes ont été cotés à fin 2022.

De plus, Plastic Omnium porte une attention particulière aux nouveautés et effectue une veille active en participant au groupe de travail AFNOR avec notamment la participation de l'INRS (Institut National de Recherche et Sécurité) consacré aux exosquelettes. En complément, un des ergonomes du Groupe fait partie des experts de la commission Normalisation AFNOR X35A qui élabore actuellement une norme sur l'évaluation de l'impact des exosquelettes. Cette norme permet aux entreprises de plus petite taille de profiter de la maturité et de l'expertise d'industriels tels que Plastic Omnium. Cette collaboration permet également à Plastic Omnium d'échanger avec des experts et de suivre les innovations dans ce domaine.

C'est dans ce cadre que des exosquelettes sont toujours en phase de test au sein d'Intelligent Exterior Systems afin de vérifier leur adéquation aux contraintes des opérateurs, aux process et aux produits de Plastic Omnium. Ces tests évaluent les impacts physiques, cognitifs et psychologiques des exosquelettes : acceptabilité des équipes, praticité à l'usage, ils ont pu être mis en œuvre sur plusieurs sites en France, Espagne, Allemagne, Argentine et Mexique. Des campagnes de communication incluant les sites concernés et les représentants du personnel ont été menées avant de déployer un exosquelette. Leur utilisation demeure optionnelle et sur la base du volontariat avec, comme principe, une utilisation par étape en fonction des retours des opérateurs.

INDICATEURS LIÉS À L'ERGONOMIE

	2020	2021	2022
Part des postes évalués ⁽¹⁾	90 %	98 %	99 %
Nombre de maladies professionnelles déclarées	18	15	10
Nombre de maladies professionnelles reconnues	8	9	11

(1) Postes évalués pour Intelligent Exterior Systems et Clean Energy Systems.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

LA GESTION DU PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole sanitaire mis en place en début d'année 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19 a été adapté en fonction des situations locales. Dans ce cadre, les équipes impliquées tant au niveau du Groupe que sur les sites, restent vigilantes pour répondre aux besoins et aux demandes des opérations et garantir la sécurité et la santé des collaborateurs ainsi que des bonnes conditions de travail.

La mise en place de l'*Employee Assistance Program* en 2020 durant la pandémie de la Covid-19 a été pérennisée et étendue. Il s'agit d'une ligne d'écoute et de soutien psychologique ouvert à tous les salariés du Groupe et aux membres majeurs de leur famille. Ce service gratuit, anonyme et confidentiel est disponible en 16 langues. Il est assuré par un prestataire extérieur spécialisé. En 2022, 190 entretiens ont été menés par les psychologues.

4.3.1.2 RISQUES RESSOURCES HUMAINES

Les risques Ressources Humaines se définissent comme tout événement pouvant être préjudiciable à l'entreprise et dont les causes sont liées à la gestion des Ressources Humaines. Cela peut concerner le recrutement, l'engagement des collaborateurs, la gestion des talents, de la diversité et de l'inclusion au sein de l'entreprise, ou encore le respect du dialogue social.

En termes de stratégie et d'organisation, Plastic Omnium a décidé du rapprochement des fonctions Développement Durable et Ressources Humaines en juin 2022. Le Groupe entend ainsi renforcer la cohérence dans les actions contribuant à sa stratégie de croissance durable qui nécessite une pleine compréhension et adhésion de ses collaborateurs. En effet, pour être leader dans un secteur de la mobilité en mutation, l'engagement et la motivation des équipes sont des facteurs clés du succès. Le Groupe partage pleinement les attentes des collaborateurs quant aux réponses apportées aux évolutions sociétales, sur des sujets globaux comme l'évolution de l'environnement de travail la transition énergétique ou encore les enjeux liés au changement climatique. La nouvelle organisation a pour mission d'accompagner cette transformation de l'entreprise.

Dans le domaine des Ressources Humaines, les principaux risques concernent : l'attractivité et gestion des talents, l'engagement et le développement des collaborateurs, l'égalité des chances, le dialogue social.

Dans un secteur en grande mutation comme l'industrie automobile et dans un contexte de marché de l'emploi très dynamique, **l'attractivité et la fidélisation des talents** sont les principaux facteurs de risques.

L'engagement et le développement de chaque collaborateur et des équipes sont également des éléments clés du succès de l'entreprise en particulier lorsque le Groupe se développe en intégrant de nouvelles activités ou de nouveaux métiers.

La réussite de Plastic Omnium passe aussi par des équipes mixtes, multigénérationnelles et de cultures différentes. Renforcer l'équité, **l'égalité des chances**, permettre à chacun d'apprendre, de progresser au sein de l'entreprise améliorent la performance du Groupe.

Enfin, le respect du **dialogue social** est fondamental dans une entreprise. La qualité du dialogue social est un facteur d'engagement des collaborateurs. À l'inverse l'absence de dialogue social engendre une perte de cohésion, d'adhésion, des risques de conflits et entrave le développement de l'entreprise et sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie.

Attractivité et gestion des talents

Description du risque

Le secteur de la mobilité fait face à une transformation très importante qui rend stratégique la gestion des talents. Dans ce contexte et dans celui d'un marché du travail dynamique, les Ressources Humaines doivent anticiper l'évolution des métiers, mais aussi mettre en place des actions spécifiques pour développer les compétences des collaborateurs et pourvoir aux besoins de talents nécessaires à la croissance du Groupe.

L'enjeu est particulièrement stratégique lorsque le Groupe connaît des développements importants. En 2022, le Groupe a fait l'acquisition de plusieurs activités intégrant ainsi à ses compétences de nouveaux métiers. Dans le domaine des batteries, les équipes d'Actia Power ont rejoint l'activité Clean Energy Systems en août. L'acquisition d'AMLS en juillet et de Varroc Lighting System en octobre a permis au Groupe d'entrer sur de nouveaux métiers complémentaires à ceux d'Intelligence Exterior System et HBPO avec la création d'une nouvelle activité Plastic Omnium Lighting. Cette étape majeure permet d'élargir l'offre globale apportée par Plastic Omnium à ses clients.

Politiques et procédures

Dans un environnement en pleine mutation, le Groupe a mis en place une **structure de recrutement (Talent Acquisition)** afin de professionnaliser son approche de recrutement. Avec une équipe de spécialistes, l'identification et la sélection des candidats les plus adaptés permettent au Groupe de bénéficier plus rapidement des candidats qui répondent aux besoins de l'entreprise. Avec une telle organisation, le temps et les efforts sont concentrés sur le profil des candidats, améliorant les chances de succès du recrutement. Cette organisation va être dupliquée en 2023 dans d'autres pays dans lesquels le recrutement est particulièrement concurrentiel. Afin de favoriser les synergies et partager les viviers de talent au sein des régions géographiques, des réseaux régionaux de recruteurs Plastic Omnium ont été créés ; les postes à pourvoir et les candidats disponibles sont partagés régulièrement. Par ailleurs, une formation au recrutement à l'attention des managers a été retravaillée afin de professionnaliser encore davantage les processus de sélection des candidats.

Au-delà des produits proposés aux clients, il est indispensable de mettre en avant en quoi Plastic Omnium est un groupe en fort développement avec notamment l'acquisition de nouvelles activités. **L'image employeur**, qui sera retravaillée et modernisée en 2023, permet de présenter de manière authentique, pertinente et différenciante, ce qui fait de Plastic Omnium une entreprise unique. L'usage des réseaux sociaux permet également de communiquer sur l'activité de l'entreprise, les postes à pourvoir et le dynamisme du Groupe auprès des cibles de candidats.

Des **plans d'intégration** sont construits pour garantir une prise de poste optimum des nouveaux collaborateurs. Une application digitale a été déployée afin d'aider les managers et les équipes Ressources Humaines à assurer une intégration de qualité aux nouveaux embauchés. Des modules de formation en ligne sont mis à la disposition des nouveaux collaborateurs afin qu'ils se familiarisent avec l'histoire de l'entreprise et qu'ils connaissent les droits et devoirs des employés Plastic Omnium. Cette démarche est également déployée auprès des collaborateurs des nouvelles activités qui ont été acquises en 2022.

L'Université by Plastic Omnium

Dans le cadre du déploiement de son nouveau Leadership Model, Plastic Omnium revoit en profondeur ses programmes de développement du Leadership à destination de ses managers, Directeurs, VP et cadres exécutifs. Le Groupe propose également de nouveaux programmes ou outils de développement des compétences transverses à destination de ses collaborateurs.

- **U-learn** : un portail destiné à tous les ingénieurs et cadres, offrant un large choix de cours en ligne, sur des sujets *soft skills* comme le management, l'agilité, la diversité, le leadership, la communication...
- **Starter** : un programme dont l'objectif est de développer les jeunes talents et leur réseau interne. Il est basé sur des rencontres, l'échange de bonnes pratiques et le développement du leadership ;
- **Driving Success** : un programme proposé à toute nouvelle ou tout nouveau manager, qui contribue à créer une culture commune de management (communication, leadership et management d'équipe).
- **Leading Success** : un programme de leadership dans la continuité de Driving Success, à destination des Directeurs en poste. **Leading Manufacturing** à destination des Directeurs et futurs Directeurs

d'usine. Ce programme a été repensé, et a pris la forme d'un parcours d'apprentissage de 9 mois mélangeant des activités présentielles et à distance. Une quarantaine de Directeurs d'usine a intégré cette communauté d'apprentissage ;

- **DEI – Unconscious Bias** : une formation centrée sur la diversité, l'équité et l'inclusion a été mise en place et est en cours de déploiement auprès des VP du Groupe. Elle sera déployée pour les Directeurs et managers en 2023.

Enfin, une offre de formation ambitieuse, qui couvrira tous les niveaux de management, est en cours de développement pour un déploiement en 2023-2024.

La digitalisation complète des plans de formation des sites s'est poursuivie en 2022. Elle permet, au sein du LMS (*Learning Management System*) une consolidation et une mutualisation des besoins de formation ainsi qu'un suivi de l'avancée des plans par les managers. Ce processus a été déployé dans le Groupe sur 100 sites en 2022.

Plastic Omnium va proposer en 2023, des formations en réalité virtuelle. Des formations axées sur la sécurité en production et lors des opérations de maintenance sont désormais disponibles en réalité virtuelle et d'autres thématiques sont en cours de développement.

FOCUS SUR INTELLIGENT EXTERIOR SYSTEMS

L'une des clés de succès d'Intelligent Exterior Systems vient de ses collaborateurs. Afin de répondre à ce besoin d'excellence opérationnelle et d'innovation, IES University conçoit et fournit des solutions de formation innovantes pour développer les compétences de ses collaborateurs dans le monde entier et ainsi, préparer le futur. L'université propose un catalogue de plus de 400 formations développées en interne par les experts métier et proposées sous forme de formations en présentiel, de virtual class, de e-learning ou de réalité virtuelle.

Depuis 2021, un programme spécialement conçu pour les métiers techniques et manuels des collaborateurs des usines a été développé : « les Métiers Schools ». Ce programme, initialement lancé en France, a pour but de développer les connaissances et les compétences liées aux process industriels qui constituent le cœur des métiers IES : injection, peinture, collage et assemblage. Le premier module de ce programme a été « l'Injection School » : sur chaque site, une personne de référence a été désignée afin de former les techniciens et les opérateurs sur le process Injection. Pendant plusieurs semaines, les référents ont été formés par les experts métiers internes, puis ont participé à des formations spécifiques pour les opérateurs et techniciens. Les premières formations ont été dispensées à partir du printemps 2022 aux opérateurs, préparateurs, techniciens et coordinateurs de l'injection.

En parallèle, une organisation cible à mettre en place a été définie pour contribuer également à l'efficacité opérationnelle. En 2022, « l'Injection School » a été lancée en Espagne. En 2023, le projet « Painting School » débutera en France, suivant les mêmes principes que « l'Injection School ».

FOCUS SUR CLEAN ENERGY SYSTEMS

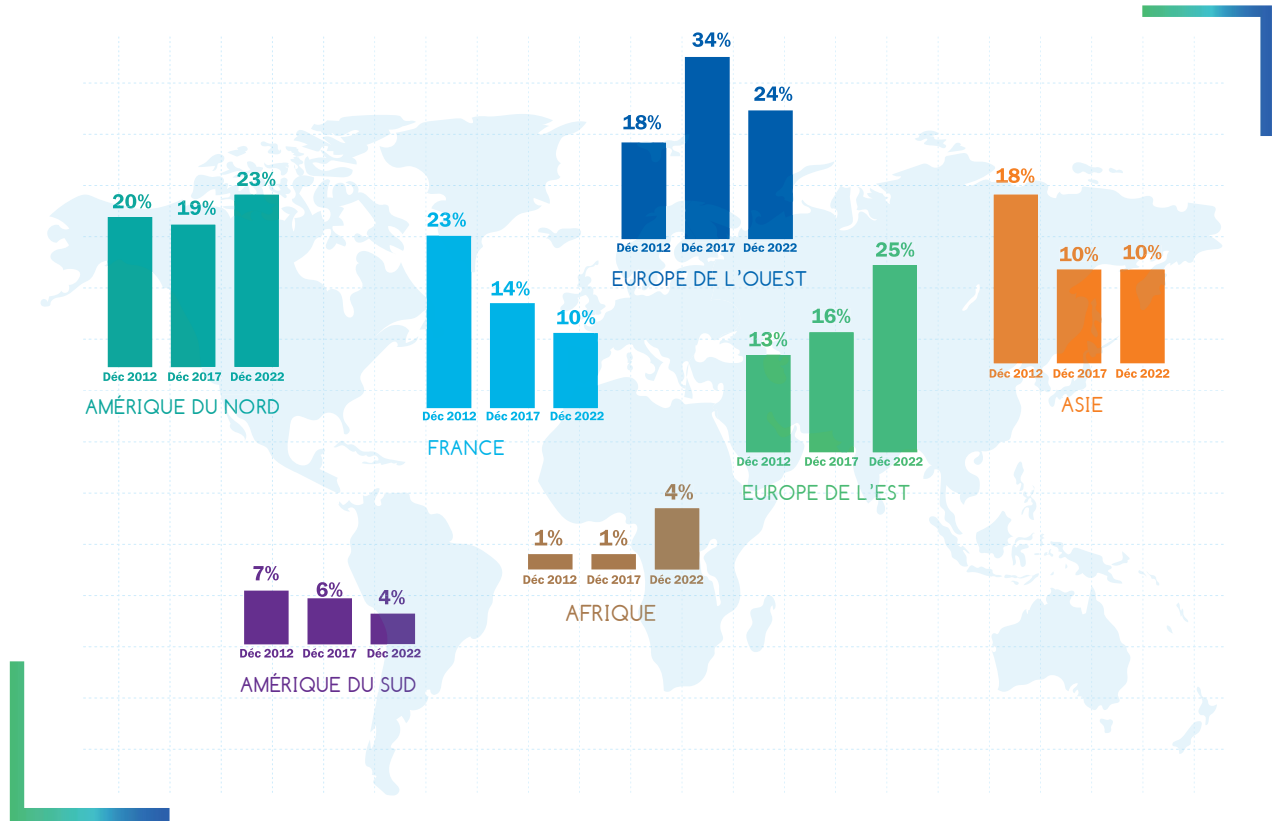
Clean Energy Systems a réalisé la cartographie de ses compétences par type de poste. Cette cartographie adresse 90 % des métiers. Des modèles de compétences par métiers ont ensuite été définis pour accompagner au mieux les collaborateurs dans leur besoin de formation. Un plan de formation a ainsi été défini et est en cours de déploiement sur l'ensemble de ses sites. En 2022, 353 collaborateurs ont bénéficié de ce plan.

À ce titre, une plateforme de développement des compétences informatiques est proposée aux collaborateurs pour renforcer leurs compétences dans différents domaines comme le traitement et la visualisation des données, la programmation ou la gestion de bases de données. Cette plateforme a été également déployée chez IES et le sera en 2023 chez NE.

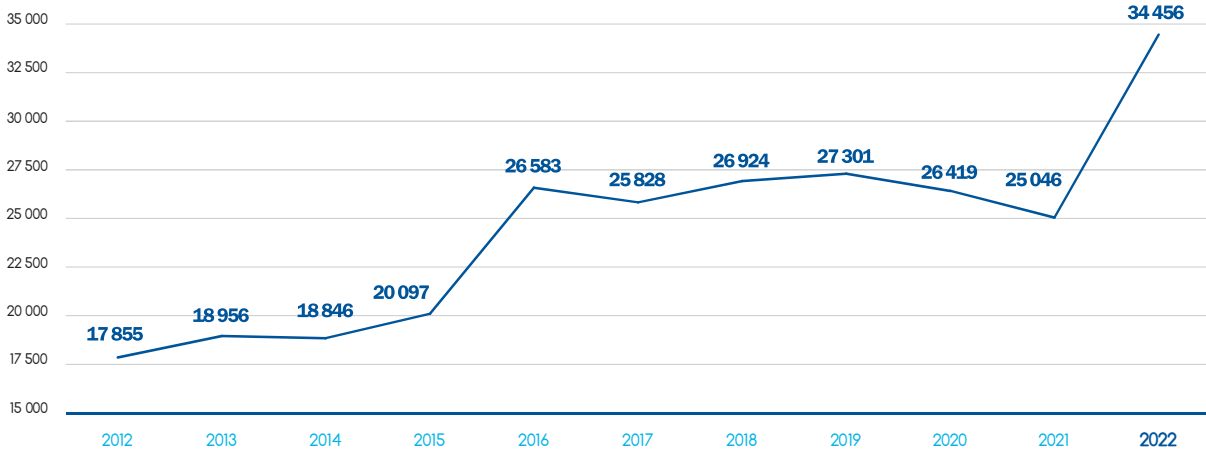
Performances

L'activité New Energies présente un fort besoin de nouvelles compétences compte tenu de son développement. La nouvelle activité Plastic Omnium Lighting a un impact significatif sur les effectifs du Groupe avec près de 7 000 nouveaux collaborateurs. La répartition des effectifs entre les régions s'en trouve modifiée avec une présence renforcée en Europe de l'Est, Amérique du Nord et Afrique.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS PAR GÉOGRAPHIE

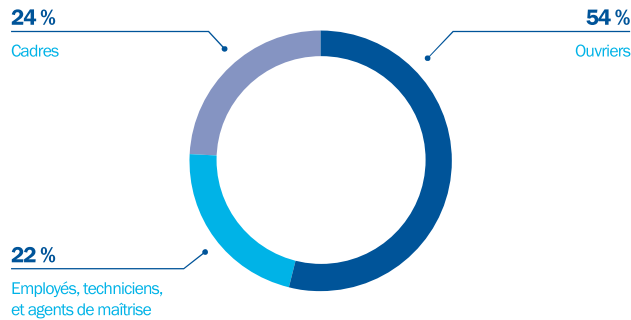


EFFECTIF TOTAL SUR 10 ANS



Périmètre IFRS n'incluant pas les JVs minoritaires.

EFFECTIF INSCRIT PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CSP) EN 2022



Hors PO Lighting



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

FORMATIONS

	2020	2021	2022
Commissions de formation	37	37	38
Nombre de participants formation	114 394	117 992	131 272
Nombre de stages/salarié/an	5,1	5,4	5,7
TOTAL DES HEURES DE FORMATION	326 258	386 352	420 133
Heures de formation par an et par salarié	14	18	18
TOTAL DES FACTURES DES ORGANISMES DE FORMATION (en milliers d'euros)	2 597	3 650	4 727

Hors PO Lighting

Engagement et développement des collaborateurs

Description du risque

Une entreprise qui suscite et cultive la reconnaissance favorise l'engagement de ses collaborateurs. Dans le cas contraire, cela peut engendrer une baisse d'implication des salariés qui les amène à s'éloigner de leurs objectifs, impactant la performance globale de l'entreprise. Les équipes et leur engagement sont des éléments de différenciation et d'attractivité.

Politiques et procédures

Bénéficier d'un parcours de carrière riche au sein du Groupe est un des leviers d'engagement des salariés et de performance pour l'entreprise. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de créer un moment privilégié, dédié aux aspirations et au développement du collaborateur avec la mise en place de *Development Review*, en complément de la *Performance Review*. Ce moment clé est organisé chaque année durant la période estivale. C'est un rendez-vous privilégié entre chaque collaborateur et son manager qui participe à sa réalisation et à sa reconnaissance. Il s'agit de définir ensemble, collaborateur et manager, un plan individuel de développement basé sur les aspirations professionnelles de chaque collaborateur et les opportunités au sein de l'entreprise, comme les mobilités possibles entre métiers ou dans différentes géographies.

Les études montrent que les perspectives de carrière sont un critère important d'engagement des collaborateurs. Le programme de mobilité interne a été structuré pour permettre la mobilité inter-métiers. Un Comité Mobilité a été mis en place dans ce sens. Le développement de Plastic Omnium sur la mobilité hydrogène, sur la gestion de la Data, sur la *Software House* ou l'électrification a également abouti à la définition de nouveaux postes intégrant des expertises spécifiques. Cela permet d'offrir des perspectives d'évolution et de mobilités accrues.

Reconnaître la contribution de chacun à la performance globale est aussi un élément essentiel. Le système d'évaluation de la performance opérationnelle de Plastic Omnium cherche à ancrer une culture de la reconnaissance plus forte. Le processus de revue des objectifs a été standardisé et homogénéisé dans le Groupe, selon les principes de suivi en temps réel des performances. Il est possible de modifier et d'évaluer les objectifs du collaborateur tout au long de l'année, en lien avec les objectifs stratégiques du Groupe, et afin de s'adapter à l'environnement changeant dans lequel évolue l'industrie.

La fixation d'objectifs individuels est alignée sur les piliers stratégiques du Groupe. Ils sont répartis en cinq catégories :

- proximité clients et satisfaction qualité ;
- responsabilité sociétale de l'entreprise ;
- développement des collaborateurs et management ;
- excellence opérationnelle ;
- innovation.

La rémunération fait également partie des éléments essentiels pour attirer et fidéliser les talents. La politique de rémunération est fondée sur la justesse et l'équité, avec des critères objectifs, ne laissant pas la place aux discriminations, quelles qu'elles soient.

Bien que faibles, ainsi que le démontrent les bons Index de l'Égalité Femmes/Hommes des entités françaises (entre 85 et 94 sur 100 selon les entités), les écarts salariaux sont analysés et des plans d'actions sont mis en place pour les réduire. Globalement, les rémunérations moyennes pratiquées sont supérieures aux minima légaux.

Plastic Omnium propose localement des avantages complémentaires tels que les politiques collectives d'intéressement, la couverture maladie ou encore le Plan Épargne Groupe. Au 31 décembre 2022, le Plan Épargne Groupe mis en place en France compte 1 460 adhérents, détenant 1 492 931 actions de Compagnie Plastic Omnium SE, soit 1,01 % du capital social, achetées sur le marché boursier (se référer au chapitre 3.6 « Répartition de l'actionnariat de Compagnie Plastic Omnium SE »).

Enfin, Plastic Omnium s'attache à créer un environnement de travail agréable et bienveillant, aussi bien au sein des usines que dans les bureaux : création d'open spaces paysagers, nouveaux bureaux et sièges ergonomiques, certification « WELL » ciblée en 2023 à la fin des travaux du Siège à Levallois par exemple.

La première enquête PULSE qui s'est déroulée au printemps dernier, a été l'occasion pour les collaborateurs de s'exprimer sur ce qu'ils ressentent au sein de Plastic Omnium. Pour l'édition 2022, le taux de participation a atteint 57 %, avec plus de 12 000 répondants et 62 000 commentaires. Pour les cadres, la participation atteint 81 %. Les plus hauts scores ont été attribués aux thèmes suivants :

- la définition des objectifs ;
- le sens des missions confiées ;
- les relations entre collègues.

Les plus hauts scores par rapport au *benchmark* (comparaison avec les résultats des autres entreprises du secteur) concernent :

- la liberté d'opinion ;
- le développement des compétences ;
- l'équité.

Suite à la communication des résultats, des centaines de managers ont défini des plans d'actions. Plus de 500 actions ont été identifiées sur la base des retours des employés, et 20 % d'entre elles sont directement en lien avec les priorités du Groupe au global : Récompense, Développement des compétences et Autonomie.

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

FOCUS SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE

Dans un contexte de marché en pleine mutation et de projets de transformation pour le Groupe, des actions de communication interne ont régulièrement été organisées. Ainsi, la raison d'être, les valeurs et la vision stratégique du Groupe ont largement été partagées lors d'une convention organisée pour l'ensemble des directeurs et sur l'ensemble des canaux de communication. En externe, la raison d'être a été dévoilée à l'occasion du Capital Markets Day en mai 2022.

Des informations sur la stratégie sont régulièrement partagées et de façon privilégiée avec les directeurs, notamment via les événements *Directors' Webcast* (3 en 2022). De plus, le Groupe déploie une stratégie éditoriale permettant de diffuser l'actualité de l'entreprise avec les équipes :

- sur « Topnet », l'intranet du Groupe, 189 actualités ont été publiées en 2022 (+ 15 % vs 2021). En sus, chaque collaborateur a désormais la possibilité de partager une actualité locale via un espace appelé PO Voices ;

- les actualités les plus significatives sont directement envoyées sous forme d'emailing appelé Topnews (15 en 2022) ;
- le lancement d'une newsletter mensuelle The Recap ;
- un condensé des informations est ensuite fourni mensuellement à tous les sites, partout dans le monde, pour qu'ils s'en fassent l'écho sur leurs écrans de communication, présents le plus souvent dans les zones de pause. Chaque mois, en moyenne 65 sites les diffusent ;
- enfin, le Groupe édite un magazine interne bi-annuel, appelé « Optimum », dont le contenu est construit à partir de Comités éditoriaux et de rédaction réunissant l'ensemble des activités du Groupe et les fonctions centrales. Ce magazine est traduit en 8 langues et disponible pour tous les collaborateurs de manière digitale ou papier. Le dernier numéro présentait la raison d'être, les valeurs et les développements stratégiques du Groupe.

La communication du Groupe se déploie également sur les réseaux sociaux avec une forte croissance de LinkedIn notamment (+52 % de followers) et le lancement en fin d'année d'un compte Instagram.

Performances

LE TURNOVER DES CADRES

	2020	2021	2022
Taux de <i>turnover</i> des cadres	9,95 %	13,82 %	11,77 %

La tendance observée en 2021 d'augmentation du turnover s'est stabilisée en 2022 dans un contexte de reprise économique et de dynamisme du marché.

LE TAUX D'ABSENTÉISME PAR MOTIF

	2020	2021	2022
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,04 %	0,04 %	0,03 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,54 %	2,77 %	3,20 %
TAUX D'ABSENTÉISME TOTAL	2,58 %	2,81 %	3,30 %

Au sein du Groupe, l'absentéisme, quoiqu'en légère hausse, se maintient à un niveau faible.

ÉGALITÉ DES CHANCES, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Description du risque

Les discriminations volontaires ou involontaires peuvent rendre plus difficiles les opportunités de carrière pour certaines populations. C'est le cas pour les personnes en situation de handicap, les femmes, les jeunes, mais plus largement pour l'ensemble des minorités y compris celles liées à l'origine ethnique ou culturelle. Ces discriminations peuvent empêcher la création d'un terrain propice à l'inclusion de ces populations sur le long terme et donc pénaliser la performance globale de l'entreprise.

Ces discriminations peuvent avoir plusieurs conséquences pour un Groupe comme Plastic Omnium :

- priver l'entreprise de la richesse de talents diversifiés représentatifs de la société et de l'environnement local et avoir un impact sur sa performance tant locale que globale ;
- causer une baisse d'engagement de la part de collaborateurs qui pourraient se sentir atteints ou pénalisés par cette discrimination ;
- générer des sanctions pénales et financières dans des faits avérés de discrimination.

Politiques et procédures

La diversité des talents et des profils au sein des équipes fait partie de la richesse du Groupe. Plastic Omnium reconnaît la nécessité d'offrir un milieu de travail inclusif pour l'ensemble des collaborateurs, en accordant une importance particulière à la promotion de l'emploi des jeunes, au développement des carrières des femmes et à l'intégration de travailleurs en situation de handicap. En complément, Plastic Omnium cherche à rendre son organisation et les équipes qui la composent plus représentatives des cultures locales sur les marchés où elle est présente, en intégrant les dimensions spécifiques issues de la diversité locale.

L'adhésion du Groupe au Pacte Mondial des Nations unies en 2003 est, entre autres, à l'origine de la politique Diversité. La lutte contre toute forme de discrimination est réaffirmée régulièrement. Elle est intégrée au Code de conduite du Groupe. Les actions en faveur des femmes et des jeunes sont également des marqueurs du programme ACT FOR ALL™.

Plastic Omnium est convaincu que la diversité et l'inclusion sont source de meilleures idées et d'innovations qui améliorent la performance de l'entreprise. C'est un axe majeur de sa stratégie qui se traduit par des objectifs quantitatifs dans toute l'organisation et qui passe par la mise en place d'un environnement de travail inclusif.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

Pour avoir un impact, la diversité doit être intégrée à la culture de l'entreprise. C'est pourquoi Plastic Omnium a développé un plan de formation pour contrer les idées reçues et les biais cognitifs sur ces thématiques. Le Groupe veut également valoriser la mobilité interne et les opportunités de carrières des femmes en favorisant les initiatives locales.

L'analyse de la disparité des salaires a permis la mise en place d'actions de réduction progressive des écarts, en réservant une part du budget pour les correctifs salariaux.

Développement des carrières pour les femmes

Afin de progresser sur la place des femmes dans le Groupe et l'industrie, Plastic Omnium s'est fixé plusieurs objectifs à horizon 2030 :

- 30 % de femmes dans les effectifs du Groupe ;
- 30 % de femmes Ingénieurs et cadres ;
- 40 % de femmes dans les Comités de Direction du Groupe et de ses activités.

Trois axes sont développés en vue d'atteindre ces objectifs :

- identifier et promouvoir les profils féminins susceptibles de correspondre aux postes de direction vacants ;

- sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux biais inconscients et au bénéfice d'une Direction plus mixte ;
- soutenir les femmes dès leur entrée dans le Groupe, faire évoluer les procédures internes et les outils de travail et développer des parcours adaptés.

En parallèle, le Groupe a pour ambition d'atteindre 30 % de profils féminins au sein des effectifs permanents techniques et ingénieurs d'ici à 2025. Quatre axes spécifiques ont été développés pour augmenter la part des femmes dans cette population :

- favoriser le recrutement externe et atteindre 30 % de femmes sur les nouvelles embauches dans ces métiers en 2025 ;
- favoriser la mobilité interne et permettre à au moins une collaboratrice de se positionner sur chaque offre ;
- agir sur la rétention des profils féminins techniques et viser zéro départ volontaire sur ces fonctions ;
- accélérer l'acculturation et supprimer les biais à l'entrée par un cycle de formation spécifique dédié aux cadres et ingénieurs.

L'accent sera également mis sur les recrutements de jeunes talents grâce à des initiatives telles que « Elles bougent ».

RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	2020	2021	2022
Nombre de femmes dans les effectifs du Groupe	5 888	5 737	9 279
Part des femmes dans les effectifs du Groupe	26 %	26 %	31 %
Nombre de femmes ingénieurs et cadres	1 121	1 136	1 687
Part des femmes ingénieurs et cadres	21,6 %	22,2 %	23,2 %
Nombre de femmes à des postes de <i>Senior Executive</i> *	-	11	16**
Part des femmes à des postes de <i>Senior Executive</i> *	-	24,4 %	23,2%**
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	111	163	285
Part des femmes dans les recrutements de cadres	28,5 %	27,1 %	27,0 %

* Cet indicateur est suivi depuis 2021.

** En 2022, le périmètre de reporting a été élargi pour prendre en compte le Comité de Direction de New Energies, HBPO et PO Lighting.

Au regard de ces engagements, plusieurs actions ont été menées à bien en 2022.

Le Groupe a mis en place des objectifs Diversité dans ses différents organes de gouvernance ainsi que pour la population cadres. En 2022, le nombre de femmes sur l'ensemble des grades de la fonction cadre a augmenté à nouveau. Le Comité exécutif du Groupe est composé de 13 membres dont 4 femmes, soit 31 %.

Le réseau interne WoMen@PO, lancé en avril 2019, regroupe désormais plus de 450 femmes et hommes souhaitant sensibiliser leurs collègues et générer du dialogue sur le sujet de la mixité et l'inclusion. Ils sont soutenus par trois sponsors membres du Comité de Direction et un Coordinateur Groupe qui en assure l'animation. Cette année, le programme a été étendu en Espagne, en Inde, au Royaume-Uni, en Pologne et en Allemagne, pays qui ont déjà planifié des événements dès le premier trimestre 2023. En juin dernier, une « séance d'autonomisation » avec Félicie Burelle a attiré plus de 400 employés. Plus récemment, Staci J. Duncan, responsable de la chaîne de valeur de BMW, a partagé son parcours dans l'industrie automobile en tant que femme.

Le réseau WoMen@PO d'Amérique du Sud a lancé de nombreuses

actions, y compris des discussions numériques ouvertes pour mettre en avant les employées et des groupes de discussion « Espace sûr ». La section américaine très active de WoMen@PO a organisé une série de sessions « Lunch & Learn » avec des conférenciers inspirants.

En novembre 2022, l'Espagne a organisé une « Journée de l'égalité des sexes », avec une initiative différente déployée sur chaque site, avec par exemple un escape game sur le thème de l'égalité. L'équipe espagnole a également accueilli des jeunes filles sur les sites pour leur expliquer les différents postes.

La France a mis en place un café numérique sur le thème des stéréotypes féminins et masculins, ainsi que des activités de soutien à l'association « Girls on the move / Elles bougent ». Les partenariats avec les associations sont un levier intéressant pour contribuer à faire évoluer les clichés et les stéréotypes. Les collaboratrices de Plastic Omnium, marraines de l'association « Elles Bougent » font la promotion des métiers techniques et d'ingénieurs auprès des jeunes femmes afin de les attirer vers des formations et des carrières scientifiques. Cette année, 4 sites en Espagne, Belgique, Chine et au Maroc ont également décidé de participer à l'initiative « Girls on the move », émanation internationale de « Elles bougent », qui ouvriront leurs sites aux étudiantes de la région.

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

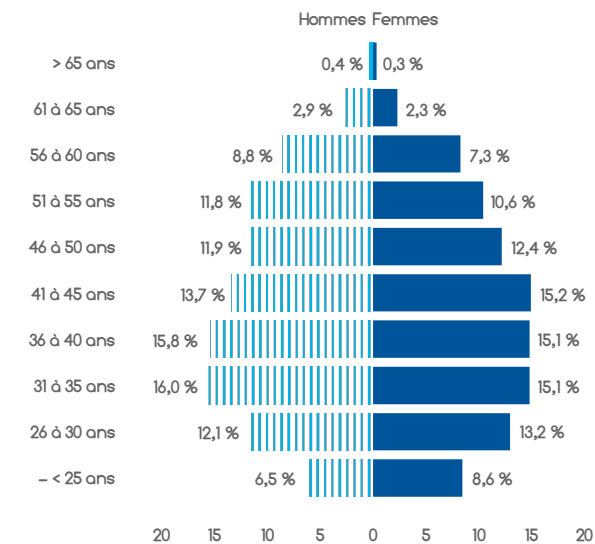
Performances

Les entités Plastic Omnium ont calculé leur Index Égalité Femmes/Hommes, obligatoire en France depuis début 2019. Pour 2022, les deux entités comprenant la plus grande partie des effectifs (IES et CES) ont un résultat en hausse compris entre 94 et 95. Les autres entités ont un résultat compris entre 85 et 86.

Les axes d'amélioration identifiés viennent renforcer l'orientation principale prise par le Groupe depuis plusieurs années : la promotion des femmes aux postes de direction.

Plastic Omnium a remporté le Trophée du Codir « Conquérant » de l'année 2022, décerné par le Groupe RH&M, spécialisé dans la formation et le développement des Professionnels des Ressources Humaines et des Cadres du Management. Cette initiative qui met à l'honneur le rôle du collectif dans le succès d'une stratégie.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE



Hors PO Lighting

Promotion de l'emploi des jeunes

Renforcer son attractivité auprès des jeunes afin d'attirer les talents nécessaires aux ambitions de Plastic Omnium est un axe fort de la politique Diversité. Pour ce faire, le Groupe va à la rencontre des étudiants dans les écoles et les universités.

Des partenariats sont ainsi établis avec des écoles développant des compétences stratégiques pour le Groupe :

- en France, avec l'École Centrale Lyon et le Raid Centrale Supélec, mais aussi avec l'UTC Compiègne et l'INSA. Plastic Omnium développe également une relation avec ENS-Saclay sur le thème du renforcement de la diversité dans les métiers scientifiques.
- en Angleterre, avec le Burton and South Derbyshire College ;
- aux États-Unis, avec l'Université de Kettering dans le Michigan ;

- en Slovaquie, avec la STU-Slovak University of Technology à Bratislava, l'équipe d'étudiants de Bratislava STUBA GREEN TEAM dans le domaine du sport automobile et La Silesian University of Technology à Gliwice ;
- en Pologne, avec l'Université Technologique de Lublin (Lublin University of Technology) ;
- en Roumanie, avec l'Université de Pitesti ;
- en Inde, avec la formation CAD/CAM/GURU Solutions Pvt. Ltd.

Le Groupe a également participé à des événements à destination d'un jeune public :

- un "graduate program" a été lancé en Inde ouvert exclusivement aux femmes ;
- des programmes de mentoring ont été mis en place en Chine, Inde et France ;
- des sessions de "Lunch & Learn" visant à regrouper le temps d'un déjeuner des populations jeunes sur des sujets de formation continue ont vu le jour en mode participation virtuelle ;
- un programme de "gender recognition" a été lancé aux USA.

Plastic Omnium lance en 2023 :

- un programme coordonné de relations avec les écoles autour des sites industriels, en extension du réseau Girls on the Move créé par l'association Elles Bougent, destiné à attirer des étudiants vers les métiers industriels ;
- une extension de ses graduate programs sur plusieurs pays avec un focus sur certains métiers sensibles comme la finance ou les métiers de l'informatique ;
- une école de formation interne de roboticiens au Maroc pour ses applications industrielles en Europe.

Performances

Le Groupe a poursuivi sa politique de recrutement de stagiaires et d'apprentis cette année. Ainsi 1 204 stagiaires, VIE et apprentis ont été accueillis et accompagnés en 2022, soit 329 de plus qu'en 2021. Grâce aux politiques menées en faveur du recrutement de jeunes en contrat d'apprentissage ou en stage, l'objectif de 2025 (1 000 recrutements) a été atteint et revu à la hausse à 1 300 recrutements. En 10 ans, plus de 400 jeunes talents ont participé au programme international VIE du Groupe.

Par ailleurs, aucun incident de discrimination n'est à signaler en 2022.

En octobre 2022, la 4^e édition de la journée d'intégration des alternants et stagiaires d' α -Alphatech a réuni plus de 40 alternants et stagiaires des sites de Levallois-Perret, α -Alphatech, Nanterre et des usines CES de Compiègne et Pfastatt.

Cette journée, dédiée à nos jeunes recrues, s'inscrit dans notre politique ACT FOR ALLTM en faveur de l'emploi et de l'insertion des jeunes dans le Groupe. Cette journée d'intégration a pour objectif de présenter Plastic Omnium, les produits ainsi que les différentes fonctions et cœurs de métier de Clean Energy Systems et New Energies.

Cette action, pierre angulaire du processus d'intégration des jeunes, facilite leur arrivée en les familiarisant rapidement avec l'environnement PO. Cet événement permet également de créer un premier sentiment d'appartenance et une communauté de référence vers laquelle se tourner.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

NOMBRE DE STAGIAIRES/VIE/APPRENTIS

	2020	2021	2022	Objectif 2025
Nombre de stagiaires/VIE/apprentis	804	875	1 204	1 300

Travailleurs en situation de handicap

Le groupe Plastic Omnium a fait le choix depuis plusieurs années de promouvoir une forte diversité au sein de son entreprise. La diversité est une richesse et contribue à une meilleure performance globale.

Politiques et procédures

Plastic Omnium est signataire du *Manifeste pour l'Inclusion des personnes handicapées dans la vie économique* pour affirmer ses engagements dans ce domaine.

Après 4 années de Convention avec l'AGEFIPH, la politique handicap France de Plastic Omnium s'inscrit depuis le 1^{er} janvier 2022 dans le cadre d'un Accord relatif à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cet Accord, signé par toutes les organisations syndicales représentatives pour le Groupe en France pour la période 2022-2024, a été agréé par la DRIEETS (Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Il prévoit notamment de :

- changer le regard sur le handicap grâce à des formations et des actions de communication/sensibilisation ;
- maintenir dans l'emploi nos collaborateurs en situation de handicap ;
- recruter et intégrer des collaborateurs en situation de handicap ;
- développer nos achats auprès du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) ;
- piloter et assurer le suivi de la politique handicap France.

En complément, pour faire connaître sur le terrain les dispositions contenues dans l'Accord et relayer les objectifs, deux sponsors handicap ont été nommés au sein des Directions opérationnelles.

En France, la Mission Handicap travaille à une meilleure inclusion des personnes porteuses de handicap au sein de l'ensemble des sites du Groupe. Elle s'appuie sur un réseau de référents présents sur chaque site français. Les interlocuteurs de la politique handicap sont organisés selon une gouvernance dédiée :

- une personne à temps plein au sein de la Direction des Ressources Humaines et du Développement Durable du Groupe accompagnée d'un étudiant en alternance ;
- un référent par site au sein de l'équipe Ressources Humaines ;
- des relais au sein des équipes HSE, Santé (infirmières, assistantes sociales), IRP, managers ;
- la mobilisation de partenaires externes : Services de Santé au travail, Cap Emploi, Agefiph, Cabinets spécialisés...

La sensibilisation est un des facteurs clés de succès pour construire une culture favorisant la diversité notamment en supprimant les biais conscients et inconscients. En ce sens, plusieurs actions ont été menées en 2022.

Une campagne d'information est déployée chaque trimestre depuis 2021 par la Mission Handicap sur tous les sites français de Plastic Omnium. En 2022, les thèmes mis en lumière par voie d'affichage ont porté sur le cancer, les troubles musculo-squelettiques, le trouble du spectre autistique et les troubles Dys, la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Au printemps, des webinaires sur l'accessibilité numérique ont été proposés pour la deuxième année consécutive et ont rassemblé une centaine de collaborateurs.

À l'automne, une vidéo témoignage a été réalisée et publiée en interne et en externe pour montrer l'engagement des collaborateurs en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Lors de la SEEPEH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) du 14 au 20 novembre 2022 sur le thème du plein-emploi pour les personnes handicapées, plusieurs animations ont été réalisées sur les sites de Plastic Omnium en France : quiz, jeux, mise en situation réelle ou par des casques de réalité virtuelle, café-signe sur la déficience auditive, stands d'information...

Pour la participation au *Duoday* au cours de la même semaine, 27 collaborateurs se sont portés volontaires pour former des duos avec des personnes en situation de handicap et leur faire découvrir leur métier et le monde de l'entreprise. Au final, ce sont 10 binômes répartis sur 7 sites qui ont pu être constitués pour répondre aux personnes en situation de handicap qui se sont inscrites pour participer à cette journée.

Afin de favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap en France, plusieurs actions ont été déployées en 2022 :

- signature d'un partenariat avec un cabinet spécialisé pour accompagner les recrutements de Plastic Omnium France et ainsi participer à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- participation à des forums de recrutement spécialisés pour aller à la rencontre de personnes en situation de handicap en recherche d'emploi (stage, alternance, CDI) : forum du CIDJ, forum inversé et forum des métiers avec notre partenaire Arpejeh et « les mardis des talents et de l'inclusion »,
- publication des offres d'emploi sur un *job-board* spécialisé pour les personnes en situation de handicap en France (www.handicap.fr) ;
- organisation de visites d'entreprises pour un public composé de jeunes en situation de handicap ;
- poursuite de l'action de mentorat entre les salariés de Plastic Omnium France et des étudiants en situation de handicap.

Ces efforts ont notamment permis le recrutement de 12 personnes dont trois personnes porteuses de troubles du spectre autistique. Pour ces profils, une sensibilisation préalable des équipes a été mise en place afin d'adapter et de sécuriser leur intégration.

Plastic Omnium travaille de façon pluridisciplinaire pour rechercher les solutions de maintien dans l'emploi de ses collaborateurs, notamment ceux déclarant une situation de handicap. Le maintien dans l'emploi fait ainsi intervenir les HSE, les ergonomes, la Mission handicap, les services de santé au travail, l'assistante sociale, Cap Emploi ou d'autres experts externes. Des solutions sur-mesure peuvent être prévues en fonction des besoins spécifiques des salariés titulaires d'une reconnaissance de handicap.

Les achats réalisés auprès du Secteur du Travail Protégé et Adapté sont également un moyen essentiel pour soutenir l'emploi de travailleurs en situation de handicap. Tous les sites français travaillent avec des ESAT – Établissement et Service d'Aide par le Travail – ou des EA – Entreprise Adaptée. En 2022, Plastic Omnium a dépensé plus de 1,5 million d'euros auprès d'une vingtaine de fournisseurs dans des domaines conditionnement, logistique, espaces verts... Deux usines font également appel à des usagers d'ESAT qui travaillent dans les locaux de Plastic Omnium pour renforcer les équipes de salariés permanents.

En 2022, une formation au handicap a été organisée pour les acheteurs de prestations indirectes. Cette formation a pour objectif de développer davantage de collaboration entre l'entreprise et le Secteur du Travail Protégé et Adapté.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par le renforcement d'un partenariat avec le GESAT, réseau d'achats spécialisé auprès du Secteur du Travail Protégé et Adapté.

En 2022, pour mieux piloter certaines données-clés, la Mission Handicap a mis en place un processus interne de reporting mensuel portant sur 5 indicateurs ; ceux-ci permettent un suivi régulier des actions des sites français et des propositions d'actions correctives le cas échéant. Par ailleurs, la Mission Handicap anime le sujet du handicap par des réunions mensuelles avec les référents handicap et met à leur disposition diverses ressources dans un espace de fichiers partagés.

TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE SCOPE MONDE

	2020	2021	2022
Nombre de travailleurs handicapés	393	421	389
Postes de travail modifiés pour les travailleurs handicapés	40	55	38
Nombre de travailleurs handicapés recrutés dans l'année	21	28	12

Hors PO Lighting

DIALOGUE SOCIAL

Description du risque

Le dialogue social est indispensable au bon climat social et à l'implication du corps social dans la stratégie du Groupe. Assurer une bonne représentation des collaborateurs, leur permettre une libre association et le respect des droits syndicaux, donner une information fiable et juste, consulter les représentants des collaborateurs pour les décisions qui le requièrent, négocier avec les instances de représentation et les organisations syndicales représentatives dans le Groupe, sont les éléments fondamentaux du dialogue social.

La qualité du dialogue social est également un facteur d'engagement des collaborateurs. À l'inverse l'absence de dialogue social engendre une perte de cohésion, d'adhésion des collaborateurs, des risques de conflits. Elle entrave le développement de l'entreprise et sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie.

Politiques et procédures

Plastic Omnium mène une politique de relations sociales visant à développer le dialogue et la concertation dans tous les pays où le Groupe est implanté. Le dialogue social est présent à tous les niveaux, localement dans chaque pays et entité, mais aussi au niveau Groupe et Européen. Partie intégrante des fonctions supports du Groupe en matière de Ressources Humaines, la direction des Relations Sociales veille à la qualité de ce dialogue au sein du Groupe notamment au travers de l'animation du Comité Européen de Concertation et aux négociations pour l'ensemble des Activités. Le Conseil d'Administration de Plastic Omnium compte deux représentants salariés élus par les représentants des collaborateurs à travers le Comité Européen de Concertation et le Comité de Groupe France.

Performance

Mis en place, dès 1996 par un accord d'anticipation sur les dispositions légales, le Comité Européen de Concertation de Plastic Omnium est composé de 39 membres titulaires, regroupant des représentants de 10 pays européens au sein desquels Plastic Omnium est implantés.

Performances

En France, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap au sein des entreprises du groupe Plastic Omnium à fin 2021 atteignait presque l'obligation légale de 6% puisqu'il s'établissait à 5,97%, en constante progression depuis le lancement de la Mission Handicap début 2018. Il est à noter que depuis 2021 les déclarations annuelles se font désormais à fin mai de l'année N+1 ; le taux de 2022 n'est donc pas encore connu pour la présente publication.

En 2022, la réunion plénière du Comité Européen a pu à nouveau être organisée physiquement. Au cours de deux journées de préparation, d'échanges et de dialogues, ont été partagés, avec les représentants, les résultats, la stratégie, les aspects relatifs à la responsabilité sociétale, l'environnement, la sécurité et les Ressources Humaines.

Le Comité Européen de Concertation comporte un bureau composé de 5 représentants titulaires (ainsi que 4 suppléants). Il s'est réuni en sus de la réunion du Comité Européen à deux reprises au cours de l'année 2022 de façon à aborder les sujets de mise en œuvre de la stratégie du Groupe et sans attendre une information en réunion plénière du Comité, notamment dans le cadre des projets d'acquisitions.

Au-delà de la concertation organisée au niveau du Comité Européen, le dialogue social est mis en œuvre au niveau local auprès des représentants du personnel et organisations syndicales dans chaque pays et entités. Il donne lieu à de nombreux échanges, concertations, consultations, mais aussi négociations et accords. Ainsi 71 Comités Sociaux et 115 Comités Sécurité sont réunis régulièrement au sein des différents sites ou entités à travers le monde.

Les échanges avec les organisations syndicales et représentants des salariés ont donné lieu à la signature de 215 accords en 2022 témoignant de la qualité du dialogue social au sein du Groupe.

Conclusion : employeur de choix

Le rôle des Ressources Humaines est essentiel pour soutenir les objectifs ambitieux que le Groupe s'est fixé. En effet, l'industrie automobile vit une mutation sans précédent où constructeurs et équipementiers doivent accélérer leur transition vers les nouvelles mobilités.

Pour répondre à chaque pilier stratégique du Groupe (Excellence opérationnelle, Innovation et Développement Durable), les Ressources Humaines ont un rôle essentiel à tenir. Les valeurs du Groupe diffusées grâce à la publication de la raison d'être du Groupe en avril 2022 et incarnées par les collaborateurs renforcent également l'engagement de tous pour atteindre les objectifs ambitieux que le Groupe s'est fixés.





DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

Le succès du Groupe repose sur les compétences, le savoir-faire et l'engagement de ses collaborateurs. La gestion des talents et des compétences permet au Groupe de maintenir un niveau élevé d'expertise et d'anticiper les besoins futurs tout en faisant de Plastic Omnium un employeur de choix. Cela passe par :

- l'amélioration de l'expérience collaborateur par son développement professionnel ;
- le renforcement de la robustesse des processus de mobilité interne et de développement des carrières ;
- l'anticipation de l'évolution des métiers et les besoins en formation et récompenser la performance opérationnelle.

Après avoir publié sa raison d'être et pour accroître son attractivité auprès des talents, le Groupe poursuit son travail autour de la marque employeur en impliquant de nombreuses équipes comme la Direction des Ressources Humaines, du Développement Durable, de la communication et les différents métiers.

Sur la page LinkedIn du Groupe, on compte 226 000 abonnés à fin 2022 en hausse de 56 % par rapport à 2021. 124 publications y ont été effectuées pendant l'année. Cette année, Plastic Omnium a fait son entrée sur Instagram, visant à engager sur deux thèmes principaux : l'actualité orientée sur les personnes et la pédagogie sur les produits. L'audience cible est variée : dans un premier temps les collaborateurs PO, ainsi que les futurs talents, les clients et les passionnés d'automobile, de design et de techno.

1 410 offres d'emplois/stages ont été publiées en 2022 (vs. 995 en 2021) et en moyenne 3 900 candidatures ont été reçues chaque mois (vs. 2 448 candidatures par mois en 2021).

4.3.2 ENJEUX SOCIÉTAUX

4.3.2.1 RISQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET ÉVASION FISCALE

Description du risque

Au sein d'un Groupe international, il est particulièrement important de prendre en compte le risque d'éthique des affaires et d'évasion fiscale. Ce risque peut couvrir plusieurs thématiques telles que notamment les fraudes, la corruption, les conflits d'intérêts, les délits d'initiés ou encore les pratiques anti-concurrentielles. Il peut concerner des actes isolés qui ne respecteraient pas les réglementations en vigueur ou les politiques et procédures internes à l'entreprise qui s'exposerait alors à des sanctions financières de la part des autorités et pourrait voir son image ternie.

Politiques et procédures

1) Le Code de conduite

Pour prévenir la survenance de ces actes isolés, Plastic Omnium a formalisé son Code de conduite depuis 2003 et le revoit régulièrement. La dernière mise à jour, en 2018, a été l'occasion de scinder le document en deux parties : engagements et obligations de Plastic Omnium vis-à-vis des salariés et réciproquement. C'est aussi à cette date qu'a été introduite dans le Code de conduite la procédure d'alerte de Plastic Omnium.

Ce Code de conduite présente les règles non négociables en matière de respect des Droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de concurrence, de santé/sécurité, de diversité, d'environnement et de lutte contre les discriminations, la fraude, la corruption et le trafic d'influence. Il rappelle également les engagements demandés aux salariés : protéger les actifs et l'image du Groupe, garantir la qualité et la sécurité des produits, et respecter les règles éthiques et légales

applicables. Le Code de conduite est traduit dans les principales langues en vigueur au sein du Groupe soit 22 langues à ce jour.

De plus, l'adhésion de Plastic Omnium au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003 l'engage à respecter les 10 principes en matière de respect des Droits de l'Homme et des normes internationales de travail, de préservation de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Le Comité de Contrôle Interne et Conformité est composé des Directions Ressources Humaines, Finance, Conformité, Risques et Audit Interne, Juridique et des activités. Il guide les politiques et actions du Groupe en matière de conformité et s'appuie sur un réseau de correspondants Conformité à travers le monde.

2) La formation et sensibilisation des salariés à l'éthique : les formations sous forme de e-learning se sont poursuivies sur l'année 2022.

- Le e-learning Code de conduite a été suivi en anglais par tous les nouveaux collaborateurs cadres du Groupe. Il est intégré dans le *Welcome package* des cadres. Il est disponible dans 7 langues et sera traduit en 2023 dans les langues de 3 nouveaux pays (Inde, Japon, Brésil). À chaque fois qu'une nouvelle traduction est disponible, tous les cadres du pays concerné repassent cet e-learning dans leur langue.
- Le e-learning anti-corruption, disponible en 22 langues, est suivi par tous les cadres du Groupe et les non-cadres des fonctions exposées (achats, ventes, logistique, finance). En juin 2022 a débuté une campagne de formation pour ce module qui s'est clôturée en décembre.

HBPO a mis en place en 2020 son propre module d'e-learning intégrant des vidéos de formation proposées par les Nations Unies. Un plan sur 3 ans prévoit l'enrichissement progressif de l'e-learning ainsi que la formation de l'ensemble des cadres et du personnel administratif ;

3) La cartographie des risques de corruption sera actualisée en 2023, notamment pour couvrir les nouvelles activités. Cette actualisation qui impliquera les opérations, portera sur l'identification des risques, leur analyse, l'inventaire des contrôles existants et sur la hiérarchisation des risques en fonction des critères d'impact et d'occurrence. Le cas échéant, cette actualisation permettra de mettre en exergue des contrôles complémentaires à mettre en œuvre.

4) Les procédures d'évaluation des tiers : Plastic Omnium développe une approche responsable de ses achats et de ses approvisionnements. Mettre en place une chaîne d'approvisionnement responsable nécessite de connaître ses fournisseurs et d'identifier les risques encourus pour mieux les maîtriser. Pour cela, le Groupe s'attache à évaluer la conformité de ses fournisseurs aux exigences de Développement Durable en utilisant des solutions digitales. En 2022, Plastic Omnium a ainsi mis en place le programme *Know Your Suppliers* comprenant :

- une gouvernance spécifique : le *Supplier Compliance Committee* ;
- des procédures dédiées ;
- des outils de suivis et d'évaluation.

Cette démarche est fondée sur un prérequis : la signature de la Charte Fournisseurs. Le programme comprend ensuite l'évaluation générale des fournisseurs du Groupe, couvrant 95 % de ses dépenses, à travers une plateforme d'évaluation des risques. Enfin, des évaluations plus approfondies selon des critères définis (pays d'implantation, secteurs d'activité, sanctions et les controverses dont les fournisseurs auraient pu être sujets) sont réalisées en partenariat avec ECOVADIS. Les fournisseurs présentant un risque faible (vert) ne sont soumis à aucune diligence, mais restent suivis régulièrement. Si les fournisseurs présentant un risque moyen (orange) sont tenus de s'engager

activement dans une démarche d'évaluation en vue d'améliorer leur performance. Enfin, les fournisseurs présentant un risque élevé (rouge) doivent faire l'objet d'un plan d'actions immédiat et d'une remédiation sans quoi ils ne peuvent être consultés dans le cadre d'appels d'offres.

L'ensemble des informations liées aux fournisseurs sont accessibles via une plateforme digitale.

- 5) Les procédures de contrôle comptable visent notamment à empêcher que les livres masquent des faits de corruption. L'Audit Interne veille régulièrement au respect de ces procédures dans l'ensemble des filiales du Groupe ;
- 6) Le mécanisme d'alerte : les signalements émanant d'employés relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite sont recueillis par e-mail (corporatesecretary.ethicsalert@plasticomnium.com) ou courrier (Compagnie Plastic Omnium, Alerte Éthique, 1 allée Pierre-Burelle, 92300 Levallois-Perret), les employés pouvant par ailleurs, alerter leurs managers ou toute autre personne s'ils le souhaitent. Les alertes sont traitées de manière anonyme. Le dispositif est présenté dans le Code de conduite disponible sur l'intranet et le site Internet du Groupe en 22 langues. Un Comité dédié est en charge du suivi et du traitement de ces alertes (hors activité HBPO dont les alertes sont suivies par les *Compliance Officers*, mais à la suite de l'acquisition d'HBPO, le procédé sera modifié en 2023 pour que l'activité HBPO y soit intégrée). Ce Comité *ad hoc* est composé des Directions Conformité, Ressources Humaines et Audit Interne. Il étudie les alertes, les besoins de faire appel à un tiers interne ou externe pour investiguer, décide de la réponse à apporter à l'alerte, suit les avancées et/ou clôture l'alerte.
- 7) Le régime disciplinaire : le Code de conduite de Plastic Omnium a la même portée juridique qu'un Règlement Intérieur lorsque la législation locale le permet. Une politique de tolérance zéro a été instaurée par l'instance dirigeante : tout manquement aux règles du Code de Conduite expose les collaborateurs à des sanctions disciplinaires. Lorsque la législation l'autorise, une mention au Code de Conduite est rajoutée dans les contrats de travail. Tout nouvel embauché en reçoit copie. Un reporting a été mis en place au sein de la Direction des Ressources Humaines. Il permet de suivre, chaque année, les sanctions disciplinaires prises par les équipes ressources humaines locales, dans le cadre d'une violation des dispositions du Code de Conduite.
- 8) Le dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre : la Direction de l'Audit Interne réalise annuellement un programme d'audits, auprès des entités et des sites afin de s'assurer du respect des procédures et de l'efficacité des dispositifs de prévention, de détection et de correction des actes répréhensibles. En 2022, 25 audits ont été menés.
- 9) La gouvernance de l'éthique : Plastic Omnium a développé un réseau conformité qui joue le rôle de relais opérationnel et sert de lien entre les opérations et le siège.

Le Groupe s'est également doté de plusieurs Comités dédiés à la conformité : un **Comité ad hoc** dédié au traitement des alertes, un **Comité du Contrôle Interne et de la Conformité** et un **Comité de Conformité Fournisseur**.

Le Directeur de la Conformité rapporte au Conseil d'Administration du Groupe et est assisté au niveau central par :

- un Directeur Juridique *Corporate* qui assiste ce dernier dans le développement de la stratégie Conformité avec, depuis début 2022, un Directeur Groupe *Compliance Operations* qui s'occupe davantage de l'animation du réseau conformité ;

- certaines fonctions supports telles que les équipes des Directions du Contrôle Interne, des risques, des achats, des Ressources Humaines et de l'Audit Interne.

ÉVASION FISCALE

Par sa présence dans 28 pays, Plastic Omnium est soumis à un nombre significatif de réglementations fiscales souvent complexes, dont l'articulation et l'interprétation sont susceptibles de générer des risques.

Le Groupe a dès lors défini un certain nombre de principes, qui régissent sa politique fiscale :

- le respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels il opère, y compris le dépôt des déclarations fiscales et la réalisation des paiements requis dans les délais impartis ;
- l'engagement de ne pas créer de filiales dans des pays dits « non coopératifs » ou d'utiliser des structures dépourvues de substance économique. En cas d'acquisition d'une telle structure dans le cadre plus large d'une opération de M&A (fusion/acquisition), Plastic Omnium s'efforcera de la liquider dans la mesure du possible ;
- la mise en place et la mise à jour régulière d'une politique de prix de transfert conforme au principe de prix de pleine concurrence ;
- l'établissement de relations constructives et professionnelles avec les autorités fiscales. Ainsi, Plastic Omnium s'est engagé dans le dispositif du Partenariat fiscal avec l'administration fiscale française ;

Le Groupe publie dans ce Document d'Enregistrement Universel la liste de ses filiales consolidées et communique à l'administration fiscale française une déclaration fiscale pays par pays.

La politique fiscale est décidée par la Direction Générale, sur proposition de la Direction Fiscale Groupe, qui est chargée de la mettre en œuvre, en collaboration avec les Directions Financières locales, sous la supervision des Activités.

Performances

L'indicateur de performance, l'Index Sensibilisation à l'éthique a été défini en 2019 comme marqueur du programme ACT FOR ALL™.

Cet index éthique rend compte de la formation et l'adhésion des collaborateurs à l'éthique dans le Groupe. En 2022, il est calculé de la façon suivante :

- Le % de suivi du module Code de conduite par les nouveaux arrivants représente 50 % du calcul de l'index éthique.
- Le % de suivi du module anti-corruption par tous les cadres et par les non-cadres des fonctions exposées (achats, ventes, logistique, finance) représente 50 % du calcul de l'index éthique.

Ainsi, l'index éthique est de 88 % en 2022.

4.3.2.2 CYBER-RISQUE/CONTINUITÉ DE SERVICE DES SI – PROTECTION DES DONNÉES

Description du risque

Un cyber-risque se définit comme tout risque de perte financière, d'interruption des activités ou d'atteinte à la réputation d'une entreprise.

La transformation numérique et la digitalisation des métiers et des activités engendrent un accroissement de la dématérialisation des processus et du volume de données gérées par l'entreprise. Cette transformation, accélérée ces dernières années par la mise en place du programme de transformation OMEGA, doit s'accompagner d'une sécurisation adaptée des systèmes et des données afin de protéger Plastic Omnium de toutes attaques informatiques.





DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

Politiques et procédures

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information, la Direction Cyber Défense pilote la protection des données et la sécurité des réseaux.

Une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information formalise les grands principes, la gouvernance et les règles qui structurent les actions de cyber-défense au sein du Groupe.

Une charte d'utilisation des moyens de communication et des outils informatiques rassemble les règles de sécurité à destination de tous les collaborateurs.

Le Groupe a également formalisé ses engagements dans une Politique de Protection des Données Personnelles.

L'un des enjeux majeurs de la cyber sécurité est de s'adapter aux mutations opérées par le Groupe (acquisitions, transformation, croissance...). Pour cela, Plastic Omnium a établi un plan stratégique cyber sécurité à horizon 2025. Ce plan adresse toutes les thématiques liées à la cyber sécurité et en particulier la protection des données du Groupe, la sécurisation du périmètre industriel, l'évaluation de la maturité de la cyber sécurité de nos fournisseurs ainsi que la mise en place du principe de « zero trust », qui permet de sécuriser l'accès aux données de Plastic Omnium. Ces évolutions vont dans le sens de la digitalisation des pratiques : accès sécurisé à l'information, usage renforcé du cloud ou du travail à distance.

Plastic Omnium s'implique dans différentes associations telles que le CLUSIF (Club de la Sécurité de l'Information Français), le CESIN (Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique) et également le CIGREF (Club Informatique des Groupes et Entreprises Français). Ces clubs réunissent les grandes entreprises françaises, dont les constructeurs automobiles et permettent de mutualiser les informations (dernières attaques subies, échange de bonnes pratiques, nouvelles technologies...). L'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) est également une source d'information essentielle pour veiller aux nouvelles menaces émergentes et s'en prémunir.

Le Groupe est particulièrement attentif aux enjeux de protection des données à caractère personnel. En Europe, cette protection des données personnelles, soumise au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), s'appuie sur une organisation dédiée : deux *Data Protection Officer* (DPO) internes pilotent la conformité RGPD avec le support d'un réseau de correspondants dans chaque pays. Cette organisation permet d'intégrer les principes de protection des données dans la gestion des nouveaux projets, et ce, dès la phase de conception (*Privacy by design*).

Performance

Le développement de la culture cybersécurité au sein du Groupe est un enjeu majeur de la prévention de ce risque. C'est pourquoi, pour former l'ensemble de ses collaborateurs à la cybersécurité, Plastic Omnium a mis en place un module d'e-learning, disponible en 17 langues qui sensibilise les utilisateurs aux principaux risques cyber et rappelle les bonnes pratiques à mettre en œuvre. De plus, le Groupe effectue des campagnes régulières de sensibilisation au risque de phishing (technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles et/ou bancaires en se faisant passer pour un tiers de confiance). Deux exercices simulant une attaque de phishing sur le périmètre Groupe ont été réalisés en 2022.

Dans une démarche d'amélioration continue, un dispositif d'évaluation interne du niveau de maturité des sites industriels est mis en œuvre. Des audits externes sont également réalisés : en 2022, 9 sites sont certifiés ou re-certifiés avec la norme TISAX – *Trusted Information Security Assessment Exchange* – déployée au sein de l'industrie automobile.

4.3.2.3 RISQUE SÉCURITÉ QUALITÉ DES PRODUITS ET SATISFACTION DU CLIENT

Description du risque

Garantir un produit de qualité est un enjeu clé pour Plastic Omnium qui se traduit par l'attention portée sur l'ensemble des étapes du cycle de vie du produit : conception, fabrication, utilisation et fin de vie.

Les produits de Plastic Omnium sont des pièces de sécurité soumises à de nombreuses normes et à des exigences strictes afin d'apporter une entière satisfaction aux clients directs et aux utilisateurs finaux. Un problème de qualité ou de sécurité pourrait avoir de graves conséquences humaines, financières et dégraderait durablement la réputation du Groupe.

Politiques et procédures

La sécurité et la qualité des produits sont intégrées dans le Code de conduite de Plastic Omnium et affichées comme une priorité pour l'ensemble des collaborateurs. Les règles de conduite prévoient d'assurer la conformité des produits ainsi que le respect de normes d'hygiène, de sécurité et de qualité à chaque étape de fabrication, de la conception jusqu'à la distribution. Aucune production n'est autorisée sans la validation des systèmes de contrôle par les équipes qualité. Celle-ci est intégrée dans tous les projets du Groupe.

L'excellence opérationnelle et l'innovation sont non seulement les piliers de la stratégie du Groupe, mais ce sont aussi des valeurs fondamentales garantissant le maintien et le développement de la qualité des produits et des services de Plastic Omnium.

L'innovation fait partie de l'ADN de Plastic Omnium dès sa création. Elle permet de proposer des solutions et des produits toujours plus performants, répondant aux exigences de la mobilité durable et des attentes des clients : sécurité, légèreté, aérodynamisme, recyclabilité, nouvelles énergies.

Industriel depuis son origine, l'excellence opérationnelle de Plastic Omnium est reconnue par l'ensemble de ses clients à travers le monde. Les mêmes exigences d'exécution et de qualité sont appliquées sur tous ses sites de production dans le but de répondre tout au long de la chaîne de production de valeur à la satisfaction des clients. Ces valeurs sont portées au quotidien par les collaborateurs et contribuent à la réussite du Groupe. En 2022, Plastic Omnium a communiqué sa raison d'être. Excellence opérationnelle et Innovation sont ainsi présentées comme des valeurs fondamentales soulignant l'exigence de qualité à tous les niveaux du Groupe :

- « *Nous voyons grand et tenons nos engagements* », c'est dessiner la mobilité du futur. Se fixer des objectifs ambitieux, s'engager à les tenir et viser l'excellence.
- « *Nous prenons des risques pour ouvrir de nouvelles voies* », c'est encourager de nouvelles façons de penser et une prise de risque intelligente. Faire preuve de courage et de détermination pour s'ouvrir aux idées nouvelles. Oser et innover.

Portée par la Direction Qualité de chaque activité avec ses propres politiques et moyens, la qualité est implantée dans plusieurs domaines afin d'assurer son respect tout au long du cycle de vie du produit :

- la qualité opérationnelle ;
- la qualité projet ;
- la qualité système ;
- la qualité fournisseurs.

Plastic Omnium est particulièrement attentif à la protection de ses inventions. Les demandes de brevet sont déposées en couvrant le scope technique de l'invention, en se focalisant sur les caractéristiques clés de la solution technique et aussi les alternatives de conception identifiées, pour bloquer aussi leur accès aux concurrents et réduire les possibilités de contourner le brevet.

Le Groupe utilise en effet des outils collaboratifs pour déposer un brevet :

- La fiche de déclaration d'invention
- Les recherches documentaires. Il existe plusieurs types de recherches documentaires pour savoir si le concept choisi est réellement brevetable. C'est un premier filtre en interne pour avoir une économie d'échelle et éviter de déposer un brevet sur une invention qui existe déjà. Une recherche est également faite sur les solutions concurrentes qui existent déjà et une étude de liberté d'exploitation du produit peut également être réalisée si cela s'avère pertinent.

Des réunions mensuelles sont organisées dans les différentes divisions R&D pour suivre les nouvelles demandes de dépôt de brevet. Lors de ces réunions, les recherches documentaires, les dépôts de brevets ainsi que les analyses de titres appartenant à des tiers sont abordés. Un cabinet conseil accompagne les différentes Divisions du Groupe pour les dépôts de brevets. Les premières demandes de brevet sont d'abord déposées auprès de l'INPI en France ou bien à l'office européen des brevets et sont ensuite étendues aux autres pays. Grâce à la sélectivité faite au moment des dépôts prioritaires, une très grande partie de ces premières demandes ont un premier rapport de recherche qui est analysé de façon positive et font l'objet d'une extension pour couvrir d'autres territoires.

Qualité opérationnelle

La qualité opérationnelle représente les moyens et méthodes mis en œuvre par Plastic Omnium pour assurer la maîtrise de l'ensemble de ses processus qualité et la qualité de ses produits.

Construire et animer la culture de la qualité dans les métiers est indispensable pour assurer la qualité opérationnelle. En effet, le succès d'un programme qualité passe en premier lieu par une organisation robuste, une maîtrise des informations clés, des compétences stratégiques et un leadership moteur.

Des règles strictes sont établies et présentées lors des formations qualité sur la gestion des pièces défectueuses ou suspectes, les inspections, les mesures, la détection des erreurs ou le contrôle des process.

Dans le cadre du projet OMEGA, Intelligent Exterior Systems a renforcé la standardisation dans les métiers en cartographiant les exigences opérationnelles des différentes fonctions. Une feuille de route interne prévoit la communication des nouveaux standards opérationnels par ordre de priorité, sur une période totale de trois ans. L'objectif de ce projet est d'améliorer la performance industrielle et d'homogénéiser les méthodes sur tous les sites de production du métier.

Intelligent Exterior Systems dispose également d'une bibliothèque de formations d'environ 80 modules. Ces formations quadrillent l'ensemble des besoins et exigences qualité : des formations relatives aux exigences clients, aux process, aux analyses de risques et à l'état d'esprit.

La démarche qualité des équipes de Clean Energy Systems s'axe en particulier sur la culture qualité opérationnelle et les non-conformités, avec un objectif de réduction des coûts de la non-qualité à horizon 2026.

HBPO dispose de formations en ligne obligatoires pour tous et de formations sur sites dans les usines. Du fait de la diversité des types d'usines, les formations sont déployées en fonction des risques et observations terrains remontés par les responsables qualité des sites.

Qualité projet

La qualité projet recouvre tous les processus mis en place par Plastic Omnium pour assurer le développement de produits conformes aux

exigences et spécifications des clients.

L'ensemble des produits est évalué d'un point de vue du risque sécurité pour l'utilisateur final dès la phase de conception. Les projets sont testés avec une méthode de risque mécanique. Les exigences spécifiques des clients (CSR – *Customer Specific Requirements*) sont intégrées dans les démarches qualité.

Au sein des laboratoires d'Intelligent Exterior Systems, dont 2 sont certifiés ISO 17025 (certification pour les laboratoires d'étalonnages et d'essais), les équipes réalisent des essais numériques et physiques en utilisant des chambres climatiques et des ponts vibrants ou en réalisant des crash-tests piétons. Les équipes ont également commencé une étude de faisabilité d'un système innovant permettant de voir et détecter les défauts lors des étapes de fabrication.

Au sein de Clean Energy Systems, les tests qualité sont organisés sur les sites de Recherche et Développement du Groupe. La traçabilité complète du produit (traçabilité des composants, identification de la livraison) est systématiquement enregistrée et les données de traçabilité sont sauvegardées. Elle est effective de manière continue.

L'exigence de qualité se fait aussi le porte-parole des besoins et des spécificités des clients. Un plan de réaction est instauré en cas de réclamations client : transmission de l'information au sein de l'usine, traitement, mise à l'écart immédiate des pièces, analyse des stocks et des pièces en transit. Les équipes qualité suivent continuellement les incidents sur le terrain dans les portails clients.

Les attentes et spécificités des clients HBPO tendent à évoluer ce qui amène les équipes à analyser et parfois décomposer les processus existants dans les usines pour, par exemple, réduire les consommations d'énergies à la fabrication.

Au sein d'Intelligent Exterior Systems, la Direction Qualité travaille conjointement avec la Direction Innovation sur les analyses de risques liées aux futures attentes des clients. Ainsi, des évolutions sont en cours notamment sur l'intégration de fonctions ADAS (*Advanced Driver Assistance Systems*) pour les véhicules autonomes ou encore d'un 4D Imaging Radar.

Qualité systèmes

La qualité système regroupe les systèmes de management qualité mis en œuvre dans le Groupe. Le Système de Management Intégré (SMI) permet de piloter plusieurs systèmes qualité, en intégrant les objectifs de chacun, dans une stratégie de performance globale.

L'objectif du SMI est d'atteindre l'excellence opérationnelle au niveau mondial en couvrant l'ensemble des processus pour développer une forte culture de la qualité dans toute l'organisation, et d'en faire la promotion auprès des fournisseurs, clients et partenaires. Il renforce également l'esprit qualité très présent au sein du Groupe avec ses 6 principes qualité basés sur la gestion des non-conformités, les standards de qualité de travail, les exigences des clients, l'environnement de travail, la résolution de problèmes et l'amélioration continue.

Clean Energy Systems a mis en œuvre l'intégration des systèmes qualité regroupant les exigences de l'ISO 14 001 (Système de Management Environnemental), l'ISO 45 001 (Système de Management en matière de Santé et Sécurité au travail), l'ISO 50 001 (Système de Management de l'Énergie) et l'IATF 16 949 (Système de Management de la Qualité spécifique au secteur automobile).

HBPO a également son propre SMI qui intègre notamment l'IATF. Le SMI est en cours de déploiement sur l'ensemble de ses sites. HBPO souhaite adapter ses performances aux enjeux du Groupe et prioriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des coûts dans sa performance globale.

La digitalisation des systèmes qualité permet en outre d'améliorer la gestion des données et la qualité du reporting. Les équipes de Clean Energy Systems ont travaillé sur le déploiement d'un nouvel outil de



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

gestion des données. Ce système interne a pour objectif d'objectiver le processus de prise de décision, fiabiliser la collecte des données et automatiser la traçabilité des informations.

Audits qualité et certifications

La démarche qualité se traduit par la certification de l'ensemble des sites selon la norme IATF 16 949 (Système de Management de la Qualité), par la réalisation d'audits internes produits/process et par le suivi des observations faites par les équipes dédiées au respect des protocoles qualité.

Les audits internes sont obligatoires. Les non-conformités et les recommandations formulées déclenchent systématiquement un plan d'actions soumis à la validation des auditeurs. Les Comités de Direction des usines pilotent également une démarche d'audit de vérification des standards, réalisée par niveau managérial et communément appelée LPA (*Layered Process Audits*).

La part des sites certifiés IATF 16 949 en 2022 est de 95 % (99 sites sur 104). Pour Intelligent Exterior Systems, 38 sites sur 38 sont certifiés, 37 sur 39 pour Clean Energy Systems et 24 sur 27 pour HBPO.

Qualité fournisseurs

Pour déployer la démarche qualité vis-à-vis des fournisseurs, les équipes ont une organisation miroir du service achat. Chaque Business Unit possède une activité dédiée à la sélection et à la gestion des fournisseurs et une activité dédiée au développement. La relation avec les fournisseurs s'articule autour de la qualification des composants et des pièces qui sont assemblés dans les produits finis. Le référencement des fournisseurs intègre la robustesse du système de management de la qualité : une certification ISO 9 001 ou IATF 16 949 est demandée, elle est suivie d'un audit sur site. Enfin, tout au long du partenariat, les matières et les composants sont régulièrement contrôlés à la réception ou dans le processus de fabrication. Dans chaque pays, une équipe d'experts veille à la qualité des produits plus courants tels que les résines, la peinture, la colle, le chrome, les outillages...

Performance

Nombre de centres R&D : 43

Nombre de salariés en centres R&D : 2 616 (à fin décembre 2022, périmètre IFRS)

Familles de brevets déposées : 55

Part des sites certifiés IATF 16 949 : 95 %

4.3.2.4 RISQUE ACHATS RESPONSABLES/ FOURNISSEURS

Description du risque

En raison de son envergure internationale et de ses nombreuses implantations, Plastic Omnium fait preuve d'une vigilance particulière quant aux conséquences que pourraient avoir sur le Groupe les activités et les comportements de ses fournisseurs. Un manquement de l'une de ces parties prenantes aux lois et réglementations portant sur l'environnement, les droits humains ou l'éthique des affaires, peut affecter les activités opérationnelles, la performance économique, ou la réputation du Groupe et porter préjudice à l'entreprise.

Les relations que le Groupe, à travers ses différentes activités, construit et entretient avec ses fournisseurs participent au pilier *responsable entrepreneurship* de son programme de Développement Durable ACT FOR ALL™.

Cette ambition répond pleinement aux principes de responsabilité auxquels le Groupe se réfère en adhérant :

- au Pacte Mondial des Nations unies ;
- aux Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi qu'à la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- aux principes directeurs de l'OCDE.

Le Groupe contribue également à l'atteinte de certains objectifs de Développement Durable des Nations Unies (*voir pages 160 à 162*).

Politiques et procédures

Plastic Omnium développe une approche responsable de ses achats de biens et de services. Mettre en place une chaîne d'approvisionnement responsable nécessite de connaître ses fournisseurs et d'identifier les risques encourus pour mieux les maîtriser. Pour cela, le Groupe s'attache à évaluer la conformité de ses fournisseurs à ses exigences de Développement Durable.

En 2022, Plastic Omnium a ainsi mis en place le programme *Know Your Suppliers* comprenant :

- une gouvernance spécifique : le *Supplier Compliance Committee* ;
- des procédures dédiées ;
- des outils de suivi et d'évaluation.

Responsable Entrepreneurship : la réponse Know Your Suppliers

Pour évaluer et accompagner ses fournisseurs dans la progression de leur démarche Développement Durable, Plastic Omnium a mis en place la démarche *Know Your Suppliers*.

Cette démarche est fondée sur un prérequis : la signature de la Charte Fournisseurs.

Elle comprend ensuite l'évaluation générale d'un panel de fournisseurs couvrant 95 % des dépenses du Groupe, à travers une plateforme d'évaluation des risques.

Enfin, des évaluations plus approfondies selon des critères définis chaque année sont réalisées en partenariat avec ECOVADIS, fournisseur global reconnu d'évaluations RSE.

L'ensemble des informations liées aux fournisseurs est accessible à tous les acheteurs du Groupe.

La gouvernance des achats responsables : le Supplier Compliance Committee

Le *Supplier Compliance Committee* est constitué des Directions de la Performance Achats, de la Conformité, des Ressources Humaines et Développement Durable, du Contrôle Interne et des Risques. Il veille à la pertinence des procédures et processus en vigueur, valide les critères d'évaluation et définit la feuille de route relative au Développement Durable des fournisseurs. Enfin, il avale les solutions de remédiation pour les fournisseurs présentant des risques élevés.

Les outils d'évaluation des fournisseurs

En 2022, une plateforme d'évaluation des risques fournisseurs a été mise en place. Les fournisseurs sont évalués et catégorisés en fonction de leur profil de risque : faible (vert), moyen (orange) ou élevé (rouge). Cette évaluation prend en compte leur pays d'implantation, leurs secteurs d'activité, les sanctions et les controverses dont ils auraient pu être sujets. Elle prend également en compte le profil des principaux membres de leurs instances de gouvernance (Comité de Direction, Conseil d'Administration ou actionnariat). Les fournisseurs présentant un risque faible (vert) ne sont soumis à aucune diligence, mais restent suivis régulièrement.

Les fournisseurs présentant un risque moyen (orange) sont tenus de

s'engager activement dans une démarche d'évaluation en vue d'améliorer leurs performances. En l'absence d'initiatives propres au fournisseur, il est demandé de compléter le questionnaire Ecovadis. Ce questionnaire évalue la performance des entreprises dans les domaines environnement, droits humains et éthique sur la base d'arguments documentés.

Enfin, les fournisseurs présentant un risque élevé (rouge) doivent faire l'objet d'un plan d'actions immédiat et d'une remédiation sans quoi ils ne peuvent être consultés dans le cadre d'appels d'offres.

Par ailleurs, dans le cadre de la feuille de route de neutralité carbone établie par le Groupe, les Directions Achats des Activités et la Direction des Achats Indirects Groupe s'associent à la Direction du Développement Durable pour engager les fournisseurs dans des démarches de réduction de leur empreinte carbone. Ils organisent ensemble les activités visant le développement d'une collaboration structurée pour les inciter à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une nouvelle législation est entrée en vigueur dans l'Union européenne : le règlement relatif aux minéraux provenant de zones de conflit. Plastic Omnium s'engage à promouvoir l'approvisionnement éthique de tous les composants entrant dans la fabrication de ses produits. Les minéraux susceptibles de provenir de zones de guerre sont très peu nombreux. Ils sont identifiés et suivent une politique d'achats particulière pour s'assurer qu'ils ne proviennent pas de sources menant des actions contraires aux Droits Humains.

Performance

Au total, près de 5 000 fournisseurs, représentant plus de 95 % des dépenses d'achat sont évalués au travers du programme d'évaluation des risques *Know Your Suppliers* en 2022. Ce programme a permis d'augmenter de manière très significative le nombre de fournisseurs évalués (+ 60 %) et d'améliorer substantiellement l'objectivité des évaluations dont les données source sont issues d'agrégateurs d'informations mondialement reconnus tels que Dun & Bradstreet ou Dow Jones.

Le *Supplier Compliance Committee* s'est réuni 2 fois en 2022. Lors de ces Comités, 16 fournisseurs ont fait l'objet de délibérations spécifiques à l'issue desquelles 4 d'entre eux ont été évincés du panel de fournisseurs en raison de leur profil.

LES MINÉRAUX DU CONFLIT

Politique

La politique « minéraux du conflit », mise en œuvre au sein de Plastic Omnium, vise à faciliter la traçabilité des sources de minéraux de conflit entrant dans la fabrication des produits et ainsi, éviter l'approvisionnement de ces minéraux depuis les pays en conflits (« pays couverts »).

Les produits, dits 3TG, concernés par cette politique sont les suivants :

- étain (Tin) ;
- tungstène (Tungsten) ;
- tantale (Tantalum) ;
- or (Gold).

Ces minéraux sont présents, par exemple, dans les revêtements des composants métalliques, dans les pigments de certaines peintures, dans les composants électroniques et dans les pièces en plastique peintes ou chromées.

Reporting

Le reporting, décrit dans les procédures Achats, est basé sur le formulaire de déclaration des minéraux de conflit (CMRT – *Conflict Minerals Reporting Template*) élaboré par l'IMR (Initiative pour les Minéraux Responsables). Ce formulaire permet de vérifier que les fonderies et les raffineurs déclarés par les fournisseurs appartiennent à la liste des fonderies répertoriées de l'IRM.

Rôles et responsabilités

La Direction des Achats s'assure que les fournisseurs concernés produisent les informations demandées, les transmettent aux Responsables minéraux du conflit et mènent les actions nécessaires le cas échéant.

Le Responsable minéraux du conflit assure les tâches suivantes :

- s'informer quant aux lois et réglementations internationales en vigueur et intégrer les mises à jour concernant les pays, les minerais et les obligations de reporting ;
- élaborer le reporting avec les fournisseurs externes ;
- vérifier la conformité des fournisseurs ;
- fournir le rapport CMRT aux clients constructeurs qui le demandent.

4.3.2.5 RISQUES LIÉS AUX DROITS HUMAINS

Description du risque

Le respect des Droits Humains est un préalable à toute action pour Plastic Omnium. De par sa présence dans 28 pays, le Groupe opère directement ou indirectement auprès d'un large public. En tant qu'employeur, sa responsabilité est de veiller à ce que les droits des collaborateurs soient respectés. Le Groupe veille aussi à faire respecter les Droits Humains dans l'ensemble de sa chaîne de valeur : dans ses relations contractuelles et partenariales avec ses fournisseurs, sous-traitants ou encore au sein de ses filiales.

Politiques et procédures

Une politique Droits Humains, disponible sur le site internet du Groupe, rassemble les éléments suivants :

- les engagements de Plastic Omnium dans le domaine des Droits Humains ;
- la description des risques liés aux Droits Humains ;
- la liste des politiques et procédures mises en place pour atténuer les risques et y remédier ;
- la définition des responsabilités.

Plastic Omnium soutient également les plus hauts standards de Droits Humains dans la conduite de ses opérations en adhérant à des organismes ou initiatives mondialement reconnus :

- le Pacte Mondial des Nations unies depuis 2003 ;
- la Déclaration Universelle des Droits Humains des Nations unies et ses deux pactes complémentaires ;
- les Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- les Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations unies.

La gestion des Droits Humains est également prise en compte dans les différents risques qui concernent les collaborateurs et les parties prenantes sur la chaîne de valeur :

- le risque Santé – Sécurité et conditions de travail décrit en page 163 ;
- les différents risques Ressources Humaines décrit en page 166 ;
- le risque Éthique des affaires décrit en page 176 ;
- le risque Achats responsables décrit en page 180.

Ainsi que dans le Plan de Vigilance du Groupe publié en page 197.

La maîtrise de ces différents risques implique la mise en place de politiques et procédures associées telles que :

- le Code de conduite Groupe ;
- la Charte Fournisseurs et les évaluations fournisseurs (EcoVadis) ;
- le Plan de Vigilance et la Politique d'Achats responsables ;
- les accords sur le télétravail ;
- la Politique fiscale du Groupe ;
- la Stratégie Ressources Humaines ;
- le Code de conformité au droit de la concurrence ;
- les Politiques de rémunération et politiques collectives d'intéressement, de couverture maladie ou encore le Plan Épargne Groupe ;

- la politique de Protection des données personnelles ;
- les programmes Top Safety et Top Planet ;
- l'engagement dans ce domaine de Plastic Omnium est également reconnu par le statut Platinum décerné par EcoVadis.

Initiatives en faveur des communautés locales

Le Groupe promeut le Développement Durable et les Droits Humains partout où il est implanté en menant des initiatives concrètes impliquant ses collaborateurs pour soutenir les populations locales.

Pour promouvoir l'action collective de ses sites du monde entier, le Groupe a mis en place deux marqueurs ACT FOR ALL™ :

- l'un sur les initiatives menées par les collaborateurs pour apporter un soutien ou une aide concrète aux communautés locales ;
- l'autre sur les actions de santé publique proposées par les sites.

Les sites sont ainsi incités par le Groupe à développer des actions en faveur de la santé, au-delà de l'aspect santé au travail. Les thématiques sont laissées à l'appréciation des sites selon leurs besoins. Les actions menées cette année ont concerné des campagnes de sensibilisation à la pratique sportive, à la sophrologie, à la relaxation ou à une nutrition saine. D'autres projets ont concerné des dons de première nécessité (affaires scolaires, vêtements, alimentation...), des ramassages d'ordures et dépollutions d'espaces, ou encore la plantation d'arbres et d'espèces mellifères pour favoriser la biodiversité.

En avril 2022, le Groupe a souhaité soutenir les ONG venant en aide aux victimes de la guerre en Ukraine. Laurent Favre, Directeur Général, et David Meneses, Directeur du Développement Durable et des Ressources Humaines, ont annoncé que le Groupe avait effectué des dons en faveur de 4 ONG situées en Slovaquie et Pologne, pour un total de 500 000 euros : Human in Danger, Magna, la Croix Rouge polonaise et l'Action Humanitaire Polonaise, des acteurs clés pour l'accueil des réfugiés en Europe. En parallèle, plus de 50 sites ont engagé un élan de solidarité pour aider et soutenir ceux qui souffrent de la guerre en Ukraine, via des dons de nourriture, de produits d'hygiène, de médicaments ou encore de vêtements. Des solutions de logements et un soutien psychologique aux réfugiés ont également été mis en place.

Au total, plus de 90 % des sites ont mené au moins une campagne annuelle de santé et plus de 85 % des sites ont proposé au moins une action annuelle en faveur des communautés locales.

4.3.3 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les principaux enjeux environnementaux identifiés pour le Groupe sont liés à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation aux conséquences de ce changement. Ils concernent non seulement les activités du Groupe, mais également celles de sa chaîne de valeur, depuis la fourniture de biens et de services auprès de ses fournisseurs jusqu'à l'usage de ses produits et la gestion de leur fin de vie.

La surexploitation des ressources qui concerne aussi bien les ressources naturelles non renouvelables que les renouvelables exploitées au-delà de leur capacité de renouvellement accentue les pressions écologiques et économiques. Concevoir des produits avec un impact moindre sur l'environnement et une utilisation plus durable des ressources constitue donc également un enjeu primordial pour le Groupe, en termes de Développement Durable, mais aussi d'innovation, de recherche et de développement.

La protection de la biodiversité apparaît également comme le troisième enjeu environnemental prégnant pour le Groupe.

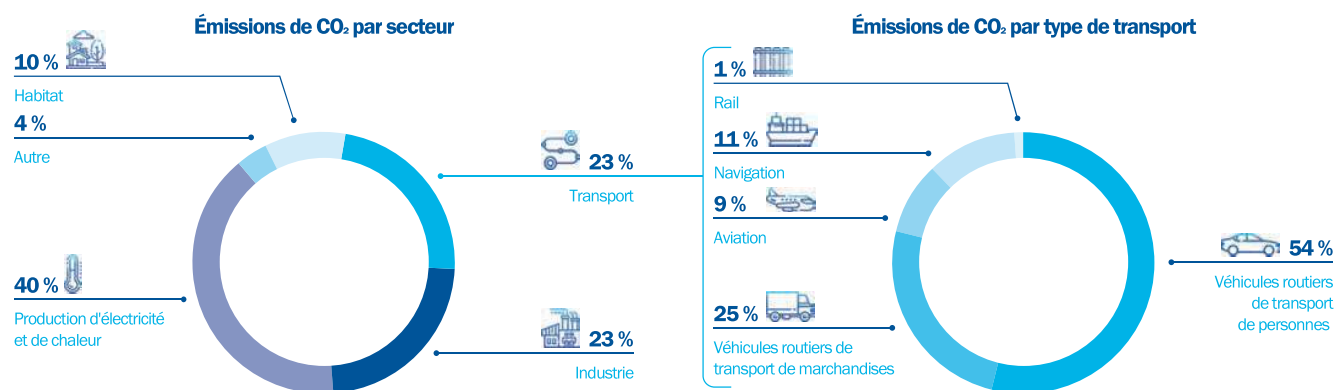
4.3.3.1 RISQUE IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE (NON-ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE)

Description du risque

Le changement climatique est dû à l'augmentation massive des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, principalement du fait des activités humaines. Le secteur du transport y contribue fortement, totalisant 25 % des émissions générées dont les 3/4 issues du transport routier (passagers et fret).

Les Accords de Paris définissent un cadre mondial pour éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète à un niveau inférieur à 2 °C, et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Plastic Omnium reconnaît l'importance et le caractère urgent des sujets liés au climat. Le Groupe participe à la réalisation des Accords de Paris en mettant en place des actions pour atténuer le changement climatique.

L'IMPACT DES TRANSPORTS DANS LES ÉMISSIONS MONDIALES DE CO₂



Données issues de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de sa chaîne de valeur de manière proactive est une opportunité pour Plastic Omnium de renforcer son leadership au travers de ses engagements en faveur d'une mobilité durable.

Investir dans la durée pour y parvenir donne confiance aux parties prenantes quant à la pérennité et la compétitivité de Plastic Omnium, en répondant à leurs attentes :

- les pouvoirs publics légifèrent de plus en plus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et deviennent même prescripteurs des solutions technologiques à adopter (exemple de l'Europe avec l'annonce du projet de la fin des voitures thermiques en 2035) ;
- les constructeurs automobiles se sont engagés depuis de nombreuses années dans des plans visant à réduire de manière continue les émissions de gaz à effet de serre pour les nouveaux véhicules mis sur le marché. Ils attendent de leurs fournisseurs des innovations et une participation active à la réduction de leurs propres émissions de gaz à effet de serre ;
- les salariés et futurs employés veulent travailler pour des entreprises engagées et responsables ;
- les investisseurs sont eux-mêmes soumis à des obligations en matière de reporting climat sur leur portefeuille et en matière d'arbitrage de leurs investissements (exemple : la taxonomie européenne). Ils s'intéressent donc, de plus en plus, à la capacité des entreprises à créer de la valeur durable et à gérer leur performance extra-financière.

Politiques et procédures

Le climat pris en compte dans la stratégie du Groupe

Le risque climatique a été très tôt anticipé par Plastic Omnium, qui a fait depuis plusieurs années de la réduction des consommations et des émissions néfastes pour l'environnement un axe de sa stratégie comme en témoignent les multiples innovations et un savoir-faire éprouvé dans le domaine. Allègement du véhicule, amélioration de l'aérodynamisme, système breveté de dépollution des véhicules diesel, systèmes à carburants adaptés aux contraintes des véhicules à propulsion hybride, validation et usage de matériaux recyclés, écoconception, solutions hydrogènes, modules de batterie... Plastic Omnium travaille en permanence pour promouvoir une mobilité plus durable en offrant aux constructeurs des produits et fonctions pour les accompagner dans leur transition énergétique. Ces innovations ont permis au Groupe de croître, de se positionner comme un acteur reconnu de la mobilité durable et de présenter des performances financières solides. Aujourd'hui encore, Plastic Omnium intensifie ses efforts en innovation pour atteindre les objectifs de croissance annoncés pour les prochaines années.

Le Développement Durable, pilier stratégique du Groupe est par ailleurs décliné de façon opérationnelle grâce au programme interne ACT FOR ALL™. L'axe Sustainable Business du programme ACT FOR ALL™ concerne directement la mise en œuvre de la feuille de route de neutralité carbone.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

Les Sustainability Ambassadors

Dans l'objectif de répondre globalement aux attentes des collaborateurs dans le domaine de l'environnement et du climat, un réseau de *Sustainability Ambassadors* a été constitué et rassemble près de 200 collaborateurs volontaires et engagés. Chacun est libre de mettre en place, de participer, de promouvoir et de partager des actions de Développement Durable dans le Groupe. Plastic Omnium comptabilise aujourd'hui 9 projets différents parmi lesquels 2 ont été réalisés : la mise en place de « Fresques du Climat » en France ainsi que la restauration d'une zone naturelle fragile en Espagne. Le réseau se réunit tous les 2 mois pour partager les réalisations et échanger les bonnes pratiques, pour pouvoir les répliquer sur d'autres sites.



Pour aller au-delà de la sobriété énergétique, fin décembre, Plastic Omnium a impliqué les ambassadeurs dans le lancement des 6 *Incontournables de l'Environnement*. Il s'agit d'actions à mettre en œuvre au quotidien, tant individuellement que collectivement, pour agir en faveur de la protection de l'environnement. Ils incluent : la réduction de la consommation d'électricité et de gaz, la préservation des ressources, l'informatique verte, le contrôle de la température, la protection de l'eau et des sols ainsi que la mobilité bas carbone. Cela se traduit sur les sites par des mesures collectives et individuelles, comme la réduction de la température des bâtiments à 19 °C.

L'ALIGNEMENT DE PLASTIC OMNIUM AVEC LES PRINCIPES DE LA TCFD



TASK FORCE ON
CLIMATE-RELATED
FINANCIAL
DISCLOSURES

La TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) est un groupe de travail nommé par le *Financial Security Board* (FSB) en décembre 2015.

Présidé par Michael Bloomberg, il est composé de 32 membres issus du secteur financier et non-financier (gestionnaires d'actifs, fonds de pension, groupes privés, entreprises d'audit et de consulting, agences de notation).

L'objectif de ce groupe de travail est de proposer des recommandations sur la manière de reporter et publier les risques et opportunités liés au changement climatique dans le but d'augmenter la relation de transparence entre entreprises et investisseurs. Ces recommandations ont été conçues pour aider les entreprises à fournir les informations dont ont besoin les investisseurs, les prêteurs et les souscripteurs d'assurance pour évaluer et tarifier de manière appropriée les risques et les opportunités liés au climat. Près de 3 500 organisations du monde entier ont déclaré leur soutien à la TCFD.

Pour montrer comment Plastic Omnium aligne sa stratégie climat sur les recommandations de la TCFD, une table de concordance est disponible dans la partie 4.6 « Autres indicateurs extra-financiers ». Cette table de concordance fait également référence à la réponse du Groupe au questionnaire *CDP Climate Change* qui communique publiquement et de façon détaillée les informations obéissant aux recommandations de la TCFD.

TOP PLANET : UN PROGRAMME DÉDIÉ

Pour réduire les émissions de CO₂ liées à ses opérations, Plastic Omnium a mis en place dès 2006 le **programme Top Planet** visant notamment à réduire sa consommation d'énergie en mettant à disposition de ses sites plus de 30 bonnes pratiques. Ces initiatives se traduisent par des investissements offrant un retour sur investissement rapide compte tenu des économies d'énergie générées.

SCÉNARIOS CLIMAT

Scénarios climat et analyse de risques

Toutes les entreprises doivent repenser leur cœur de métier pour éviter les risques et saisir les opportunités qui émergent de deux familles de risques liés au changement climatique :

- les risques de transition : risques et opportunités découlant de la transition vers une économie bas-carbone (évolution de la demande, du contexte concurrentiel, des normes et réglementations, des taxes...). La limitation du changement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C implique des mesures très ambitieuses de réduction des gaz à effet de serre (GES) et des politiques de transition qui auront des conséquences sur les activités de Plastic Omnium ;
- les risques physiques : risques liés à l'exposition aux conséquences physiques du changement climatique (vagues de chaleur, sécheresse, inondations...). Atteindre + 3°C à + 5°C en raison de l'augmentation des émissions représente un changement très fort, augmentant la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes. Cela pourrait avoir un impact sur les actifs de Plastic Omnium et ceux de ses fournisseurs.

Plastic Omnium a réalisé une analyse de scénarios pour évaluer les risques et opportunités de transition, afin de confirmer la résilience de son modèle économique dans un futur incertain, et d'identifier les leviers d'action. Cette démarche suit les recommandations de la TCFD (*voir encadré dédié ci-dessus*).

Pour explorer comment les métiers de Plastic Omnium pourraient évoluer dans un monde bas carbone, ils sont projetés dans des scénarios contrastés reposant majoritairement sur différents leviers tels que :

- la pénétration des technologies dans toutes les activités permettant de réduire des émissions de GES : solutions bas carbone, produits améliorant l'efficacité énergétique ou permettant le stockage de CO₂ ;
- l'évolution des modes de vie et de consommation.

Tous les scénarios étudiés respectent un budget carbone bien inférieur à 2°C (scénario Well-Below 2 °C de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), se rapprochant du scénario SSP1-2.6 du dernier rapport du GIEC). Les émissions étant principalement liées à l'énergie, il est possible de quantifier les flux physiques économiques (production, consommation, logistique, etc.) et d'en déduire la demande finale correspondante sur les principaux marchés de Plastic Omnium.

Bien entendu, de nombreuses voies économiques, politiques et sociales sont possibles pour atteindre un tel système d'organisation des activités humaines à faible émission de carbone. Par conséquent, cette analyse prospective vise à identifier les tendances clés, pour servir les orientations stratégiques des entreprises. Il ne s'agit en aucun cas d'une prévision précise, mais d'avenirs possibles.

Le résultat de l'analyse des scénarios ayant un impact sur la stratégie de Plastic Omnium, il n'est pas possible de le divulguer publiquement sans mettre à risque l'avantage concurrentiel mais, grâce à ces travaux, les enjeux de la transition bas carbone sont désormais pleinement intégrés dans la réflexion stratégique de l'entreprise.

L'initiative IRIS

En 2022, Plastic Omnium a souhaité aller plus loin et a confirmé sa collaboration avec Carbone 4 dans le cadre du projet IRIS. Le Groupe s'est engagé dans une démarche collaborative de prospective stratégique qui fédère plus de 15 grandes entreprises et organisations de divers secteurs, ainsi que des institutions de recherche (UGA, Cirad, EM Lyon, Univ. de Paris, ESCP Europe, Univ. Georgetown).

Coordonnés par Carbone 4, les travaux menés par ce collectif d'acteurs ont pour objectifs :

- de construire des outils (des scénarios prospectifs) et des méthodes partagées, opposables et rigoureuses qui permettent aux entreprises de concevoir des stratégies basées sur des transformations « physiquement » réalistes et d'anticiper collectivement les ruptures induites par la confrontation aux limites planétaires (ressources, climat).
- de développer avec les entreprises une « grammaire méthodologique » afin de structurer et faciliter les échanges avec leurs parties prenantes sur les sujets prospectifs tels que l'avenir de la mobilité sous contrainte d'approvisionnement en ressources, ou d'évolution des modes de vie.

L'ensemble des livrables sera librement accessible (open source) afin de garantir leur large diffusion et utilisation.

Membre fondateur de l'Initiative, Plastic Omnium contribuera notamment, aux côtés des représentants des autres entreprises et d'un groupe d'experts, à la construction des scénarios (par exemple la détermination des hypothèses). Après une phase d'avant-projet réalisée en 2022, les travaux ont débuté en janvier 2023 et se décomposent en 3 étapes d'un an.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

Pour aller plus loin, le Groupe a annoncé des objectifs ambitieux de réduction de ses émissions de CO₂ directes et de celles de sa chaîne de valeur. Ces objectifs, inscrits dans son programme Act For Climate, montrent la volonté du Groupe d'agir rapidement pour faire référence dans le monde automobile :

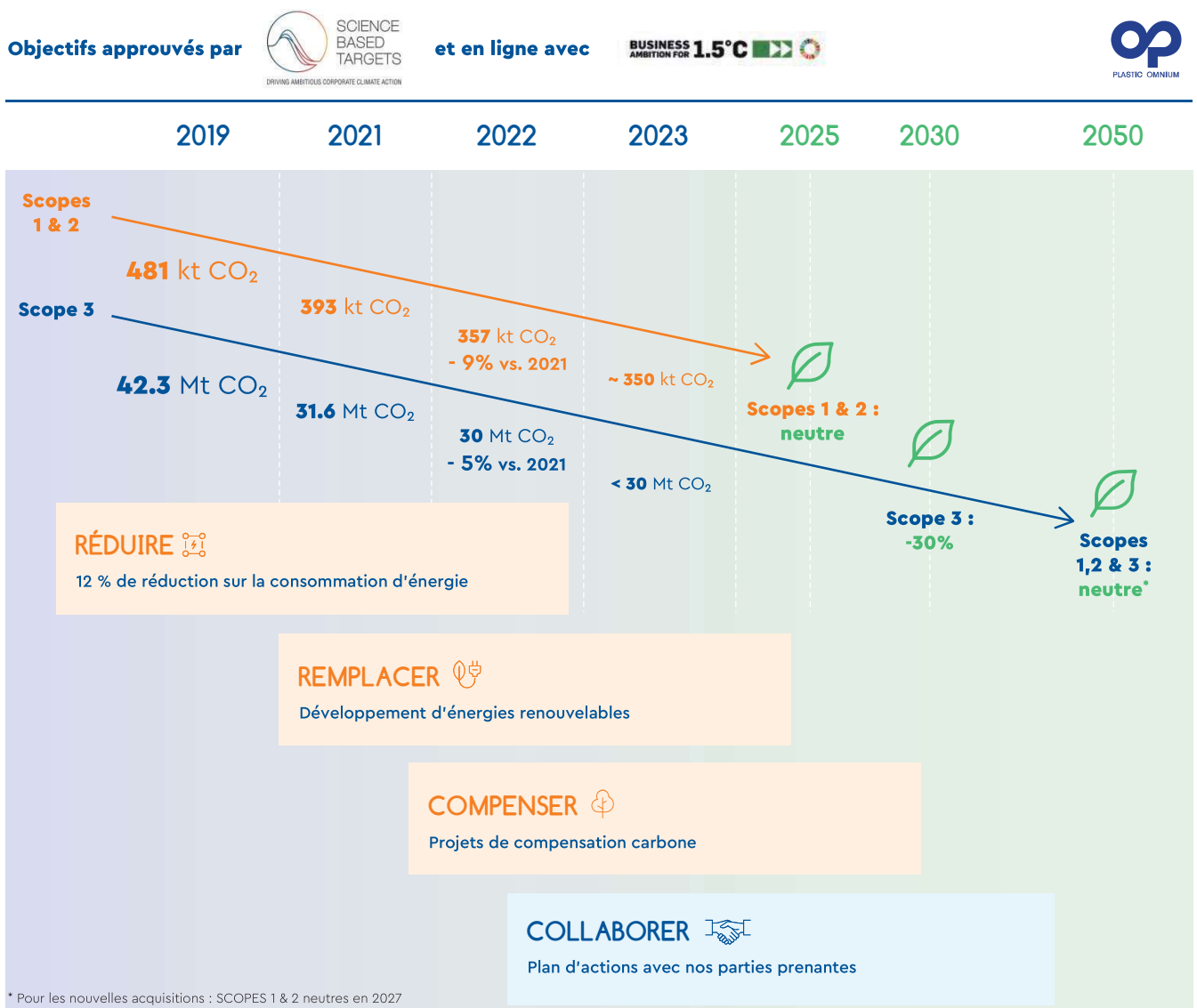
- **neutralité carbone en 2025 sur les émissions liées à ses activités opérationnelles** (scope 1 : émissions provenant des actifs du Groupe ; scope 2 : émissions liées aux achats d'énergie), soit une réduction de près de 0,5 million de tonnes en 2025 ⁽¹⁾ ;

- **réduction de 30 % de l'ensemble des émissions de CO₂ des scopes 3 en 2030 par rapport à l'année de référence 2019** (cela concerne l'ensemble des émissions en amont et en aval de son activité incluant entre autres les achats de matières, les transports, l'usage des produits vendus et la fin de vie des produits...) soit une réduction des émissions de CO₂ de 13 millions de tonnes en 2030 ⁽¹⁾.

Ces objectifs, validés par la *Science-Based Target Initiative* (SBTi), sont alignés sur la « Business Ambition for 1,5 °C ». Ils sont en phase avec les attentes du secteur et de toutes ses parties prenantes pour faire émerger une mobilité durable.

Plastic Omnium cible une complète neutralité carbone en 2050.

LA FEUILLE DE ROUTE DE NEUTRALITÉ CARBONE DU GROUPE



1) Par rapport aux émissions de 2019, pour éviter les biais liés en 2020 à la crise conjoncturelle et extrinsèque de la Covid-19. En 2019, les émissions de CO₂ sur les 3 scopes étaient de 43,8 millions de tonnes (voir détails en page 189).

Réduction de l’empreinte carbone des opérations du Groupe (Scopes 1 & 2)

RÉDUIRE : Convaincu que la meilleure énergie est celle qui n’est pas consommée, Plastic Omnium renforce son programme Top Planet® lancé depuis 2006 et déployé aujourd’hui sur la majorité de ses sites. L’objectif de ce nouveau plan, élaboré avec Schneider Electric, expert de l’énergie, est de réduire de 12 % la consommation d’énergie (électricité et gaz) des sites d’ici 2025. Il s’agit par exemple de mesurer plus précisément la consommation d’énergie de chaque équipement afin d’en optimiser l’usage et de remplacer, si nécessaire, certains équipements obsolètes ou surconsommateurs. Ce programme représente d’ici à 2025 un investissement de 40 millions d’euros environ.

En 2022 :

- 8 sites ont été audités sur leurs performances énergétiques ;
- 10 sites ont été équipés avec la solution de monitoring des consommations énergétiques ;
- 7 sites sont en cours de finalisation des réglages de la solution de monitoring ;
- 7 sites sont en négociation pour cette même solution.

Le déploiement de la certification ISO 50 001 est également un levier fort de la feuille de route de neutralité carbone. En effet, la première étape de cette certification est la réalisation d’un audit énergétique afin d’identifier les axes de progrès. La mise en place de ce système de management de l’énergie est un levier efficace qui engage les sites à avoir une organisation et une gestion spécifique de l’énergie, au-delà des exigences de la norme ISO 14 001 dédiée à l’environnement au sens large. Entre 30 et 45 bonnes pratiques énergétiques ont été initiées dans les divisions IES et CES.

L’ensemble de ces actions ont permis de réduire de 36 kt les rejets de CO₂ (scopes 1 & 2, *market-based*) par rapport à l’année dernière (2021 : 393 245 t CO₂eq ; et 2022 : 357 267 t CO₂eq), hors PO Lighting. Cela a également permis de faire progresser le ratio d’efficacité électrique (kW d’électricité consommée par kg de matière transformée) de 6 % par rapport à l’année 2021, hors PO Lighting. Le ratio des rejets CO₂, par rapport à la quantité de matière transformée, a lui aussi progressé de 15 % (scopes 1 & 2, *market-based*, hors PO Lighting).

REEMPLACER : le deuxième pilier consiste à consommer une électricité moins carbonée. Le Groupe va ainsi augmenter la part de ses achats d’électricité renouvelable pour être proche de 100 % en 2025 au travers de :

- l’installation de panneaux photovoltaïques ou d’éoliennes dans ses sites. Pour les futurs sites à équiper, les études en cours permettront d’identifier la meilleure technologie en fonction de la spécificité du site. 13 sites sont déjà équipés de panneaux solaires et plus de 25 le seront à fin 2023. Le site d’Herentals en Belgique accueille la première éolienne du Groupe, d’une capacité de 7 GWh par an, soit plus de la moitié de la consommation énergétique annuelle du site. Le projet d’énergie solaire à Langres sur une surface de 100 000 m² permettra de produire à partir de fin 2025 l’équivalent de 10 % des consommations françaises du Groupe. À l’horizon 2025, le Groupe couvrira, avec l’ensemble de ses capacités de production, 40 % de ses consommations électriques françaises avec de l’énergie renouvelable ;
- la signature de contrats long terme pour bâtir de nouvelles capacités de production (PPA⁽¹⁾) et couvrir ses besoins en Europe

et en Amérique du Nord. Le Groupe s’engage sur le long terme pour le financement de capacités de production d’énergie renouvelable additionnelles (additionnalité) pour une balance énergétique décarbonée. En 2022, 14 sites ont signé un accord PPA, représentant 25,5 GWh d’énergie produits et 10 000 tonnes de CO₂ évitées. À ce jour, les PPA couvrent donc 3 % de la consommation électrique du Groupe ;

- pour les régions ou sites où les dispositifs ci-dessus ne sont pas applicables, Plastic Omnium achètera de l’électricité d’origine renouvelable à des fournisseurs pouvant garantir l’origine et l’attribution de cette électricité *via* des certificats ou des garanties d’origine.

COMPENSER : certaines émissions opérationnelles, en particulier celles liées à la consommation de gaz pour les chaînes de peinture par exemple, sont difficiles à éliminer complètement par les 2 premières actions. Plastic Omnium cherchera à compenser ces émissions résiduelles par le financement de projets de réduction soigneusement sélectionnés à l’extérieur de ses activités, pour leur robustesse, leur fiabilité et les co-bénéfices (sociaux, sociétaux ou environnementaux) qu’ils peuvent apporter.

Réduction de l’empreinte carbone de la chaîne de valeur (Scope 3)

COLLABORER : avec l’ensemble des acteurs de la chaîne de valeur

Pour réduire les émissions du scope 3, la priorité est mise sur la réduction des émissions générées par les achats du Groupe et par les produits vendus.

a. Développement de solutions et produits en support de la transition énergétique et de la baisse du bilan carbone des clients :

En 2022, Plastic Omnium génère 19 % de son chiffre d’affaires économique par la vente de solutions pour la mobilité bas carbone.

Le Groupe renforce ses technologies et compétences sur les solutions zéro émission. En 2022, le Groupe a notamment :

- obtenu des succès commerciaux et lancés des projets industriels qui confirment le bien-fondé de l’objectif du Groupe d’atteindre 3 milliards d’euros de chiffre d’affaires à horizon 2030 dans ses activités hydrogène ;
- annoncé une coopération avec le groupe Verkor pour développer et produire des packs de batterie dédiés aux futurs véhicules électriques légers et lourds ;
- finalisé l’acquisition d’ACTIA Power dotant le Groupe d’une nouvelle plateforme technologique et de capacités de R&D de pointe les systèmes de stockage et de gestion d’énergie électrique.

Le Groupe a aussi organisé le Challenge Innovation *The Future of Eco-Designed Vehicles* en partenariat avec SoScience pour accélérer l’innovation en faisant appel à l’intelligence collective, dans une démarche d’Open Innovation, en réunissant des start-ups, des industriels, des universitaires des équipes Plastic Omnium pour imaginer des solutions disruptives pour « L’Avenir des Véhicules Éco-Conçus » :

- Grand Prix de l’Innovation : SMART POLYMER BUMPERS, avec des matériaux intelligents permettant une durée de vie prolongée du véhicule.

1) Power Purchase Agreement





DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

- b. Intégration d'une part croissante de matériaux recyclés** – de 20 % à 100 % – y compris dans les pièces esthétiques extérieures, ambition qui a motivé un partenariat stratégique noué avec un fournisseur majeur du Groupe (pour plus d'informations, voir risque « Éco-conception et recyclabilité »). En 2022 le Groupe illustre sa volonté de placer l'économie circulaire au cœur de son développement et crée un programme stratégique transverse multidivisions dédié au recyclage pour relever le triple défi du coût, du traitement de la matière et du sourcing des déchets.
- c. Collaboration et partenariats avec les fournisseurs du Groupe** pour réduire l'impact carbone des produits et solutions de notre chaîne de valeur. L'empreinte carbone va devenir un critère de sélection des fournisseurs du Groupe. Plastic Omnium a initié en 2022 une démarche pour engager ses fournisseurs vers la neutralité carbone.

ENGAGER : les fournisseurs

Les différentes actions sont menées en collaboration avec les fournisseurs dans une logique partenariale. L'intégration des fournisseurs dans la démarche est progressive en fonction de leur maturité et de leur impact sur l'empreinte carbone de Plastic Omnium. En 2021, la première étape a été de développer une stratégie d'engagement de la chaîne de valeur et de lancer une campagne de communication qui a débuté avec un webcast réunissant virtuellement plus de 500 fournisseurs. L'événement a été l'occasion pour Plastic Omnium de présenter aux fournisseurs les enjeux, la démarche que le Groupe mène et dans laquelle il souhaite intégrer pleinement ses parties prenantes ainsi que les jalons.

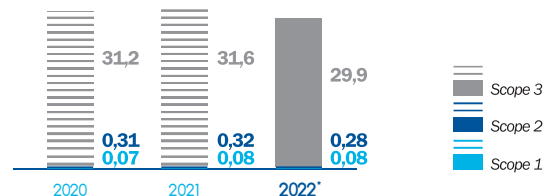
En 2022, des questionnaires envoyés à un panel représentatif de fournisseurs ont permis une première analyse du niveau de maturité du panel sur les aspects environnementaux et de Développement Durable. Des analyses de cycle de vie ont également permis d'identifier les fournisseurs dont les produits contribuent fortement aux émissions. Le croisement de ces informations permettra de construire un plan et des modalités d'engagement adapté à chaque catégorie de fournisseurs.

Les attentes croissantes de Plastic Omnium en termes de réduction des impacts environnementaux en général et de réduction de l'empreinte carbone des produits et services achetés sont progressivement partagés avec les fournisseurs. Suivront des objectifs, des indicateurs clés de performance et des outils de suivi.

Les critères de sélection des fournisseurs seront également revus avec le département achats afin d'y intégrer une composante carbone (en addition des critères financiers, de solvabilité et d'éthique, entre autres).

Performances

LES ÉMISSIONS DE CO₂ DU GROUPE (MARKET-BASED) en Mt CO₂eq



* Hors PO Lighting et E-power

En 2022, les émissions totales du Groupe sont de 30,3 Mt CO₂eq dont plus de 88 % sont liées à l'utilisation des produits vendus.

Calcul de l'empreinte carbone du Groupe

Depuis 2017 Plastic Omnium calcule annuellement les émissions de CO₂ liées à ses activités selon la norme de référence *Greenhouse Gas (GHG) Protocol*. Cette norme définit trois « Scopes » d'émissions. Le bilan est établi sur un périmètre global correspondant à celui de la consolidation financière du Groupe (IFRS).

En 2022, l'empreinte carbone s'élève à 30,3 millions de tonnes CO₂eq, en baisse de 5,3 % par rapport à l'année 2021 alors que le Groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 13,9 % à périmètre et changes constants. Cette performance s'explique par la stratégie de croissance de Plastic Omnium dans la mobilité bas carbone et des positions renforcées dans l'électrification qui permettent de baisser les émissions de la catégorie 3.11 – utilisation des produits vendus, principal contributeur avec 88 % des émissions.

Il est important de souligner également la solide performance sur les scopes 1 et 2. La priorité donnée à la réduction des consommations électriques avec un programme interne structuré et la campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique et de faire baisser les rejets de CO₂ de 9 % sur un an.

Plastic Omnium confirme être totalement engagé dans une démarche de mesure et de réduction de son empreinte carbone cohérente avec sa *roadmap* ambitieuse vers la neutralité carbone. Cette démarche suit les recommandations de la TCFD (*voir encadré dédié page 184*).

À noter que la méthodologie de calcul du scope 3-1 a été améliorée au cours de l'année 2022 et s'appuie sur des analyses de cycle de vie simplifiées. L'année de référence 2019 a été recalculée pour permettre des comparaisons pertinentes.

Les scopes 1, 2 et les scopes 3-1 et 3-11 ont fait l'objet d'une vérification par Mazars, organisme tiers indépendant en charge de la vérification des données extra-financières de Plastic Omnium.

ÉMISSIONS DE CO₂ DU GROUPE – SCOPES 1 ; 2 & 3 ^{(1) (2)}

Catégories (GHG Protocol)	Émissions en kt CO ₂ eq 2019	Émissions en kt CO ₂ eq 2020	Émissions en kt CO ₂ eq 2021	Émissions en kt CO ₂ eq 2022	2022 vs. 2021	2022 vs. 2019
Scopes 1 & 2	482	380	393	357	-9,2 %	-25,9 %
1 Scope 1	89	71	79	75	-4,5 %	-16,2 %
2 Scope 2 market-based ⁽³⁾	392	309	315	282	-10,4 %	-28,1 %
Scope 3	42 348	31 223	31 611	29 915	-5,4 %	-29,4 %
3-1 Achats de biens et de services ⁽⁴⁾	2 060	1 682	1 754	2 012	14,7 %	-2,3 %
3-2 Actifs immobilisés	158	250	249	263	5,6 %	66,5 %
3-3 Émissions liées au carburant et à l'énergie	105	75	78	77	-0,9 %	-26,3 %
3-4 Fret amont	129	88	102	123	20,6 %	-4,7 %
3-5 Déchets générés	98	64	71	69	-3,1 %	-30,0 %
3-6 Voyages d'affaires	18	3	8	26	229,1 %	42,0 %
3-7 Trajets domicile – travail	35	34	32	34	6,0 %	-2,9 %
3-8 Actifs en location (amont)						
3-9 Fret aval	69	47	61	65	6,2 %	-5,5 %
3-10 Transformation des produits vendus	234	187	195	172	-11,8 %	-26,5 %
3-11 Utilisation des produits vendus	38 890	28 350	28 600	26 630	-6,9 %	-31,5 %
3-12 Fin de vie des produits vendus	460	370	380	370	-2,6 %	-19,6 %
3-13 Actifs en location (aval)						
3-14 Franchises						
3-15 Investissements	92	73	81	74	-8,6 %	-19,5 %
TOTAL	42 830	31 603	32 005	30 272	-5,4 %	-29,3 %

Hors PO Lighting et E-power

- Le scope 1 concerne tous les gaz à effet de serre émis directement par l'entreprise.
- Le scope 2 comptabilise les émissions indirectes liées aux achats d'énergie et créées lors du processus de production de cette dernière.
- Le scope 3 encadre les émissions de gaz à effet de serre indirectes produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise, en amont et en aval de celle-ci.

1) Emissions hors nouvelles acquisitions 2022. Les valeurs présentées sont généralement arrondies : les sommes ainsi arrondies peuvent présenter un écart non significatif par rapport au total publié.

2) Plastic Omnium utilise l'ensemble des éléments et des moyens à sa disposition pour mesurer son empreinte carbone mais ne contrôle, n'influence et n'a pas accès à tous les éléments de sa chaîne de valeur. En raison de la disponibilité partielle des données des activités dans la chaîne de valeur, de l'absence de certification de la qualité des données et de la nécessité de prendre un certain nombre d'hypothèses, le bilan carbone présenté est une estimation.

3) Afin de piloter la réduction de l'empreinte carbone de ses achats d'énergie, le Groupe publie maintenant ses émissions de scope 2 selon la méthode « market based » du GHG protocol. Les émissions de scope 2 « location based » sont publiées dans le 4.6 Autres indicateurs extra-financiers.

4) La méthodologie de calcul du scope 3-1 a été améliorée au cours de l'année 2022 et s'appuie sur des analyses de cycle de vie simplifiées. L'année de référence 2019 et l'année 2021 ont été recalculées avec la même méthodologie pour permettre des comparaisons pertinentes.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

EMPREINTE CARBONE DE PLASTIC OMNIUM



ACTIVITÉS AMONT



ACTIVITÉS DE PLASTIC OMNIUM



ACTIVITÉS AVAL

SCOPE 3 AMONT



Fret amont



Voyages



Actifs
Actifs immobilisés
(bâtiments, véhicules, matériel informatique...)



7 %

Achats
(biens et services)

SCOPES 1 ET 2



Flotte de véhicules de l'entreprise



Opérations
Consommation de combustibles fossiles
Consommation d'électricité
Fuites de gaz réfrigérants

SCOPE 3 AVAL



Fret aval



Transports des clients et visiteurs



88 %

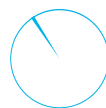
Utilisation des produits vendus



Fin de vie des produits vendus



9 %



1 %

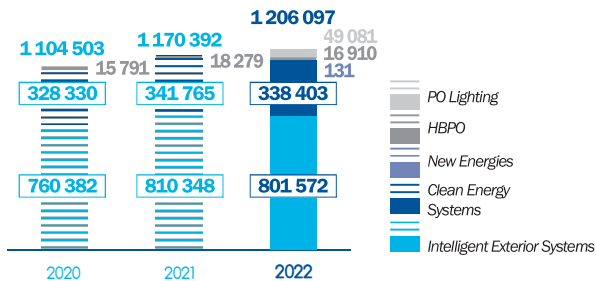


90 %

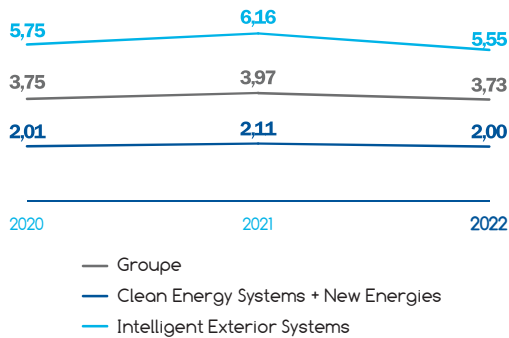
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

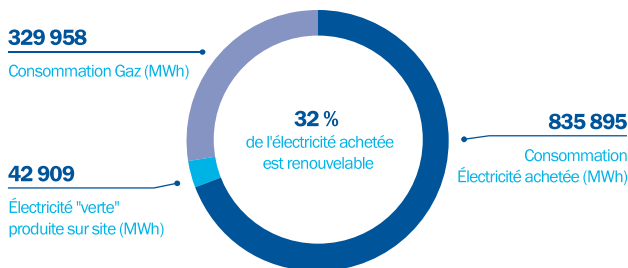
CONSOmmATIONS D'ÉNERGIE TOTALES PAR ACTIVITÉ (MWh)



CONSOmmATIONS D'ÉNERGIE (kWh/kg de matière transformée)



RÉPARTITION DES ÉNERGIES CONSOMMÉES EN 2022



Collaborer avec les parties prenantes

Parmi les achats, deux catégories spécifiques ont été identifiées comme prioritaires, car représentant une part importante des émissions : les matériaux, composants et accessoires, et le transport.

Les matériaux, composants et accessoires

Depuis longtemps, convaincu de l'intérêt de développer une économie plus circulaire et de préserver les ressources, Plastic Omnium a été pionnier dans l'utilisation des matières plastiques recyclées. Aujourd'hui, la démarche se poursuit et s'accélère avec différents partenaires, fournisseurs, et clients. En 2021, Plastic Omnium a présenté un pare-chocs pilote composé à 50 % de matériaux recyclés (y compris sur les parties visibles et peintes) et répondant aux exigences sécurité et cosmétiques des cahiers de charges automobiles. Ce projet, disruptif et innovant, reçoit un excellent accueil auprès des clients soucieux d'intégrer des solutions plus sobres en carbone. Il démontre la volonté de Plastic Omnium de maintenir son leadership en étant force de proposition auprès de ces clients.

Ces projets sont le fruit d'étroites collaborations techniques avec des partenaires historiques du Groupe. Plastic Omnium a d'ailleurs signé fin 2021 un partenariat stratégique avec TotalEnergies pour concevoir de nouveaux polypropylènes recyclés plus performants et respectueux de l'environnement.

Des travaux ont aussi été initiés avec certains fournisseurs de produits chimiques et de matières pour développer des matières premières biosourcées. La feuille de route est en cours de mise en place et vient dans la continuité des projets initiés avec une approche collaborative :

- faire prendre conscience aux fournisseurs du besoin urgent de repenser leur conception et leur *sourcing* ;
- partager les bonnes pratiques ;
- intensifier le recours à l'analyse de cycle de vie des produits pour faire les bons choix dès la conception et affiner les calculs ;
- penser la fin de vie des pièces pour simplifier démontabilité et recyclage.

Le transport

Des initiatives sont déjà menées au sein de la chaîne logistique pour réduire les émissions liées à l'achat de prestations de transport. Sur certains flux, principalement de longue distance, un travail avec le transporteur a permis de passer à l'utilisation de camions biogaz (bio-CNG). À terme, pour chaque nouveau besoin en transport, il sera demandé aux fournisseurs d'être capables de proposer un transport neutre en carbone.

Au sein d'Intelligent Exterior Systems un projet d'optimisation logistique aux États-Unis a permis de réduire les émissions par une baisse des kilomètres parcourus. Le Groupe a décidé d'internaliser la gestion de la logistique en regroupant les tournées faites auprès de plusieurs fournisseurs. Dans un second temps, les logisticiens souhaitent intégrer des camions moins émetteurs de carbone. Ce projet mené en 2021 aux États-Unis sera déployé en 2023 en Europe : aujourd'hui 2 usines sur les 25 de cette zone ont déjà mis en place cette nouvelle logique. Une usine en Inde a également déployé le projet.

Note EcoVadis

Plastic Omnium a obtenu un score de 80/100 (contre 75/100 en 2021).



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

4.3.3.2 RISQUE CATASTROPHES NATURELLES/ CLIMATIQUES (NON-ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE)

Description du risque

Les conséquences du changement climatique sont nombreuses, directes ou indirectes : événements climatiques extrêmes, dérèglement des températures, montée des eaux, raréfaction de la ressource eau. En tant que Groupe industriel, avec une empreinte géographique globale, Plastic Omnium pourrait être impacté par ces conséquences : rupture d'approvisionnement ou de production liée à des catastrophes naturelles ou à la raréfaction de ressources. En effet, certaines régions du monde où exerce le Groupe sont exposées à des phénomènes météorologiques exceptionnels pouvant ralentir, interrompre ou rendre plus onéreuses certaines activités. Ce risque est cependant fortement lié à l'implantation géographique et ne se matérialise pas de manière simultanée sur l'ensemble des sites. L'impact serait donc limité et d'autres sites pourraient prendre le relais en cas d'indisponibilité d'un site.

Ce risque doit néanmoins être considéré sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur automobile.

Politiques et procédures

Plastic Omnium prend des mesures conservatoires pour éviter les impacts locaux du changement climatique.

Les sites du Groupe sont soumis à des audits réalisés par les assureurs qui prennent en compte la dimension catastrophes naturelles pour évaluer leurs risques d'exposition à des phénomènes naturels pouvant les endommager. Ces audits font l'objet de recommandations, suivies, si nécessaire par la mise en place de plan d'actions suivi mensuellement par les équipes HSE.

Performances

86 visites de sites ont été réalisées par la compagnie d'assurance (police dommage) et le risque potentiel a été revu à la baisse.

4.3.3.3 RISQUE RECYCLABILITÉ ET ÉCO-CONCEPTION

Description du risque

Développer un modèle d'économie circulaire est un enjeu essentiel pour répondre aux besoins croissants de mobilité tout en limitant l'impact pour l'environnement (gestion des matières premières, qualité de l'air, émissions de gaz à effet de serre...).

L'enjeu est particulièrement important pour Plastic Omnium dont les activités principales reposent sur la transformation de matériaux plastiques et composites en pièces pour l'automobile. Différents types de matériaux sont utilisés en fonction de la pièce à fabriquer et des propriétés techniques et esthétiques recherchées. Afin de réduire l'empreinte environnementale des pièces fabriquées et limiter la consommation des ressources, le Groupe développe une économie circulaire pour ses produits.

Cette utilisation croissante de matières recyclées soulève de nouveaux enjeux pour le Groupe : d'approvisionnement en matières recyclées pour toute la durée de vie d'un véhicule, de qualité, de coût et de traçabilité.

En effet, l'éco-conception repose sur la disponibilité des techniques et matériaux innovants, les tests et validation et la capacité des fournisseurs de matières à répondre aux besoins de l'industrialisation de nouveaux produits. Développer un système ou un module éco-conçu pour un

véhicule peut ainsi prendre deux à trois ans. C'est pourquoi il est primordial et stratégique d'anticiper les attentes du marché dans ce domaine.

Politiques et procédures

Dès la conception, et à chacune des étapes du cycle de vie des produits, les équipes de Plastic Omnium sont mobilisées pour limiter au maximum les impacts de ces produits sur l'environnement. En appliquant les principes de l'éco-design et de l'éco-conception et en adoptant une vision globale du produit, Plastic Omnium met en œuvre et teste des solutions pour limiter la consommation de matières premières et d'énergie et l'impact des produits en fin de vie (recyclabilité, valorisation énergétique).

Les analyses de cycle de vie (ACV)

Les Analyses de Cycle de Vie deviennent des outils clés pour comprendre ces impacts depuis leur conception (extraction des matières premières) jusqu'à leur fin de vie (gestion des véhicules et pièces usagés) et ainsi contribuer à une économie plus circulaire.

L'activité Intelligent Exterior Systems se dote notamment d'outils et s'organise pour anticiper la réglementation et les spécifications clients : une équipe est dédiée à la réalisation d'ACV complètes pour passer de quelques ACV actuellement à une centaine d'ACV à partir de 2023. Pour cela, en 2022, le Groupe s'est doté de plusieurs licences du logiciel GaBi et forme des collaborateurs pour répondre à ces demandes. Cet outil est commun aux différentes activités du Groupe, y compris l'activité PO Lighting dans laquelle il est en cours de déploiement. L'ambition du projet d'ACV complète est de gagner en efficacité et en précision. Cet outil permettra de calculer les impacts environnementaux et de s'adapter aux évolutions réglementaires ainsi qu'aux exigences des clients.

Par ailleurs, un outil d'ACV simplifié a été développé par le Groupe avec le soutien du CETIM (Centre Technique des Industries de la Métallurgie) et d'Altermaker (logiciels d'éco-conception et d'ACV). L'objectif est de fournir une solution sur mesure et utilisable rapidement par les chefs de projets innovation qui peuvent ainsi mesurer les impacts environnementaux et intégrer ces critères lors de la prise de décision globale. Plusieurs chefs de projets sont formés à cet outil, qui leur permet d'obtenir des résultats en quelques jours avec un écart-type de seulement 20 % par rapport à une analyse complète. L'outil est développé sur une base de données intégrant six indicateurs environnementaux : émissions de CO₂, rejets dans l'air, rejets dans l'eau, utilisation de matières et énergies et ressources non renouvelables.

Un module permettant d'intégrer un chiffrage virtuel des émissions de CO₂ est en cours d'intégration au logiciel de costing de Plastic Omnium. Chaque étape de fabrication du produit sera estimée en termes de coûts et d'impacts carbone. Depuis 2021 et dans ce cadre, les efforts ont été poursuivis pour implémenter et créer des bases de facteurs d'émissions sur les données collectées chez les fournisseurs et dans les usines Plastic Omnium. Ces bases serviront ensuite à calculer les émissions pour chaque type de produit, process ou phase de fabrication.

Eco-design et éco-conception

Intelligent Exterior Systems participe au projet MCIPCI (Matières et Conception Innovantes pour Panneaux de Carrosserie Intelligents) auprès de la PFA (Plateforme de l'Automobile). L'objectif de ce projet est de développer le pare-chocs du futur dans une démarche d'écoconception garantissant le meilleur bilan environnemental possible. Il est réalisé depuis 2020 avec ARaymond (spécialiste de la fixation intelligente de capteurs et de radars) et le Cetim (Centre Technique des Industries Mécaniques) afin d'utiliser une démarche d'éco-design du produit *smart face* intégrant de nombreux critères : moins de matériaux, optimisation de la logistique, fin de vie du produit, utilisation de matières avec moins d'impacts environnementaux, augmentation de la recyclabilité et de la réparabilité, mise en place de process plus écologiques.

Le projet a permis de développer plusieurs scénarios d'impacts (modification logistique, découpage des pièces, matières premières

utilisées...) sur un pare-chocs type grâce à l'outil d'analyse de cycle de vie (ACV) simplifié. Le *smart face 2*, produit innovant de Plastic Omnium, a ainsi été analysé selon les meilleurs scénarios identifiés pour ce produit afin d'obtenir, voire de dépasser, les résultats obtenus avec le pare-chocs type. La priorité étant pour Plastic Omnium de développer des scénarios permettant de baisser les empreintes environnementales de 3 % à 4 % par an sur des produits vendus en série.

Matériaux à empreinte carbone réduite

Le Groupe travaille activement avec ses fournisseurs de matières premières pour réduire son empreinte carbone.

Les équipes d'Intelligent Exterior Systems ont fait une avancée majeure sur l'incorporation de plastiques recyclés (PIR et PCR) dans les panneaux de carrosserie en finalisant un démonstrateur contenant 50 % de plastiques recyclés (y compris dans les parties visibles) sans diminution des performances opérationnelles attendues par le client.

De son côté, Clean Energy Systems favorise, dans sa politique d'achat de PEHD, les fournisseurs ayant les plans les plus ambitieux de réduction du contenu carbone de leur matériau, avec des gains très significatifs attendus dès 2026 (supérieurs à 40 % par rapport à la moyenne européenne). Par ailleurs, cette activité explore de nouvelles pistes, telles que l'utilisation de compound hybride ou encore l'approvisionnement de PEHD biosourcé. Ces démarches nécessitent une analyse multicritère : disponibilité, coût, concurrence alimentaire, compatibilité technique... Le réservoir d'un véhicule est en effet un organe de sécurité devant répondre à des réglementations et spécifications sévères. À ce jour, les spécifications des clients de Plastic Omnium n'autorisent pas l'utilisation de matière recyclée et aucune matière biosourcée n'est homologuée.

En parallèle, les équipes de New Energies explorent le potentiel de fibres de carbone biosourcées qui conserveraient les caractéristiques techniques de pointe recherchées pour les réservoirs hydrogène haute pression.

Recyclabilité et fin de vie des produits

Les futurs produits d'Intelligent Exterior Systems (IES) feront appel à une plus grande diversité de matériaux, ainsi qu'à une intégration plus poussée des composants électroniques en lien avec le modèle CASE (*Connected, Autonomous, Shared, Electrified*). Ces évolutions ne doivent pas remettre en cause la recyclabilité des produits en fin de vie. Aussi, les équipes ont commencé à évaluer des méthodes et technologies pour faciliter la démontabilité et le recyclage des véhicules.

La Directive européenne 2000/53/CE du 18 septembre 2000 relative aux Véhicules Hors d'Usage (VHU) impose depuis 2015 que la réutilisation et la valorisation de ces véhicules soient de 95 % en poids moyen par véhicule et par an avec un taux de réutilisation et de recyclage d'au moins 85 % en poids moyen par véhicule et par an. Cette Directive est en cours de révision et devrait suivre les recommandations techniques du Joint Research Center (JRC) qui envisagent de fixer des taux légaux d'incorporation de plastiques recyclés dans les véhicules neufs à moyen terme et des taux légaux de recyclage des pièces plastiques des véhicules en fin de vie. Les équipementiers, notamment les fournisseurs de pièces plastiques tels que Plastic Omnium sont donc particulièrement sollicités pour travailler sur l'intégration de matières premières recyclées dans leurs pièces. La prochaine version de la directive sur les véhicules hors d'usage devrait aussi introduire une obligation de reporting de l'empreinte CO₂ des

véhicules. Les constructeurs automobiles commencent à anticiper ces réglementations et intègrent de plus en plus le bilan carbone sur le cycle de vie en phase de consultation des projets et dans le cadre d'une analyse globale du cycle de vie de leurs produits.

L'activité IES a testé de nombreux matériaux recyclés et montre qu'atteindre les exigences fonctionnelles des constructeurs tout en incorporant des quantités significatives de plastique recyclé est réalisable. Les déchets plastiques exploités sont issus principalement des filières packaging et d'équipements électriques et électroniques, avec lesquelles l'automobile est en compétition pour capturer les quantités disponibles. Afin de sécuriser l'approvisionnement, la traçabilité et la qualité des matières plastiques recyclées, mais également pour minimiser les impacts environnementaux liés à l'élaboration des matières recyclées, Plastic Omnium innove en cherchant également à mobiliser le stock de plastiques issus des VHU qui reste sous-exploité à ce jour.

L'activité CES discute avec les plus gros fournisseurs de polyéthylène adapté au recyclage chimique (notamment INEOS et LyondellBasell). En effet, le recyclage mécanique des réservoirs est très complexe du fait de l'imprégnation du carburant sur certaines couches. Il faut donc séparer les couches et les nettoyer avec des solvants avant de pouvoir les utiliser à nouveau. Ces opérations sont techniquement faisables, mais actuellement non industrielles et peu intéressantes économiquement. L'objet de cette exploration est donc de développer des solutions de recyclage chimique en fin de vie des réservoirs afin de préserver les mêmes caractéristiques que celles du produit initial.

Gestion des déchets

L'activité industrielle génère des déchets qui doivent être recyclés. Les normes environnementales fixent les bonnes pratiques d'usage pour rendre le tri et le recyclage plus efficaces.

Le programme Top Planet, initié dès 2006, vise à réduire les impacts environnementaux de la production dans ses usines. Les résidus de production internes sont réintégrés lors des process de fabrication lorsque cela est techniquement possible afin de réduire le volume de déchets générés. Cette matière broyée et réintroduite dans le process représente 5 % pour Intelligent Exterior Systems et 40 % pour Clean Energy Systems.

Les déchets de production (pièces plastiques non réinjectables en production, déchets d'emballage...) suivent une filière appropriée, en respectant la hiérarchie des modes de traitement :

- les déchets recyclés comprenant la réutilisation (avec usage identique à celui pour lequel la pièce ou le produit a été initialement conçu, sans traitement intermédiaire), le recyclage ou la régénération matière (redonnant au matériau ses propriétés premières, par traitement ou adjonction d'additifs, lui permettant d'être réintroduit dans le cycle de production) ;
- les déchets valorisés comprenant la réutilisation (avec un autre usage) et la valorisation par incinération avec récupération d'énergie ;
- les déchets ultimes regroupant les déchets non valorisés : incinérés sans récupération d'énergie ou mis en décharge.

Lorsque cela est possible et afin d'agir en faveur d'une économie circulaire, les sites revendent leurs déchets en vue de réduire au maximum les déchets non valorisés. La revente de déchets a généré 11,2 millions d'euros en 2022.

Performances

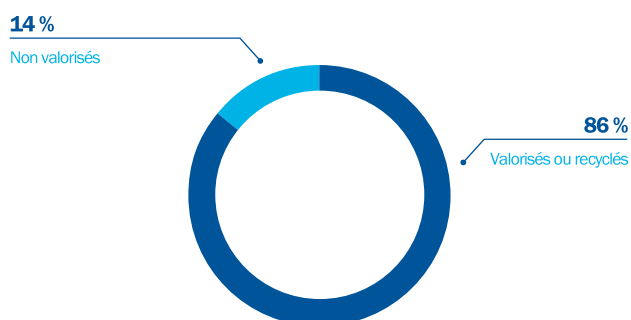
LES DÉCHETS GÉNÉRÉS ANNUELLEMENT PAR TYPE DE DÉCHETS (en tonnes)

	2020	2021	2022
Pièces plastiques	31 397	31 374	30 711
Déchets industriels banals	14 030	13 266	13 806
Métaux	8 521	9 821	8 329
Cartons	8 842	8 150	9 110
Bois	5 826	6 992	6 916
Boues de peintures	4 612	4 344	4 381
Solvants	3 099	3 547	3 777
Huiles	1 496	1 451	1 643
Emballages plastiques	1 164	1 106	1 598
Verre	1	2	5
Autres Déchets	7 082	7 960	3 600
TOTAL DÉCHETS	86 071	88 014	83 876

LES DÉCHETS GÉNÉRÉS ANNUELLEMENT PAR TYPE DE TRAITEMENT (en tonnes et en %)

	2020		2021		2022	
Recyclage	60 676	70 %	60 294	69 %	59 239	71 %
Valorisation	14 311	17 %	15 070	17 %	12 990	15 %
Incineration ou mise en décharge	11 084	13 %	12 650	14 %	11 647	14 %
TOTAL DÉCHETS	86 071		88 014		83 876	

VALORISATION DES DÉCHETS EN 2022



4.3.3.4 RISQUE BIODIVERSITÉ

Description du risque

La biodiversité regroupe la diversité des espèces vivantes y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. L'humanité et ses activités industrielles et économiques en font partie

puisqu'elles interagissent directement ou indirectement avec des espèces vivantes et leurs écosystèmes.

Une perte importante de la biodiversité compromet la capacité de la nature à soutenir les individus et à assurer un avenir durable pour l'économie mondiale.

Ce risque représente le fait que par ses activités industrielles et économiques, mais aussi par le réchauffement climatique qu'elle pourrait causer, une entreprise contribuerait à impacter d'autres espèces vivantes ou leurs écosystèmes. Les entreprises peuvent agir de deux façons pour préserver la biodiversité : soit en termes de dépendance (en limitant par exemple l'usage de ressources naturelles), soit en termes d'impact (en limitant par exemple l'empreinte de l'entreprise sur des écosystèmes).

Les positionnements construits sur le sujet de la biodiversité demeurent encore relativement rares, alors que les enjeux sont intimement liés à ceux du climat et que les attentes des États (réglementation, développement de la bioéconomie...), des investisseurs et des opinions publiques sont de plus en plus fortes.

Politiques et procédures

Pour assurer le développement de ses activités tout étant attentif à la préservation de son environnement, Plastic Omnium prend en compte la biodiversité dans sa stratégie d'entreprise. En effet, le Développement Durable est l'un des piliers stratégiques du Groupe et se décline

opérationnellement par le programme ACT FOR ALL™ qui comprend un axe "sustainable business".

Pour approfondir sa démarche biodiversité, Plastic Omnium a réalisé une étude d'impact afin de déterminer les liens de dépendance entre les activités du Groupe et la biodiversité : gestion des matières premières et d'énergies, pollutions générées...

A la suite de cette étude, un plan d'action sera déterminé prenant en compte l'activité des sites, leurs impacts sur la biodiversité ou leur zone d'implantation (proximité avec des zones de stress hydrique ou de protection de la biodiversité par exemple).

Premiers engagements en faveur de la biodiversité

Dès 2018, Plastic Omnium a formalisé son engagement en adhérant à l'initiative act4nature, devenue act4nature international en 2020 et lancée par l'association française Entreprises pour l'Environnement (EpE) et de nombreux partenaires. Le Groupe a ainsi pris 10 engagements communs à toutes les entreprises signataires et des engagements individuels complémentaires.

Cette initiative demande aux entreprises de contribuer à protéger la biodiversité qui est principalement affectée par 5 facteurs :

- le changement d'affectation des sols ;

- le changement climatique ;
- les espèces envahissantes ;
- la surexploitation ;
- la pollution.

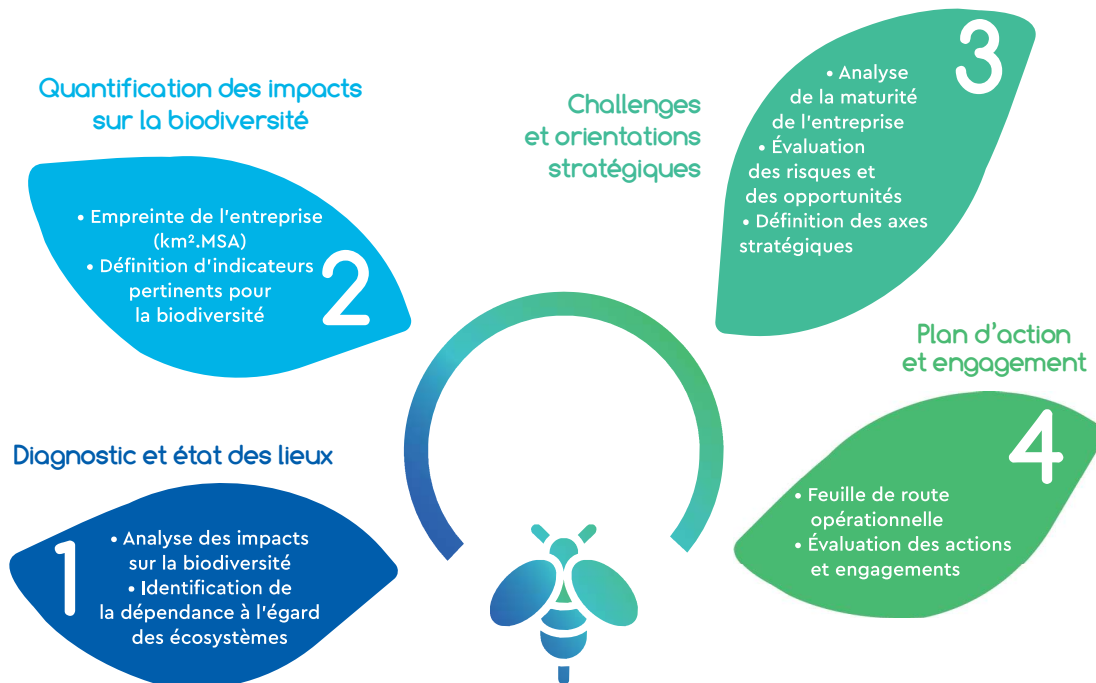
Cette démarche d'engagements volontaires a été l'occasion pour Plastic Omnium de présenter des engagements individuels sur la protection de la biodiversité. Ces premiers engagements concernaient les domaines suivants :

- la réduction des émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques liées au transport automobile, levier indirect de préservation de la biodiversité ;
- la gestion efficace de l'empreinte environnementale des sites ;
- la lutte contre la pollution des océans par le plastique ;
- les initiatives locales en faveur de la biodiversité encouragées.

Mise en place d'une approche structurée

En 2022, Plastic Omnium a choisi d'aller plus loin pour mesurer ses impacts sur la biodiversité en mettant en place une démarche structurée en réalisant un état des lieux holistique des interactions de Plastic Omnium avec la biodiversité et en quantifiant l'empreinte biodiversité du Groupe pour mettre en place un plan d'actions adapté.

APPROCHE BIODIVERSITÉ DE PLASTIC OMNIUM





DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La maîtrise des risques et la performance extra-financière du Groupe

Cette analyse a été réalisée en suivant les étapes suivantes :

Étape 1 : une étude cartographique de l'ensemble des sites de Plastic Omnium a été réalisée afin d'évaluer leur proximité avec des espaces d'intérêt pour la biodiversité. Cette étude permet d'améliorer la connaissance des habitats naturels, des aires de sauvegarde de la biodiversité et des zones de stress hydrique à proximité des sites.

Étape 2 : cette étape a consisté à établir les principales interactions du Groupe sur la biodiversité. Il s'agissait de définir les dépendances et les impacts de Plastic Omnium au sujet de la biodiversité. Pour ce faire, un large périmètre d'activités, les spécificités du Groupe en termes de gestion des matières premières (énergie, eau, achats de matières premières...) et de process de fabrication ainsi que l'utilisation et la fin de vie des produits ont été analysés. Lors de cette étape, une dizaine d'entretiens qualitatifs ont été menés avec des experts des différents métiers. Cette étude a permis de définir que les principales pressions de l'activité du Groupe sur la biodiversité concernaient le changement climatique (Scope 3 aval), la pollution (Scope 1, Scope 2, Scope 3 amont et aval) et l'occupation et la transformation des sols (Scope 1 et Scope 3 amont).

Étape 3 : un calcul d'indicateur d'empreinte biodiversité⁽¹⁾ a été fait en prenant en compte les données du reporting environnemental du Groupe

(en se basant sur 2019 comme année de référence pour éviter l'impact de la crise sanitaire) et en les traduisant en impact sur la biodiversité, en prenant en compte des données modélisées issues des analyses de cycle de vie et des données de référence sur l'état de la biodiversité dans le monde (modèle GLOBIO).

La réalisation de cette cartographie, l'analyse des impacts et le calcul d'indicateur sont des bases de travail pour mettre en place des plans d'actions appropriés. Ces études ont également montré la forte corrélation entre le changement climatique et l'atteinte à la biodiversité.

Ainsi, les actions déjà entreprises pour réduire l'empreinte carbone du Groupe (gestion de l'énergie, incorporation de matière recyclée dans les produits...) contribuent également à la préservation de la biodiversité.

Performances

Le calcul d'indicateur réalisé cette année, sur l'ensemble des données environnementales du Groupe, va permettre de suivre l'impact sur la biodiversité du Groupe et de démontrer que les actions mises en place suite à cette démarche, contribueront à la restauration de la biodiversité. Le nombre de projets permettant d'améliorer cet impact sera suivi.

Actions menées en 2022

Identification des sites implantés dans des zones protégées	Afin d'estimer ses impacts, Plastic Omnium a réalisé un inventaire des sites implantés dans des zones protégées selon la base de données KBA (Key Biodiversity Areas) de l'IUCN. Ainsi en 2022, 3 sites, sur l'ensemble des sites du Groupe ont été recensés dans ces zones.
Initiatives locales	La biodiversité est un enjeu local et des actions sont essentielles au niveau des sites pour réduire les impacts locaux. Plusieurs sites s'investissent au regard de la biodiversité, notamment au travers du réseau <i>sustainability ambassadors</i> qui permet de partager les bonnes pratiques pour mener à bien des initiatives. À titre d'exemple : Activité de restauration – Arevalo, Espagne La colline de Cantazzoras, proche du site d'Arevalo, est un lieu d'intérêt botanique pour sa flore variée et les espèces qu'elle abrite. Dans le but de permettre à la nature de se restaurer passivement, le site d'Arevalo a mené des activités de restauration de l'environnement de cette colline en collectant les ordures présentes, tout en respectant la flore existante. Reboisement d'une ancienne mine – Essen, Allemagne Dans le cadre du programme ACT FOR ALL™ et de la journée dédiée à ce programme, des actions ont été mises en place pour participer au reboisement d'une ancienne mine de lignite à ciel ouvert, proche de Cologne. Des chênes, des cerisiers et des pommiers sauvages ont été plantés.
Certification ISO 14 001	Plus de 90 % des sites de Plastic Omnium sont aujourd'hui certifiés ISO 14 001 et chaque nouveau site doit obtenir cette certification 3 ans après son démarrage ou son intégration. Cette norme vise l'amélioration des résultats environnementaux d'un site, et plus généralement, une meilleure gestion de ses impacts, qu'il s'agisse d'utilisation durable des ressources, de protection de la biodiversité et des écosystèmes locaux ou de l'adoption de mesures visant à prévenir la pollution.
Préservation des ressources en eau	Le Groupe s'attache à la préservation des ressources en eau : avec des équipements fonctionnant en circuits fermés, les processus industriels des usines permettent une consommation maîtrisée de cette ressource et les eaux souillées par les activités de peinture suivent un parcours de dépollution rigoureux. Afin d'améliorer la connaissance des zones de stress hydrique autour des sites, une cartographie de tous les sites a été réalisée et montre qu'en moyenne 18 % des sites sont situés dans des zones à très fort stress hydrique (> 80 %) selon la base de données Aqueduct.

1) Corporate Biodiversity Footprint®, développé par Iceberg Data Lab

4.4 LE PLAN DE VIGILANCE

Contexte de la loi

La loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre a introduit pour les sociétés mères de groupes employant plus de 5 000 salariés en France ou 10 000 salariés en France et à l'étranger, l'obligation d'élaborer, de publier et de mettre en œuvre des mesures adaptées permettant l'identification des risques et les moyens pour prévenir les atteintes aux Droits Humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes, à l'environnement, pouvant résulter des activités du Groupe et de ses filiales, et de celles des fournisseurs ou sous-traitants avec lesquels il entretient une relation commerciale établie.

L'objectif de cette réglementation est de :

- prévenir les incidents graves ou manquements dans les domaines ci-dessus tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise ;
- légitimer la demande de toute personne, justifiant d'un intérêt à agir, d'engager la responsabilité de l'auteur d'un préjudice pour le réparer ;

Cette obligation s'articule autour de cinq mesures :

- 1) une cartographie des risques (identification, analyse, hiérarchisation),
- 2) des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des fournisseurs ou sous-traitants,
- 3) des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves,

- 4) un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques,
- 5) un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

Plastic Omnium répond aux exigences de la loi sur le Devoir de vigilance en établissant un Plan de Vigilance dont le contenu est présenté ci-dessous. Il expose les différentes démarches engagées pour chaque enjeu :

- les droits humains et les libertés fondamentales ;
- la santé et la sécurité des personnes ;
- l'environnement.

Le compte rendu de mise en œuvre effective du Plan de Vigilance de Plastic Omnium pour l'année 2022 est intégré dans ce paragraphe 4.4 *Plan de Vigilance* du présent DEU. Il donne des applications opérationnelles et fait référence aux indicateurs de suivi identifiés. Les mesures de ce compte rendu concernent les filiales et les fournisseurs.

Le Plan de Vigilance s'intègre dans la stratégie du Groupe qui comprend un pilier Développement Durable incarné par le programme ACT FOR ALL™. Ce programme promeut un business durable, un entrepreneuriat et des achats responsables et une attention forte portée aux personnes.

GOVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE

Instances de Gouvernance	Missions
Conseil d'Administration	Depuis 2022, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité des Nominations et de la RSE composé de 3 membres. Ce Comité est informé du contenu du Plan de Vigilance et le revoit tous les ans.
Le Comité Exécutif	Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, le Plan de Vigilance est suivi par les Comités de Direction.
Le Comité de contrôle Interne et de conformité Groupe	Composé du Directeur de la Conformité, Directeur financier Groupe, DRH Groupe, Présidents et Directeurs Financiers des divisions, Directeur Juridique Corporate, Directeur Compliance Opérations, Directeur de l'Audit interne et des Risques, Directeur du Contrôle interne, ce comité a pour missions de revoir : la matrice risques groupe, les missions des équipes contrôle interne, les missions d'audit interne, plannings, points d'audit, la conformité fournisseurs, la conformité anti-corruption et les points éthiques remontés via le process de whistleblowing.
Les Directions Impliquées	Les Directions des Achats, du Développement Durable, Juridique et des Ressources Humaines participent à la rédaction, à la mise en œuvre et au suivi du présent Plan de Vigilance.
Dans les activités	Les <i>Compliance Officer</i> , contrôleurs internes, juristes et responsables achats sont en charge du déploiement du Plan de Vigilance dans les activités.



1. CARTOGRAPHIES DES RISQUES

Pour les filiales

Les risques analysés dans le cadre du Plan de Vigilance sont listés dans :

- **la cartographie des risques Groupe** qui présente les principaux risques considérés comme matériels et spécifiques à l'activité et aux métiers de Plastic Omnium ;
- **la matrice de matérialité des enjeux extra-financiers** qui permet de classer les risques et les opportunités en fonction de l'évaluation des différentes parties prenantes.

Ces outils de définition des facteurs de risques prennent en compte différents niveaux d'évaluations.

Pour réaliser la **cartographie des risques Groupe**, Plastic Omnium a procédé à une revue et à une évaluation des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa réputation. Ces risques ont été évalués en fonction de leur probabilité de se matérialiser et de leur impact (après prise en compte des mesures adoptées par le Groupe pour gérer ces risques).

Cette matrice des risques est réalisée à deux niveaux :

- **au niveau local** : ces analyses permettent de coter les risques et d'identifier les actions mises en œuvre localement pour prévenir et corriger les atteintes potentielles. Les risques remontés concernent l'ensemble des sujets environnementaux (consommations de matières premières, rejets et pollutions, produits chimiques, déchets, atteinte à la biodiversité...) et des sujets santé/sécurité (accidents, maladies professionnelles, risques psychosociaux...). Les certifications

ISO 14 001, ISO 50 001 et ISO 45 001 imposent la réalisation d'une cartographie des risques pour chaque site certifié.

- **au niveau Groupe** : la revue annuelle de la cartographie des facteurs de risques permet d'identifier l'ensemble des risques portés par le Groupe. Elle implique les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne du Groupe. Les risques liés aux relations avec les fournisseurs et les sous-traitants sont intégrés dans cette analyse. La cartographie des risques du Groupe est présentée dans le chapitre 2 du DEU « Principaux facteurs de risques » p. 54.

Par ailleurs, **la matrice de matérialité des enjeux extra-financiers** présente les risques et les opportunités extra-financiers en fonction de l'importance de ces enjeux pour les parties prenantes internes et externes et de leurs impacts sur la performance globale de Plastic Omnium. Dans un premier temps, une analyse documentaire sectorielle, un *benchmark* auprès des pairs et une consultation des supports internes ont permis de présélectionner les 20 principaux enjeux extra-financiers pour Plastic Omnium. Puis la hiérarchisation des enjeux a été réalisée en interrogeant des collaborateurs de Plastic Omnium répartis sur l'ensemble des métiers et à un niveau international ainsi qu'en menant des enquêtes qualitatives auprès d'un panel de parties prenantes externes : clients, fournisseurs, associations, centres de recherche, banques, partenaires et organisme certificateur. La matrice de matérialité des enjeux extra-financiers du Groupe est présentée dans le chapitre 4 du DEU « Déclaration de performance extra-financière » page 158.

Le tableau ci-dessous récapitule les risques identifiés en lien avec les enjeux du Devoir de Vigilance. Il précise également à l'aide de renvois, les descriptions et les mesures d'atténuation mises en place par le Groupe et décrite dans ce DEU.

ENJEUX DU DEVOIR DE VIGILANCE

ENJEUX DU DEVOIR DE VIGILANCE



DROITS HUMAINS
ET LIBERTÉS
FONDAMENTALES



SANTÉ ET SÉCURITÉ
DES PERSONNES



ENVIRONNEMENT

RISQUES ASSOCIÉS

<ul style="list-style-type: none"> • Risque Droits Humains 	<p>Chapitre 4.3.2.5 – DPEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque Sécurité et Santé des personnes 	<p>Chapitre 4.3.3.4 – DPEF + Chapitre 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque Impact du changement climatique 	<p>Chapitre 4.3.3.1 – DPEF + Chapitre 2</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Risque Ressources Humaines 	<p>Chapitre 4.3.1.2 – DPEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque Ressources Humaines 	<p>Chapitre 4.3.1.2 – DPEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque catastrophes naturelles/ climatiques 	<p>Chapitre 4.3.3.2 – DPEF</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Risque Achats responsables/ fournisseurs 	<p>Chapitre 4.3.2.4 – DPEF</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Risque Biodiversité 	<p>Chapitre 4.3.3.4 – DPEF</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cyber-risque/ Continuité de service des SI – Protection des données 	<p>Chapitre 4.3.2.2 – DPEF</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Risque recyclabilité et éco-conception 	<p>Chapitre 4.3.3.3 – DPEF</p>

THÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES

RESPECTER LES DROITS HUMAINS DANS LA CHAÎNE DE PRODUCTION DE VALEUR

- Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unis
- Convention de L'OIT
- Programme ACT FOR ALL™
- Gestions des risques Ressources Humaines : gestion des talents, engagement des collaborateurs, égalité des chances, dialogue social
- Actions menées envers les communautés
- Programmes d'évaluation fournisseurs
- Politique sécurité des systèmes d'information
- Démarche "Know Your Suppliers"
- Charte achats responsables

PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

- Politique Santé et Sécurité
- Certification ISO 45 001
- Formations Sécurité
- Campagnes de Santé
- Procédures d'ergonomie des postes de travail

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS DU GROUPE

- Feuille de route de neutralité carbone
- Diagnostic biodiversité
- Certification ISO 50 001
- R&D sur les matériaux
- Analyse de cycles de vie
- Innovations matières recyclées



Pour les fournisseurs

Plastic Omnium développe une approche responsable de ses achats et de ses approvisionnements. Cette démarche permet entre autre, d'identifier les fournisseurs les plus à risque en intégrant l'intégralité des fournisseurs de certains secteurs ciblés par la cartographie des risques : sont par exemple considérés comme particulièrement exposés les intermédiaires et prestataires agissant pour le compte de Plastic Omnium comme les courtiers en douanes.

L'analyse du risque fournisseur s'appuie sur les cinq facteurs de risques suivants : le pays, le secteur d'activité, l'inscription sur des listes de sanctions internationales, l'existence de personnes politiquement exposées dans les organes de direction ou l'actionariat et les controverses publiées.

En 2022, une plateforme d'évaluation des risques fournisseurs a été mise en place. Les fournisseurs sont évalués et catégorisés en fonction de leur profil de risque : faible (vert), moyen (orange) ou élevé (rouge). Cette évaluation prend en compte leur pays d'implantation, leurs secteurs d'activité, les sanctions et les controverses dont ils auraient pu être sujets. Elle prend également en compte le profil des principaux membres de leurs instances de gouvernance (Comité de direction, Conseil d'administration ou actionariat).

Les fournisseurs présentant un risque faible (vert) ne sont soumis à aucune diligence, mais restent suivis régulièrement.

Si les fournisseurs présentant un risque moyen (orange) sont tenus de s'engager activement dans une démarche d'évaluation en vue d'améliorer leur performance. En l'absence d'initiatives propres au fournisseur, il est demandé de compléter le questionnaire Ecovadis. Ecovadis est un fournisseur global reconnu d'évaluations RSE. Ce questionnaire évalue la

performance des entreprises dans les domaines environnement, droits humains et éthique sur la base d'arguments documentés.

Enfin, les fournisseurs présentant un risque élevé (rouge) doivent faire l'objet d'un plan d'action immédiat et d'une remédiation sans quoi ils ne peuvent être consultés dans le cadre d'appels d'offres.

Les nouveaux fournisseurs sont référencés sur la base de certains critères, requérant différents degrés d'investigation, dans les domaines de la qualité, de la robustesse financière et de la performance en matière de Développement Durable.

2. MESURES D'ÉVALUATION


Pour les filiales

Afin d'évaluer la performance des filiales sur les différentes thématiques prises en compte dans le Plan de Vigilance (Droits Humains et libertés fondamentales, santé et sécurité des personnes et environnement), plusieurs dispositifs sont en place.

Les indicateurs sont collectés via l'outil de reporting extra-financier du Groupe. Il fait l'objet d'un suivi régulier par les responsables du reporting dans les filiales et en central. Ils sont également publiés annuellement dans le DEU et audités par les vérificateurs indépendants (voir Rapport au chapitre 4.9).

Les indicateurs du programme ACT FOR ALL™ (voir tableau ci-dessous) sont suivis par un Comité de Direction dédié. Ils permettent de fixer les grandes orientations et les objectifs, de définir les politiques et d'analyser le déploiement et les écarts. Les principaux résultats sont également présentés au Comité de Concertation Européen⁽¹⁾.

1) Le **comité d'entreprise européen** est l'institution représentative du personnel fédérant les différents comités d'entreprise ou d'établissements de sociétés transnationales possédant des filiales et succursales dans différents pays de l'Union européenne

	Marqueurs	KPI	Résultat 2022	Objectifs 2025	
AXE 1 RESPONSIBLE ENTREPRENEURSHIP	Éthique des affaires	Nombre d'employés formés / ciblés	88 %	> 98 %	
	Achats responsables	Sur la base d'une évaluation «IndueD» pour 95% de la base d'achat (en €), nombre de fournisseurs à risque moyen et élevé inscrits dans une initiative d'auto-évaluation	714	A définir	
AXE 2 CARE FOR PEOPLE	Sécurité	Accidents avec et sans arrêts - Tf2	0,78 ⁽¹⁾	< 0,5	
	Ergonomie	% de postes à haut niveau de contrainte ergonomique	- 37 % vs 2021	-50 % vs 2021	
	Santé	Part des sites soutenant des initiatives santé	90 %	100 %	
	Diversité & Inclusion	Part des femmes :	- Ingénieurs & cadres	23,2 %	25 %
			- Senior Executive	23,2 %	30 %
	Promotion de l'emploi des jeunes	Nombre de stagiaires, apprentis et V.I.E	1 204	1 300 ⁽²⁾	
Initiatives locales et mécénat	Part des sites ayant engagé des actions de soutien aux communautés locales	86 %	100 %		
AXE 3 SUSTAINABLE BUSINESS	Programme Top planet	Score Top Planet	59 %	80 %	
	Réduction de l'empreinte carbone Scopes 1 & 2	Emissions de CO ₂ Scopes 1 & 2 ⁽³⁾	- 26 % vs 2019 - 9 % vs 2021	- 80 % vs 2019	
	Réduction de l'empreinte carbone Scope 3	Emissions de CO ₂ Scope 3 ⁽³⁾	-29 % vs 2019 - 5 % vs 2021	-30 % en 2030 vs 2019	
	Développement sur chaque site d'initiatives de mobilité durable	Nombre de sites avec des initiatives de mobilité durable	40 %	100 %	

(1) Tf2 périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires (hors PO Lighting).

Tf2 périmètre IFRS (hors PO Lighting) = 0,97.

Tf2 périmètre IFRS (avec PO Lighting) = 1,16.

(2) Objectif 2025 revu à la hausse car objectif précédent (1 000) dépassé

(3) Hors acquisitions faites en 2022

En complément, la Direction de l'Audit Interne planifie annuellement un programme de visites de contrôle auprès des filiales et sites. Début 2022, les audits se sont poursuivis à distance ou en présentiel avec l'aide d'un auditeur local. 25 audits ont ainsi été menés en 2022. Lors de ces audits, les aspects qualité, santé/sécurité, environnement et Droits Humains sont régulièrement abordés.



Pour les fournisseurs

Pour évaluer et accompagner ses fournisseurs dans la progression de leur démarche Développement Durable, Plastic Omnium a mis en place la démarche *Know Your Suppliers*.

La Charte Fournisseurs

En cas de référencement, Plastic Omnium demande à chaque fournisseur de signer la Charte Fournisseurs du Groupe, disponible sur internet. Des équivalences avec leurs propres chartes, si elles sont comparables, sont acceptées. La Charte Fournisseurs aborde les droits humains dans les parties suivantes : section 3 "Droits de l'homme et conditions de travail" et chapitre 4 "Protection de la santé et de la sécurité".

Déployée depuis 2016, la charte est construite autour des références suivantes :

- la Déclaration Universelle des Droits Humains des Nations unies et ses deux pactes complémentaires (le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le pacte international relatif aux droits civils et politiques),
- les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies,
- les Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail,
- les principes directeurs de l'OCDE.

Les fournisseurs s'y engagent à respecter :

- le droit de la concurrence,
- les lois et règlements visant à lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent,
- les Droits Humains et les conditions de travail : interdiction de recours au travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes, le recours au travail des enfants, interdiction de discrimination en termes d'emploi et de conditions de travail et garantie d'une égalité des rémunérations et de la liberté syndicale et protection du droit syndical. Il s'engage enfin à maintenir un environnement de travail sûr et sain.

1) Droits Humains et libertés fondamentales

Risque Droits Humains

Risque de violation d'un des droits humains fondamentaux dans le cadre professionnel ou sur la chaîne de valeur.



- Adhésion au Pacte Mondial des Nations unies
- Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, aux principes directeurs de l'OCDE
- Plan de Vigilance
- Programme ACT FOR ALL™
- Politique minéraux du conflit
- Initiatives en faveur des communautés locales
- Campagnes de santé

- % des sites ayant proposé une action en faveur des communautés : 86 %
- % des sites ayant proposé au moins une campagne de santé : 90 %

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



182

En cas de manquement, Plastic Omnium peut demander au fournisseur de mettre en œuvre des mesures correctives ou résilier tout ou partie du contrat pour inexécution fautive.

Evaluation des fournisseurs

La démarche *Know Your Suppliers* comprend l'évaluation générale d'un panel de fournisseurs couvrant 95 % de ses dépenses, à travers une plateforme d'évaluation des risques.

Des évaluations plus approfondies selon des critères définis chaque année sont réalisées en partenariat avec EcoVadis.

L'ensemble des informations liées aux fournisseurs est accessible via une plateforme digitale et consultable par tous les acheteurs du Groupe.

0 Le Supplier Compliance Committee

Le *Supplier Compliance Committee* est constitué des directions Achats Responsables, Juridique Développement Durable et Contrôle interne, veille à la pertinence des procédures et processus en vigueur, valide les critères d'évaluation et définit la feuille de route relative au Développement Durable des fournisseurs. Enfin, il avale les solutions de remédiation pour les fournisseurs présentant des risques élevés.

3. ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION

Pour les filiales

Les risques entrant dans le cadre du plan de Vigilance et les mesures d'atténuation associées sont décrits dans la Déclaration de Performance extra-financière.

Le tableau ci-dessous présente les risques définis dans le cadre du plan de vigilance, les procédures d'atténuation associées ainsi que les indicateurs de suivis mis en place.

Risques liés aux Ressources Humaines

- **gestion des talents et des compétences** risque de générer des frustrations auprès des collaborateurs ou de freiner le dynamisme et la performance de l'entreprise
- **engagement des collaborateurs** risque de générer une baisse d'implication des salariés
- **égalité des chances** risque de discrimination
- le **dialogue social** risque d'impacter la productivité ou le développement de l'entreprise



- Politique Ressources Humaines
- Méthodologie d'identification des talents
- Projet de transformation OMEGA
- Politique de rémunération
- Contrats VIE et partenariats avec les écoles
- Politique Diversité
- Mission Handicap France
- % de femmes dans les effectifs : 31 %
- Part de femmes ingénieur et cadres : 23,2 %
- Nombre de stagiaires, apprentis et VIE : 1204
- Nombre de travailleurs en situation de handicap : 389



166

Risques Achats responsables/fournisseurs

Risque d'impacter les activités opérationnelles, la performance ou la réputation du Groupe par un manquement d'un élément de la chaîne d'approvisionnement.



- Démarche *Know Your Suppliers*
- Programme ACT FOR ALL™
- Feuille de route neutralité carbone
- Plan de vigilance
- Cartographie des fournisseurs
- Évaluation Ecovadis
- Visites et audits fournisseurs
- Charte achats responsables
- Intégration de clauses RSE et éthique des affaires dans les contrats fournisseurs
- Mécanisme d'alerte
- Politique Minéraux du conflit
- % des achats du Groupe évalués dans le cadre de la démarche *Know Your Suppliers* : 95 %



180

Cyber-risque – Continuité des services SI – protection des données

Risque de perte financière, d'interruption des activités ou d'atteinte à la réputation d'une entreprise en raison d'une défaillance des systèmes de technologies de l'information.



- Politique Sécurité des systèmes d'information
- Formations cybersécurité et RGPD
- Réalisation d'audits externes : 9 sites certifiés ou recertifiés avec la norme TISAX (*Trusted Information Security Assessment Exchange*) en 2022



177



2) Santé et Sécurité des personnes

Risques Sécurité et Santé des personnes

Probabilité, pour les collaborateurs et les sous-traitants d'être exposés à une situation dangereuse (atteinte à leur santé physique et/ou mentale).



- Politique santé sécurité
- Formations Top Safety
- Système de management Santé et Sécurité ISO 45 001
- Protocole Covid-19
- Procédures d'ergonomie des postes de travail (évaluation, anticipation, formation...)

Tf2 : 1,16 ⁽¹⁾
Nombre de personnes formées à Top Safety et Top5 : 785
Part des postes évalués sur un plan ergonomique : 99 %



163

Risques liés aux Ressources Humaines

- **gestion des talents et des compétences** risque de générer des frustrations auprès des collaborateurs ou de freiner le dynamisme et la performance de l'entreprise
- **engagement des collaborateurs** risque de générer une baisse d'implication des salariés
- **égalité des chances** risque de discrimination
- le **dialogue social** risque d'impacter la productivité ou le développement de l'entreprise



- Politique Ressources Humaines
- Procédure d'identification des talents
- Projet de transformation OMEGA
- Politique de rémunération
- Contrats VIE et partenariats avec les écoles
- Politique Diversité
- Mission Handicap France

- Part de femmes dans les effectifs : 31 %
- Part de femmes ingénieurs et cadres : 23,2 %
- Nombre de stagiaires, apprentis et VIE : 1 204
- Nombre de travailleurs en situation de handicap : 389



166

1) Périmètre IFRS - Tf2 périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires = 0,95.

3) Environnement

Risque Impact du changement climatique sur le modèle économique de l'entreprise (non-atténuation du changement climatique)

Risque de ne pas mettre toutes les actions en place pour atténuer l'impact des activités du Groupe et lutter contre le réchauffement climatique.



- Objectifs et feuille de route « neutralité carbone » alignée sur l'accord de Paris et validée SBTi en 2021
- Politique de décarbonation énergétique des sites (énergies décarbonées, installations pour produire de l'énergie renouvelable, et PPA)
- Certification ISO 50 001
- Politique de réduction du Scope 3 en travaillant sur la chaîne de valeur
- R&D sur les matériaux, biosourcing et recherche de remplacements matières par des produits à faible impact
- Analyses des cycles de vie des projets et des produits de Plastic Omnium et des fournisseurs
- Partenariats innovants
- Développement de l'énergie hydrogène pour la mobilité propre
- Émissions CO₂
 - scope 1 : 77 kt CO₂eq
 - scope 2 : 304 kt CO₂eq
 - scope 3 : 29 915 kt CO₂eq
- Score Top Planet : 59 %
- Nombre de sites industriels équipés pour générer de l'énergie renouvelable : 13



183



Risque Catastrophes naturelles/climatiques (non-adaptation au changement climatique)

Risque d'être impacté par les conséquences du changement climatique : augmentation des coûts (prix des matières, assurances...) et impacts sur la production (arrêts de production, approvisionnement en matières...).



- Audits réalisés par les assureurs
- Nombre de visites de sites par les assureurs : 86



192

Risque Biodiversité

Risque que les activités industrielles ou économiques de l'entreprise impactent d'autres espèces vivantes.



- Mise en place d'une approche biodiversité en 2022
- Indicateur en cours de définition



194



Risque éco-conception et recyclabilité

Risque de réduire la capacité planétaire de répondre aux enjeux croissants de mobilité.

Risque de ne pas réduire l'empreinte environnementale du Groupe.



- Analyses de cycle de vie (ACV)
- Développement de projets R&D sur les alternatives aux matériaux à fort impact (plastiques, fibres de carbone...)
- Développement de solutions innovantes et de partenariats pour améliorer la recyclabilité effective des produits
- Développement de solutions pour intégrer plus de matières recyclées dans les produits
- 86 % des déchets sont recyclés ou revalorisés



192



FOCUS SUR LE CODE DE CONDUITE

De nombreuses politiques et procédures encadrent les actions du Groupe et des filiales. Le Code de conduite est le premier instrument régissant les actions de l'entreprise et des collaborateurs. Il présente les règles non négociables en matière de respect des Droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de concurrence, de santé/sécurité, de diversité, d'environnement et de lutte contre les discriminations, la fraude, la corruption et le trafic d'influence. Il rappelle également les engagements demandés aux salariés : protéger les actifs et l'image du Groupe, garantir la qualité et la sécurité des produits, et respecter les règles éthiques et légales applicables. Le Code de conduite est traduit dans les principales langues en vigueur au sein du Groupe soit 22 langues à ce jour.

De plus, l'adhésion de Plastic Omnium au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003 l'engage à respecter les 10 principes en matière de respect des Droits de l'Homme et des normes internationales de travail, de préservation de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Le Comité de Contrôle Interne et Conformité est composé des Directions Ressources Humaines, Finance, Conformité, Risques et Audit Interne, Direction des Activités. Il guide les politiques et actions du Groupe en matière de conformité et s'appuie sur un réseau de correspondants Conformité à travers le monde.

Les dispositifs pour répondre à la loi française dite loi Sapin 2 (loi n° 2016-1691 en date du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique) sont mis en place et suivis par le Groupe de la façon suivante :

- La formation et sensibilisation des collaborateurs ;
- Le e-learning code de conduite a été suivi en anglais par tous les nouveaux collaborateurs cadres du Groupe. Il est intégré dans le "Welcome package" des cadres. Il est disponible dans 7 langues et sera traduit en 2023 dans les langues de 3 nouveaux pays (Inde, Japon, Brésil). À chaque fois qu'une nouvelle traduction est disponible, tous les cadres du pays concerné repassent cet e-learning dans leur langue ;
- Le e-learning anti-corruption, disponible en 22 langues, est suivi par tous les cadres du Groupe et les non-cadre des fonctions exposées (achats, ventes, logistique, finance). En juin 2022 a débuté une campagne de formation pour ce module qui s'est clôturée en décembre.

Auprès des fournisseurs

Depuis 2021, l'évaluation d'un fournisseur entraîne certaines conséquences : un fournisseur dont le risque est élevé sera tout d'abord accompagné pour comprendre les raisons de son évaluation et la possibilité d'une remédiation rapide. Si son profil de risque est confirmé, il devra mettre en place un plan d'actions qui sera validé et suivi par Plastic Omnium. En l'absence de plan d'actions et d'amélioration, il pourra être exclu du panel.

Des dispositifs complémentaires sont également mis en place :

- la demande conditionnelle vis-à-vis de certains contractants d'être certifiés selon les normes ISO 14 001, ISO 45 001 ;
- un écart majeur identifié, par exemple lors d'un audit, peut amener le Groupe à prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir son intégrité et sa pérennité ;
- la formation ;
- l'intégration de clauses contractuelles sur les sujets sociaux et environnementaux dans les Conditions Générales de Fourniture mises en place dans les contrats avec ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires.

Deux sujets sont particulièrement encadrés par le Groupe :

- les produits chimiques : les produits entrant dans le cadre du règlement européen REACH doivent être enregistrés. Plastic Omnium travaille avec un prestataire extérieur pour s'assurer que les produits répondent à la réglementation et que les fiches de données de sécurité (informant par exemple sur les risques et précisant les précautions d'emploi) sont à jour. Les listes des produits concernés par REACH évoluant régulièrement, le travail implique d'anticiper la réglementation ;
 - les minéraux du conflit (voir page 181).

4. MÉCANISMES D'ALERTE

Système d'alertes

Depuis 2018, le système d'alerte est accessible aux tiers extérieurs via le site Internet du Groupe dans le Code de conduite. Ce système gère les alertes avec une stricte confidentialité, afin que les lanceurs d'alerte puissent signaler tout manquement potentiel sans crainte de représailles, en conformité avec les lois locales.

Le dispositif est présenté dans le Code de conduite disponible sur l'intranet et le site Internet du Groupe en 22 langues. Les modalités de saisie du système ont également été présentées aux Instances Représentatives du Personnel compétentes.

Traitement des alertes

Les collaborateurs peuvent alerter leurs managers ou toute autre personne s'ils le souhaitent ou utiliser les deux canaux mis à leur disposition :

- une adresse e-mail : corporatesecretary.ethicsalert@plasticomnium.com ;
- une adresse postale : Compagnie Plastic Omnium, Alerte Éthique, 1, allée Pierre-Burelle, 92300 Levallois-Perret.

Les informations sont traitées de façon anonyme et adressées à la Direction *Compliance* du Groupe.

En 2022, 8 alertes ont été reçues.

Un Comité dédié est en charge du suivi et du traitement de ces alertes (hors activité HBPO dont les alertes sont suivies par les Compliance Officers, mais à la suite de l'acquisition de HBPO, le procédé sera modifié en 2023 pour que l'activité HBPO y soit intégrée). Ce Comité *ad hoc* est composé des Directions Conformité, Ressources Humaines et Audit Interne. Il étudie les alertes, les besoins de faire appel à un tiers interne ou externe pour investiguer, décide de la réponse à apporter à l'alerte, suit les avancées et/ou clôture l'alerte.

5. DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Les données extra-financières sont présentées annuellement dans ce chapitre et sont suivies de manière mensuelle, trimestrielle ou annuelle

dans des outils de reporting dédiés permettant de mesurer les évolutions, les améliorations et les éventuels écarts à corriger. Ces données concernent par exemple l'organisation du travail, les heures supplémentaires, la rémunération, les incidents de discrimination, l'égalité des chances, la santé et sécurité ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, les consommations de matières premières, les déchets et les incidents environnementaux.

Les enjeux repris dans le programme ACT FOR ALL™ font l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre de Comités dédiés. De plus, des objectifs ont été fixés pour les principaux marqueurs du programme ACT FOR ALL™ à horizon 2025 avec des objectifs intermédiaires annuels (se référer au tableau ACT FOR ALL™ page 154).

Les évaluations réalisées par les tiers montrent une amélioration constante de la performance extra-financière du Groupe (se référer à la partie « Rapport de l'organisme Tiers indépendants » page 237).



4.5 LA « TAXONOMIE EUROPÉENNE »

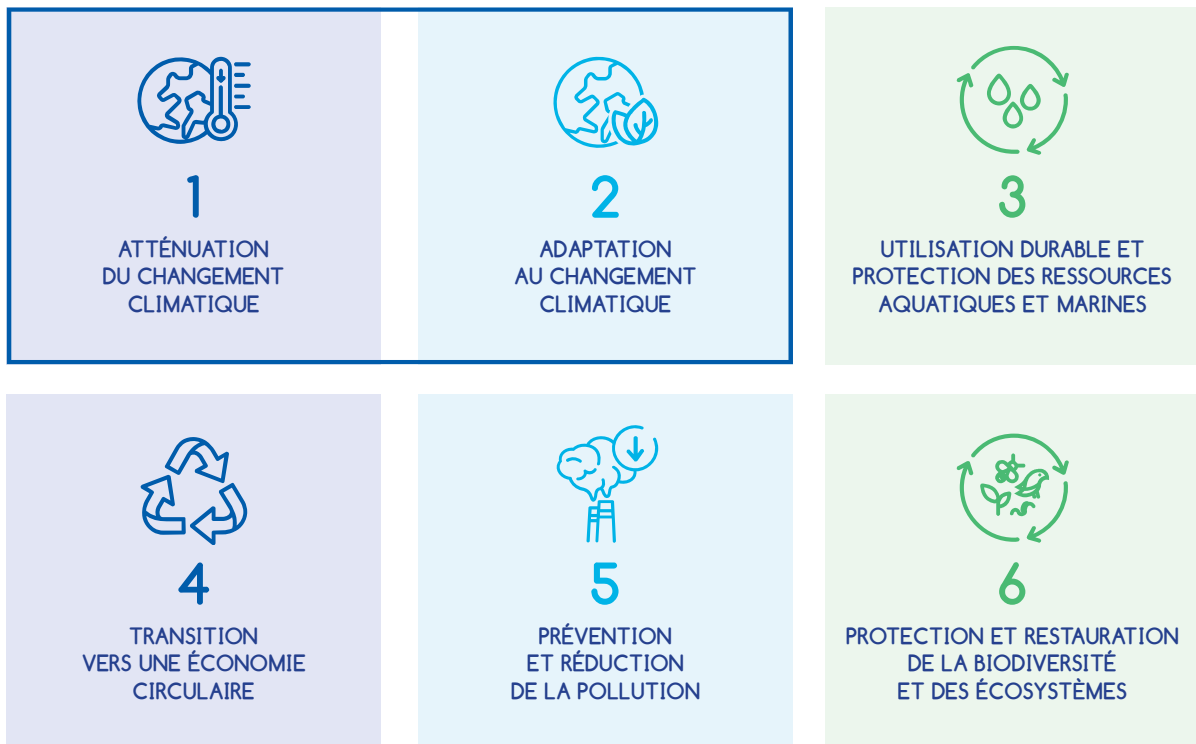
Le 22 juin 2020, le règlement taxonomie⁽¹⁾ (UE) 2020/852 a été publié au Journal Officiel de la Commission Européenne. Ce règlement introduit une nouvelle norme de déclaration extra-financière dans l'objectif de favoriser les investissements durables.

4.5.1 LE CADRE DU REPORTING TAXONOMIE

Les objectifs de la taxonomie

La taxonomie européenne a pour but d'identifier les activités économiques d'une entreprise considérées comme durables sur le plan environnemental. Elle vise à réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables, à intégrer la durabilité dans la gestion des risques et à favoriser la transparence du reporting des entreprises.

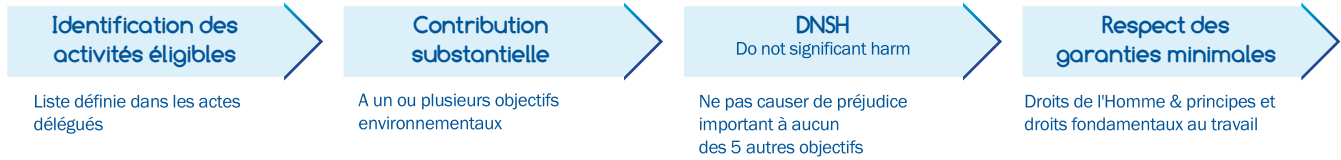
Le règlement dispose que seules les activités économiques qui contribuent à l'un des six objectifs environnementaux qu'il énonce peuvent être considérés comme durables. Ces objectifs sont listés ci-après, sachant qu'à la date de publication du DEU 2022, seuls les deux premiers objectifs environnementaux (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) entrent dans le cadre du reporting taxonomie :



1) Taxonomie durable telle que définie par le RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.

Le processus d'élaboration du reporting taxonomie

Les différentes phases suivies par le groupe Plastic Omnium dans la réalisation de son reporting taxonomie sont décrites ci-après :



4.5.2 L'IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS DE PLASTIC OMNIUM ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

Rappel de la définition de la notion d'éligibilité

Une activité économique est considérée comme **éligible** à la taxonomie si elle est décrite dans les actes délégués relatifs aux six objectifs environnementaux.

Activités économiques de Plastic Omnium listées dans les actes délégués de la taxonomie

Le groupe Plastic Omnium a analysé toutes ses activités au regard de la réglementation taxonomie. Cette analyse a été menée conjointement par les directions du développement durable et de la finance, soutenues par les opérations. Plastic Omnium a identifié comme éligibles et répondant à l'**objectif de l'atténuation au changement climatique**, ses activités liées à :

- la conception et à la production de composants nécessaires aux véhicules fonctionnant à l'hydrogène : activité 3.2 référencée dans les actes délégués ;
- et la fabrication de batteries pour le transport : activité 3.4 référencée dans les actes délégués.

De plus, selon l'interprétation actuelle telle que reportée par la Commission européenne dans ses FAQ (*Frequently Asked Questions*) de février et décembre 2022, l'assemblage de véhicules bas carbone (émissions à l'échappement de moins de 50 gCO₂/km) est éligible au titre de l'activité 3.3 « Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport ». Toutefois, la fabrication des composants pour ces véhicules ne le serait pas.

À la suite de ses travaux d'analyse et à la lecture de la réglementation, Plastic Omnium estime que les composants ayant vocation à équiper des véhicules à faibles émissions de CO₂ contribuent de manière significative à la mobilité bas carbone. À ce titre, comme en 2021, le Groupe a étendu son analyse à l'ensemble de ses activités contribuant à la baisse d'émission CO₂ liée à la mobilité bas carbone et estime que ces activités devraient être couvertes par l'activité 3.3 référencée dans les actes délégués.

	Description de l'activité économique de Plastic Omnium	Objectif 1 : Atténuation au changement climatique			
		Code NACE	Activité décrite dans la réglementation taxonomie	Indicateurs reportés	
Activités éligibles	Fabrication de : • Réservoirs hydrogène • Piles à combustible • Systèmes hydrogène intégrés	25.29 27.11 27.90	3.2 Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène		
	Fabrication de : • Batteries électriques	29.32		3.4 Fabrication de piles	CA OpEx CapEx
	Activité complémentaire analysée	Fabrication d'équipements (pare-chocs, hayons, réservoirs de carburant, modularisation bloc avant, modules intérieurs : cockpit et console centrale) destinés aux modèles de véhicule uniquement hybrides ou électriques		29.32	3.3 Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport



Activités support de Plastic Omnium listées dans les actes délégués de la taxonomie

Par ailleurs, le Groupe engage des dépenses opérationnelles et des investissements (CapEx et OpEx) dans des activités dites « activités supports » éligibles, permettant de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Description de l'activité support	Objectif 1 : Atténuation au changement climatique	
	Référence selon la taxonomie	Indicateurs
Utilisation de véhicules de fonction	6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	
Travaux d'amélioration énergétique	7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	OpEx
Installation pour l'exploitation d'énergies renouvelables	7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	CapEx
Location, construction, ou acquisition de bâtiments (administratifs à usage de bureaux, commerciaux, industriels et entrepôts)	7.7 Acquisition et propriété de bâtiments*	

* En 2022, tous les bâtiments aussi bien administratifs à usage de bureaux que commerciaux ou industriels ou entrepôts ont été intégrés dans les travaux d'analyses de la taxonomie (en 2021, seuls les bâtiments à usage de bureaux ainsi que les entrepôts étaient retenus dans la taxonomie). Seuls les "Installations générales et aménagements" ont été considérés comme non éligibles.

Certaines des activités support de Plastic Omnium identifiées dans le tableau ci-dessus ont été associées aux activités économiques éligibles.

4.5.3 ALIGNEMENT DES ACTIVITÉS DE PLASTIC OMNIUM

Rappel de la définition de la notion d'alignement

Une activité est considérée comme alignée à la taxonomie lorsqu'elle est éligible et qu'elle remplit les trois conditions suivantes :






- elle apporte une contribution substantielle à l'atteinte d'au moins un des six objectifs environnementaux ;
- elle ne cause aucun préjudice significatif aux autres objectifs environnementaux, principe du DNSH « Do No Significant Harm » ;
- elle respecte les garanties minimales.

Plastic Omnium a analysé l'ensemble des activités citées dans la partie 4.5.2.

Concernant les contributions substantielles, après avoir identifié quelles activités du Groupe étaient éligibles à la taxonomie, les vérifications de respect des critères de contribution substantielle ont été réalisées pour chaque activité éligible, comme décrit dans les actes délégués de la taxonomie. D'une part, par définition des activités 3.2, 3.3 et 3.4, le respect des critères de contribution substantielle est intrinsèque à la notion d'éligibilité. D'autre part, pour les activités support dont l'alignement nécessite une analyse détaillée, les données de contribution substantielle ont été collectées, après transmission des consignes et critères opérationnalisés, auprès des divisions. Celles-ci ont ainsi pu remonter les informations sur la base des données locales disponibles en adoptant une position prudente compte-tenu de la difficulté d'accès aux informations complètes.

4.5.4 VÉRIFICATION DES "DO NO SIGNIFICANT HARM" (DNSH)

Les critères DNSH ont été analysés, au cours de l'année de référence (2022), pour les activités qui contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique. Les principales démarches de vérifications sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Elles ont été réalisées dans le but d'examiner l'existence éventuelle d'un préjudice substantiel pour les autres objectifs environnementaux.

DNSH	Description des démarches de vérifications
Adaptation au changement climatique 	<p>Une évaluation des risques climatiques a été réalisée à l'aide d'un logiciel d'experts adapté à cette approche afin d'identifier les sites de production susceptibles d'être impactés par des risques climatiques physiques. Un groupe de travail spécifique rassemblant les équipes Plastic Omnium et des experts du sujet climatique a été constitué en vue d'adapter ce logiciel aux besoins spécifiques de la taxonomie.</p> <p>L'évaluation de la vulnérabilité des activités est réalisée dans une démarche d'amélioration continue en collaboration avec les directions Audits, Assurance et HSE de Plastic Omnium et le soutien des prestataires d'assurances.</p> <p>Ces analyses permettent de mettre en place des plans d'adaptation atténuant les risques les plus importants.</p> <p>Pour cette première année d'évaluation, tous les sites de production du Groupe ont été pris en compte et une analyse intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur sera déployée progressivement.</p> <p>Les scénarios du GIEC ont été pris en compte dans l'analyse de risque.</p>
Transition vers une économie circulaire 	<p>Convaincu de l'intérêt de développer une économie plus circulaire et de préserver les ressources, le groupe Plastic Omnium a, depuis longtemps, mis en place des procédures afin d'intégrer dans ses processus de production, l'utilisation de matières recyclées, la conception de produits durables, la gestion des déchets et la traçabilité des substances préoccupantes. La démarche se poursuit et s'accélère, année après année, avec la mise en place de partenariats en amont et en aval de la chaîne (avec les fournisseurs et les clients). Les processus, politiques, procédures et projets d'économie circulaire sont décrits dans la partie « 4.3.3.3 Risque recyclabilité et éco-conception ».</p>
Prévention et réduction de la pollution 	<p>Le groupe Plastic Omnium respecte toutes les réglementations locales ou nationales dans ce domaine. Des mesures d'approbation et de contrôle des substances sont intégrées dans les processus de fabrication, d'utilisation et de mise sur le marché des produits du Groupe. La chaîne de valeur du groupe Plastic Omnium est prise en compte dans le périmètre de suivi et de vérification. Les outils ont été adaptés aux attentes spécifiques de la taxonomie et font l'objet d'une constante amélioration pour prendre en compte l'intégration de nouvelles substances et de nouveaux produits notamment utilisés pour la fabrication de batteries et de réservoirs hydrogène. De plus, les produits contenant des substances préoccupantes font l'objet de suivis spécifiques et de recherche de produits de substitution.</p> <p>Le règlement taxonomie indique que la seule présence d'une substance listée dans les critères f) et g) dans un produit, sans seuil défini, l'exclut de l'alignement. Le processus de fabrication de chaque produit a été examiné et dès lors qu'une de ces substances était présente, le produit a été considéré comme non aligné. Dans ce contexte et au titre de l'appréciation de l'alignement avec la taxonomie européenne pour l'exercice 2022, le résultat de la recherche de ces substances rend compte d'une analyse particulièrement stricte.</p> <p>En réalisant cette analyse, Plastic Omnium n'a pu se prononcer sur le caractère d'<i>usage essentiel pour la société</i>, des substances listées par la taxonomie, les critères objectifs permettant d'apprécier cette notion n'étant pas définis par la réglementation. Plastic Omnium a pris note que des critères objectifs pour apprécier la notion "d'usage essentiel" seront définis en 2023 comme indiqué dans la réponse de la Commission européenne à la question 176 de la FAQ du 19 décembre 2022. Cela permettra au Groupe de réévaluer son alignement avec la taxonomie européenne sur la base de ces critères tout en continuant à déployer sa politique ambitieuse de développement durable dans le cadre de son programme ACT FOR ALL™.</p>
Usage durable et protection des ressources en eau et des ressources marine 	<p>Sur l'ensemble des sites concernés, une évaluation a été effectuée, basée principalement sur les analyses environnementales menées chaque année ainsi que sur le respect des réglementations environnementales en vigueur dans les différents pays.</p>
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes 	<p>Une évaluation de l'impact de nos activités sur la biodiversité a été réalisée sur l'ensemble des sites du Groupe. Cette approche vise à cartographier le risque biodiversité, à réaliser un calcul d'indicateur et à mettre en place des plans d'action associés. Cette approche est décrite dans la partie « 4.3.3.4 Risque Biodiversité ».</p>



4.5.5 RESPECT DES GARANTIES MINIMALES

Plastic Omnium soutient les plus hauts standards de droits humains dans la conduite de ses opérations.

Le Groupe dispose d'une politique droits humains publiée sur le site internet du Groupe et accessible à l'ensemble de ses collaborateurs. Cette politique s'inscrit dans le cadre des engagements de Plastic Omnium dans le domaine des droits humains et définit la manière dont ses employés doivent interagir avec les partenaires commerciaux, les fournisseurs, les communautés et les autres parties prenantes. La politique droits humains fait l'objet d'une révision régulière.

Par ailleurs, le Groupe publie tous les ans son plan de vigilance qui, par les actions décrites et mises en place, répond au respect des garanties minimales attendues dans le cadre de la réglementation taxonomie. Le plan de vigilance s'applique aux activités du Groupe et de ses filiales, et de celles des fournisseurs ou sous-traitants avec lesquels il entretient une relation commerciale établie. Le plan de vigilance est publié en page 197 de ce DEU.

De plus, pour évaluer et accompagner ses fournisseurs dans la progression de leur démarche développement durable, Plastic Omnium a mis en place la démarche spécifique *Know Your Suppliers*. Cette démarche est fondée sur un prérequis : la signature de la charte fournisseurs qui précise la manière dont les fournisseurs doivent adhérer à la démarche d'achats responsables du Groupe. Plastic Omnium réalise également une évaluation générale d'un panel de fournisseurs couvrant 95 % des dépenses du Groupe, à travers une plateforme d'évaluation des risques. Cette démarche est décrite dans la partie 4.3.2.4 "Risque achats responsables/fournisseurs".

Enfin les politiques et procédures traitant de l'anti-corrupcion, de la fiscalité et de la juste concurrence sont décrites dans les risques "Éthique des affaires et évasion fiscale" (page 176) et "Droits Humains" (page 182) de la déclaration de performance extra-financière du Groupe.

4.5.6 REPORTING TAXONOMIE DES DONNÉES DU GROUPE PLASTIC OMNIUM

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES INDICATEURS

Dès 2021, le Groupe a mis en place un reporting répondant aux mêmes exigences que celles de la collecte des informations permettant d'établir les comptes consolidés, à savoir le reporting de la taxonomie dans le même outil avec des contrôles croisés de cohérence, permettant d'assurer la fiabilité des données.

Les informations précisément traitées sur l'exercice 2022 ont tenu compte des nouvelles spécifications requises par la réglementation. Ont ainsi été réadaptés en 2022 dans l'application dédiée au reporting financier les modules créés en 2021 pour les besoins de la taxonomie. En parallèle, les équipes ont été formées sur les nouveautés ainsi que sur les nouvelles attentes. À l'instar des comptes statutaires, le dispositif de remontée d'informations relatives à la taxonomie comprend notamment des instructions, un calendrier et des ateliers de travail avec l'ensemble des divisions du Groupe. La rigueur dans l'organisation tend à répondre aux besoins immédiats, mais également à l'implémentation d'un reporting sur le long terme. Concernant les nouvelles acquisitions du Groupe au cours du second semestre 2022, le reporting taxonomie a été rapidement inclus dans les travaux d'intégration en faisant bénéficier les nouvelles équipes du retour d'expérience acquis par le Groupe en 2021. En 2022, des ateliers de travail ayant permis de comprendre les attentes, de mettre en place les méthodologies à appliquer, l'organisation et la mise en œuvre du reporting taxonomie ont été réalisés conjointement avec les équipes finance et développement durable du Groupe.

Concernant les pièces destinées aux modèles de véhicules pouvant être équipés de différentes motorisations, ce sont les données de marché qui ont servi de base de calcul au reporting.

Indicateurs	CA	OpEx	CapEx
Dénominateur	Chiffre d'affaires total figurant dans les comptes consolidés	Coûts directs non capitalisés liés à l'entretien, à la réparation des actifs corporels (incluant la rénovation de bâtiments) et à la R&D	Augmentation au bilan, de la valeur brute des immobilisations corporelles (IAS 16), des immobilisations incorporelles (IAS 38) et des droits d'utilisation des contrats de location (IFRS 16)
Numérateur éligibilité	Chiffre d'affaires des activités éligibles	Coûts / Augmentations ci-dessus liés aux activités éligibles, au plan visant à accroître la part de l'activité éligible dans les cinq ans et ainsi qu'à l'acquisition des produits et services éligibles	
Numérateur alignement	Les données du reporting ont servi de base à l'analyse et la validation de chaque DNSH. Méthodologie décrite ci-dessous.		

Pour l'ensemble des indicateurs, l'analyse des critères DNSH montrent que les DNSH "Adaptation au changement climatique", "Transition vers une économie circulaire", "Usage durable et protection des ressources en eau et des ressources marines" et "Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes" sont respectés comme décrit dans la partie 4.5.3.

Seul le DNSH "Prévention et réduction de la pollution" n'est pas validé à 100 %. La validation de ce DNSH implique de vérifier et de déclarer qu'aucune substance chimique dite "préoccupante" (parmi une liste de plus de 1000 substances) n'entre dans les processus industriels (y compris via les composants achetés), ni n'est présente dans les produits déclarés éligibles. Plastic Omnium respecte toutes les réglementations locales ou nationales dans ce domaine. De plus, les produits contenant des substances préoccupantes font l'objet de suivis spécifiques et de recherche de produits de substitution. Les outils de vérification et de reporting des substances chimiques utilisés par le Groupe ont été adaptés aux attentes spécifiques de la taxonomie et font l'objet d'une constante amélioration pour prendre en compte l'intégration de nouvelles substances et de nouveaux produits. Pour les activités 3.2 (Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène) et 3.4 (Fabrication de piles), le groupe Plastic Omnium se déclare non-aligné sur le DNSH pollution, par précaution et en attente de développer des outils de vérification dédiés à ces récentes activités.

En réalisant l'analyse de l'alignement de ses produits avec le DNSH pollution, Plastic Omnium n'a pu se prononcer sur le caractère *d'usage essentiel pour la société*, des substances listées par la taxonomie, les critères objectifs permettant d'apprécier cette notion n'étant pas définis par la réglementation. Plastic Omnium a pris note que des critères objectifs pour apprécier la notion "d'usage essentiel" seront définis en 2023 comme indiqué dans la réponse de la Commission européenne à la question 176 de la FAQ du 19 décembre 2022. Cela permettra au Groupe de réévaluer son alignement avec la taxonomie européenne sur la base de ces critères tout en continuant à déployer sa politique ambitieuse de développement durable dans le cadre de son programme ACT FOR ALL™.

Les indicateurs des activités complémentaires bas-carbone (activité 3.3) ont été analysés avec la même méthodologie que celle utilisée sur les activités 3.2 et 3.4.



RÉSULTATS DU REPORTING TAXONOMIE

Les tableaux de reporting répondant strictement à la réglementation et présentant les résultats d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie des activités de Plastic Omnium sont présentés dans la partie 4.6 Autres indicateurs extra-financiers du Document d'Enregistrement Universel en page 218. Ces tableaux prennent en compte les recommandations des FAQ de la Commission européenne décrites dans la partie 4.5.2 pour les trois indicateurs requis (CA, OpEx et CapEx).

Compte tenu de l'ensemble des éléments présentés dans les paragraphes précédents, les résultats d'éligibilité et d'alignement prenant en compte les activités complémentaires analysées par Plastic Omnium sont présentés dans les tableaux suivants pour les trois indicateurs requis (CA, OpEx et CapEx).

En préambule aux comptes consolidés, le Groupe rappelle avoir recours dans le cadre de sa communication financière, à l'utilisation de la notion « Chiffre d'affaires économique » pour ses indicateurs financiers (se référer à la note correspondante pour la définition de cette notion). La présentation de la taxonomie européenne respecte ce même principe adopté par le Groupe.

Le chiffre d'affaires (CA) incluant l'analyse complémentaire de l'activité 3.3

Les indicateurs taxonomie sur le chiffre d'affaires sont à lire étroitement avec la note 3.1.1. "Compte de résultat par secteurs opérationnels" dans les comptes consolidés (Chapitre 5) à savoir :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires économique	Chiffre d'affaires consolidé
Total Groupe Plastic Omnium	9 476 889	8 538 110

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) ÉCONOMIQUE INCLUANT L'ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ 3.3

Activités économiques	Codes	Chiffre d'affaires absolu En milliers d'euros	Part du chiffre d'affaires En %	Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)							Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N En %	Catégorie (activité habilitante) E/T
				Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et écosystèmes En %	Garanties minimales En %		
A. Activités éligibles à la taxonomie												
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène	3.2	6 153	0,06 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	3.3	1 745 336	18,42 %	●	●	●	●	●	●	●	2,46 %	E
Fabrication de piles	3.4	7 143	0,08 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A)		1 758 632	18,56 %	●	●	●	●	●	●	●	2,46 %	NA
B. Activités non éligibles à la taxonomie												
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		7 718 257	81,44 %									
TOTAL A + B		9 476 889	100,00 %									

NA : not applicable / non applicable

E : Enabling activity / Activité habilitante

● : Critère validé à 100 % ● : Critère validé partiellement ● : Critère non validé

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) CONSOLIDÉ INCLUANT L'ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ 3.3

Activités économiques	Codes	Chiffre d'affaires absolu En milliers d'euros	Part du chiffre d'affaires En %	Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)							Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N En %	Catégorie (activité habitante) E/T
				Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et écosystèmes En %	Garanties minimales En %		
A. Activités éligibles à la taxonomie												
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène	3.2	2 290	0,03 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	3.3	1 506 488	17,64 %	●	●	●	●	●	●	●	2,31 %	E
Fabrication de piles	3.4	7 143	0,08 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A)		1 515 921	17,75 %	●	●	●	●	●	●	●	2,31 %	NA
B. Activités non éligibles à la taxonomie												
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		7 022 189	82,25 %									
TOTAL A + B		8 538 110	100,00 %									

NA : not applicable / non applicable

E : Enabling activity / Activité habitante

● : Critère validé à 100 %

● : Critère validé partiellement

● : Critère non validé

Les dépenses d'exploitation (OpEx) incluant l'analyse complémentaire de l'activité 3.3

Les « OpEx » retenues dans le cadre de la taxonomie ("OpEx Taxonomie"), comprennent les frais d'entretien, de réparation, de maintenance des actifs et les frais de recherche et développement non capitalisés. En 2022, l'ensemble de ces rubriques représente moins de 10 % des charges opérationnelles du Groupe (coût des biens et services vendus, frais de recherche et développement, frais commerciaux, frais administratifs et autres charges opérationnelles) comme en 2021. Voir la note concernée dans les comptes consolidés (Chapitre 5).

Malgré la non-matérialité, le Groupe a calculé la part d'éligibilité sur cet indicateur.

Comparées aux charges opérationnelles totales du Groupe, les "OpEx Taxonomie" incluant les activités bas-carbone représentent 15 % de ces charges en 2022.

	Total OPEX Éligible Proposition du Groupe			Total OPEX Éligible Activité 3.2			Total OPEX Éligible Activité 3.4			Total OPEX Éligible Activité 3.3		
	Total Groupe	Montants	%	Total Activité 3.2	Montants	%	Total Activité 3.3	Montants	%	Total Activité 3.4	Montants	%
Frais de location autres que IFRS 16	(14 083)	(14 083)	100,0 %	(19)	(19)	100,0 %	(14 062)	(14 062)	100,0 %	(2)	(2)	100,0 %
Frais d'entretien, de réparation et de maintenance des actifs	(147 850)	(26 167)	17,7 %	(105)	(105)	100,0 %	(147 515)	(25 832)	17,5 %	(230)	(230)	100,0 %
Frais d'Innovation et autres R&D non capitalisés	(276 972)	(25 770)	9,3 %	(10 423)	(10 358)	99,4 %	(251 250)	(5 428)	2,2 %	(15 299)	(9 984)	65,3 %
ÉLÉMENTS RETENUS DANS LES « OPEX TAXONOMIE » (A)	(438 905)	(66 020)	15,0 %	(10 547)	(10 482)	99,4 %	(412 827)	(45 322)	11,0 %	(15 531)	(10 216)	65,8 %
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES (B)	(8 203 141)			(30 779)			(8 154 150)			(18 212)		
PART EN % (A)/(B)	5,4 %			34,3 %			5,1 %			85,3 %		

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION (OPEX) INCLUANT L'ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ 3.3

Activités économiques	Codes	OpEx absolues En milliers d'euros	Part des OpEx En %	Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)							Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N En %	Catégorie (activité habilitante) E/T
				Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et écosystèmes En %	Garanties minimales En %		
A. Activités éligibles à la taxonomie												
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène	3.2	(10 482)	2,39 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	3.3	(45 322)	10,33 %	●	●	●	●	●	●	●	1,55 %	E
Fabrication de piles	3.4	(10 216)	2,33 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
OpEx des activités éligibles à la taxonomie (A)		(66 020)	15,04 %	●	●	●	●	●	●	●	1,55 %	NA
B. Activités non éligibles à la taxonomie												
OpEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		(372 885)	84,96 %									
TOTAL A + B		(438 905)	100,00 %									

NA : not applicable / non applicable

E : Enabling activity / Activité habilitante



: Critère validé à 100 %



: Critère validé partiellement



: Critère non validé

Les dépenses d'investissements (CapEx) incluant l'analyse complémentaire de l'activité 3.3

Éléments constitutifs des "CapEx taxonomie" (numérateur) :

Les "CapEx taxonomie" couvrent les investissements incorporels et corporels de la période, y compris ceux apportés par les nouvelles acquisitions dans les bilans d'ouverture. Sont exclus de ces investissements, les incorporels tels que les Goodwill, les contrats clients, les terrains, aménagements de terrains, les aménagements des bâtiments lorsque les montants sont significatifs.

Les "CapEx" Comptes Consolidés (dénominateur) :

Ils couvrent l'ensemble des investissements incorporels et corporels de la période, y compris ceux apportés par les nouvelles acquisitions dans les bilans d'ouverture à la seule exception des Goodwill.

En 2022, les dépenses du Groupe en CapEx sont résumées dans le tableau ci-après et se réfèrent dans les comptes consolidés (Chapitre 5) aux notes 5.1.2 « Autres Immobilisations Incorporelles » et 5.1.3 « Immobilisations corporelles ».

Note 5.1.2 des Comptes Consolidés

En milliers d'euros	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
Développements capitalisés sur l'exercice 2022			141 901			141 901
Augmentations sur l'exercice 2022 des immobilisations incorporelles	1 071	2 317	15 667			19 055
Immobilisations incorporelles-Bilans d'ouverture des entrantes	32 777	2 256	73 986	3 333		112 352
						273 308

Note 5.1.3 des Comptes Consolidés

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres Immob. corporelles	Total
Augmentations sur l'exercice 2022 des immobilisations corporelles en pleine propriété	179	6 343	29 106	170 629	13 204	219 461
Augmentations sur l'exercice 2022 des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)	2	37 894	5 410		6 344	49 650
Immobilisations corporelles en pleine propriété- Bilans d'ouverture des entrantes en 2022	3 417	51 442	219 000	28 737	14 998	317 594
Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16) - Bilans d'ouverture des entrantes en 2022	137	85 366	3 401		1 280	90 184
						676 890
TOTAL GLOBAL						950 198

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS (CAPEX) INCLUANT L'ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ 3.3

Activités économiques	Codes	CapEx absolues En milliers d'euros	Part des CapEx En %	Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)							Part des CapEx alignée sur la taxonomie, année N En %	Catégorie (activité habilitante) E/T
				Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et écosystèmes En %	Garanties minimales En %		
A. Activités éligibles à la taxonomie												
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène	3.2	50 947	5,36 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	3.3	244 372	25,72 %	●	●	●	●	●	●	●	3,86 %	E
Fabrication de piles	3.4	21 568	2,27 %	●	●	●	●	●	●	●	0,00 %	E
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	7.6	1 039	0,11 %	●	NA	NA	NA	NA	NA	●	0,11 %	T
CapEx des activités éligibles à la taxonomie (A)		317 927	33,46 %	●	NA	NA	NA	NA	NA	●	3,97 %	NA
B. Activités non éligibles à la taxonomie												
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		632 271	66,54 %									
TOTAL A + B		950 198	100,00 %									

NA : not applicable / non applicable

E : Enabling activity / Activité habilitante

T : Transition activity / Activité transitoire

● : Critère validé à 100 %

● : Critère validé partiellement

● : Critère non validé



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

4.6 AUTRES INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

TAXONOMIE EUROPÉENNE

Les tableaux de reporting répondant strictement à la réglementation et présentant les résultats d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie des activités de Plastic Omnium sont présentés ci-dessous. Ces tableaux prennent en compte les recommandations des FAQ de la Commission européenne décrites dans la partie 4.5 Taxonomie européenne du présent Document d'Enregistrement Universel pour les trois indicateurs requis (CA, OpEx et CapEx).

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)

Les indicateurs taxonomie sur l'indicateur chiffre d'affaires sont à lire étroitement avec la note 3.1.1. "Compte de résultat par secteurs opérationnels" dans les comptes consolidés (Chapitre 5) à savoir :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires économique	Chiffre d'affaires consolidé
Total Groupe Plastic Omnium	9 476 889	8 538 110

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) ÉCONOMIQUE

Critères de contribution substantielle

Activités économiques	Codes	Chiffre d'affaires absolu En milliers d'euros	Part du chiffre d'affaires En %	Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et éco systèmes En %
A. Activités éligibles à la taxonomie									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1.)		0	0,00 %						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène		3.2	6 153	0,06 %					
Fabrication de piles		3.4	7 143	0,08 %					
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)		13 296	0,14 %						
Total A (A.1. + A.2.)		13 296	0,14 %						
B. Activités non éligibles à la taxonomie									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		9 463 593	99,86 %						
TOTAL A + B		9 476 889	100,00 %						

NA : not applicable / non applicable

E : Enabling activity / Activité habilitante

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

**Critères d'absence de préjudice important
(DNSH – Do No Significant Harm)**

Atténuation du changement climatique Y/N	Adaptation au changement climatique Y/N	Ressources aquatiques et marines Y/N	Économie circulaire Y/N	Pollution Y/N	Biodiversité et éco systèmes Y/N	Garanties minimales Y/N	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N En %	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N-1 En %	Catégorie (activité habilitante) E/T	Catégorie (activité transitoire) E/T
							0,00 %	NA	NA	NA
							0,00 %	NA	E	E
							0,00 %	NA	NA	NA



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE
Autres indicateurs extra-financiers

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) CONSOLIDÉ

Critères de contribution substantielle

Activités économiques	Codes	Chiffre d'affaires absolu	Part du chiffre d'affaires	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes
		En milliers d'euros	En %	En %	En %	En %	En %	En %	En %
A. Activités éligibles à la taxonomie									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1.)		0	0,00 %						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène		3.2	2 290	0,03 %					
Fabrication de piles		3.4	7 143	0,08 %					
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)		9 433	0,11 %						
Total A (A.1. + A.2.)		9 433	0,11 %						
B. Activités non éligibles à la taxonomie									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		8 528 677	99,89 %						
TOTAL A + B		8 538 110	100,00 %						

NA : not applicable / non applicable
E : Enabling activity / Activité habilitante

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)

Atténuation du changement climatique Y/N	Adaptation au changement climatique Y/N	Ressources aquatiques et marines Y/N	Économie circulaire Y/N	Pollution Y/N	Biodiversité et écosystèmes Y/N	Garanties minimales Y/N	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N En %	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N-1 En %	Catégorie (activité habilitante) E/T	Catégorie (activité transitoire) E/T
							0,00 %	NA	NA	NA
							0,00 %	NA	E	E
							0,00 %	NA	NA	NA



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION (OPEX)

Comparées aux charges opérationnelles totales du Groupe, les "OpEx Taxonomie" selon les FAQ, représentent 4,7 % de ces charges en 2022.

	Total Groupe Plastic Omnium		Total OPEX Éligible Proposition du Groupe		Total OPEX Éligible Activité 3.2		Total OPEX Éligible Activité 3.4	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Frais de location autres que IFRS 16	(14 083)	0,1 %	(21)	0,1 %	(19)	100,0 %	(2)	100,0 %
Frais d'entretien, de réparation et de maintenance des actifs	(147 850)	17,7 %	(335)	17,7 %	(105)	100,0 %	(230)	100,0 %
Frais d'Innovation et autres R&D non capitalisés*	(276 972)	7,3 %	(20 342)	7,3 %	(10 423)	99,4 %	(15 299)	65,3 %
ÉLÉMENTS RETENUS DANS LES « OPEX TAXONOMIE » (A)	(438 905)	4,7 %	(20 698)	4,7 %	(10 547)	99,4 %	(15 531)	65,8 %
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES (B)	(8 203 141)				(30 779)		(18 212)	
PART EN % (A)/(B)	5,4 %				34,3 %		85,3 %	

Critères de contribution substantielle

Activités économiques	Codes	OpEx absolues En milliers d'euros	Part des OpEx En %	Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et éco systèmes En %
A. Activités éligibles à la taxonomie									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1.)									
		0	0,00 %						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène									
	3.2	(10 482)	2,39 %						
Fabrication de piles									
	3.4	(10 216)	2,33 %						
OpEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)									
		(20 698)	4,72 %						
Total A (A.1. + A.2.)									
		(20 698)	4,72 %						
B. Activités non éligibles à la taxonomie									
OpEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)									
		(418 207)	95,28 %						
TOTAL A + B									
		(438 905)	100,00 %						

NA : not applicable / non applicable

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)

Atténuation du changement climatique Y/N	Adaptation au changement climatique Y/N	Ressources aquatiques et marines Y/N	Économie circulaire Y/N	Pollution Y/N	Biodiversité et éco systèmes Y/N	Garanties minimales Y/N	Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N En %	Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N-1 En %	Catégorie (activité habilitante) E/T	Catégorie (activité transitoire) E/T
							0,00 %	NA	NA	NA
							0,00 %	NA	NA	NA
							0,00 %	NA	NA	NA



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS (CAPEX)

		Critères de contribution substantielle							
Activités économiques	Codes	CapEx absolues En milliers d'euros	Part des CapEx En %	Atténuation du changement climatique En %	Adaptation au changement climatique En %	Ressources aquatiques et marines En %	Économie circulaire En %	Pollution En %	Biodiversité et éco systèmes En %
A. Activités éligibles à la taxonomie									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables									
	7.6	1 039	0,11 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1.)		1 039	0,11 %						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène									
	3.2	49 908	5,25 %						
Fabrication de piles									
	3.4	21 568	2,27 %						
Acquisition et propriété de bâtiments									
	7.7	73 283	7,71 %						
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)		144 760	15,23 %						
TOTAL A (A.1. + A.2.)		145 799	15,34 %						
B. Activités non éligibles à la taxonomie									
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		804 399	84,66 %						
TOTAL A + B		950 198	100,00 %						

Y : yes / oui

NA : not applicable / non applicable

T : Transition activity / Activité transitoire

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)

Atténuation du changement climatique Y/N	Adaptation au changement climatique Y/N	Ressources aquatiques et marines Y/N	Économie circulaire Y/N	Pollution Y/N	Biodiversité et éco systèmes Y/N	Garanties minimales Y/N	Part des CapEx alignée sur la taxonomie, année N En %	Part des CapEx alignée sur la taxonomie, année N-1 En %	Catégorie (activité habilitante) E/T	Catégorie (activité transitoire) E/T
Y	NA	NA	NA	NA	NA	Y	0,11 %	NA		T
							0,11 %	NA	NA	NA
							0,00 %	NA	NA	NA
							0,11 %	NA	NA	NA



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

INDICATEURS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

Tf2 en 2022	Périmètre IFRS	Périmètre groupe incluant les JVs
Sans PO Lighting	0,97	0,78
Avec PO Lighting	1,16	0,95

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ (HORS PERSONNEL INTÉRIMAIRE)

	2020	2021	2022
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	1,04	0,54	0,70
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	1,49	0,80	1,18
Tg : Taux de gravité des accidents du travail En nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées	0,03	0,03	0,01

INDICATEURS SÉCURITÉ (PERSONNEL INTÉRIMAIRE INCLUS)

	2020	2021	2022
Nombre de premiers soins	1 161	1 018	903
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	18	12	26
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	47	31	38
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	1 357	1 223	767

EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRATS DE TRAVAIL

	2020		2021		2022	
Contrats à durée indéterminée	21 473	82 %	20 872	83 %	28 322	82 %
Contrats à durée déterminée	1 163	4 %	931	4 %	1 898	6 %
Effectifs inscrits	22 636		21 803		30 220	
Intérimaires	3 783	14 %	3 243	13 %	4 236	12 %
EFFECTIF TOTAL (INSCRITS + INTÉRIMAIRES)	26 419		25 046		34 456⁽¹⁾	

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR TYPE DE CONTRATS DE TRAVAIL

	CDI	CDD	Total inscrits	Intérimaires	Total
France	2 887	12	2 899	613	3 512
Europe de l'Ouest (hors France)	6 715	452	7 167	939	8 106
Europe de l'Est	6 981	688	7 669	935	8 604
Amérique du Nord	7 373	38	7 411	433	7 844
Amérique du Sud et Afrique	1 857	584	2 441	418	2 859
Asie	2 509	124	2 633	898	3 531
TOTAL	28 322	1898	30 220	4 236	34 456⁽²⁾

1) Périmètre IFRS - effectif périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires = 40 546.

2) Périmètre IFRS - effectif périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires = 40 546.

NOMBRE DE SALARIÉS RECRUTÉS DANS L'ANNÉE

	2020	2021	2022
Recrutements cadre	389	600	1 054
Recrutements non-cadre	2 904	2 663	4 108
TOTAL	3 293	3 263	5 162

Hors PO Lighting

NOMBRE DE DÉPARTS DANS L'ANNÉE

	2020	2021	2022
Licenciements économiques	382	361	160
Licenciements pour autres motifs	1 332	1 066	1 471
Autres départs	1 405	1 930	2 207
TOTAL	3 119	3 357	3 838

Hors PO Lighting

LES FRAIS DE PERSONNEL

En milliers d'euros

	2020	2021	2022
Salaires et traitements	(782 963)	(791 816)	(929 585)
Charges sociales	(224 490)	(233 487)	(274 187)
Participation des salariés	(13 916)	(14 873)	(17 582)
Coût des engagements retraites et obligations similaires	(9 376)	(4 520)	(3 173)
Rémunération sur base d'actions	(1 408)	(2 086)	(1 600)
Autres charges de personnel	(22 757)	(42 700)	(50 272)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL HORS FRAIS DE PERSONNEL DES INTÉRIMAIRES	(1 054 910)	(1 089 482)	(1 270 053)
Coût du personnel des intérimaires	(98 875)	(93 198)	(117 857)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL DONT INTÉRIMAIRES	(1 153 785)	(1 182 680)	(1 387 910)

NOMBRE DE SALARIÉS TRAVAILLANT EN ÉQUIPE

	2020	2021	2022
Salariés travaillant en équipe	14 453	13 947	14 194
dont salariés travaillant la nuit seulement	1 145	1 148	1 146
dont salariés travaillant le week-end seulement	247	98	91
Salariés à temps partiel	446	422	444

Hors PO Lighting



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

	2020	2021	2022
Temps de travail hebdomadaire	De 35h à 48h	De 35h à 48h	De 35h à 48h
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	920	935	937

Hors PO Lighting

TAUX DE MOBILITÉ DES CADRES

	2020	2021	2022
France	11 %	24 %	20 %
Europe de l'Ouest (hors France)	7 %	9 %	12 %
Europe de l'Est	10 %	5 %	3 %
Amérique du Nord	14 %	5 %	5 %
Amérique du Sud et Afrique	12 %	5 %	21 %
Asie	12 %	17 %	10 %
TOTAL	11 %	10 %	11 %

Hors PO Lighting

RELATIONS ET DIALOGUE SOCIAL

	2020	2021	2022
Comités existants	182	181	183
dont Comités d'Entreprise	71	70	70
Autres commissions (formation...)	82	85	90
Syndicats représentés	37	37	34
Accords d'entreprise conclus dans l'année	313	248	215
Accords en matière de santé et de sécurité au travail	31	21	12
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	59 %	58 %	57 %

Hors PO Lighting

MONTANT DES ŒUVRES SOCIALES COMITÉ D'ENTREPRISE EN FRANCE

En milliers d'euros	2020	2021	2022
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année en France	743	822	830

Hors PO Lighting

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

CONSOMMATION ANNUELLE DES MATIÈRES PREMIÈRES

<i>En tonnes</i>	2020	2021	2022
Plastiques vierges	258 993	258 752	284 651
Composites vierges	7 411	7 011	6 879
Plastiques recyclés	6 463	5 927	7 023
TOTAL PLASTIQUES	272 866	271 690	298 553

CONSOMMATIONS DE PEINTURES ET SOLVANTS

<i>En tonnes</i>	2020	2021	2022
Peintures	5 924	6 041	5 821
Solvants	6 607	6 402	7 568
TOTAL	12 531	12 443	13 388

ÉMISSIONS DE COV

Afin de réduire les COV, les postes de peintures sont équipés d'incinérateurs en fin de chaîne de production. Par ses installations, le Groupe respecte les normes en vigueur sur les rejets de COV.

<i>En tonnes</i>	2020	2021	2022
COV	1 710	1 155	1 338

Gestion de l'eau

L'eau est une matière première principalement consommée pour refroidir les circuits. Pour ce faire, elle est consommée en privilégiant une boucle fermée afin de limiter le volume total consommé.

Les rejets d'eau concernent les eaux utilisées dans les procédés de peinture, dans ce cas, elles sont retraitées et les boues de peinture rentrent dans les circuits de gestion des déchets en respect des réglementations, et des eaux sanitaires.

CONSOMMATION ET REJETS D'EAU

	2020	2021	2022
Consommation annuelle (<i>en m³</i>)	967 487	1 007 006	1 138 953
Consommation (<i>en l/kg de matière transformée</i>)	3,250	3,406	3,518
Rejets d'eau (<i>en m³</i>)	771 973	748 724	879 252

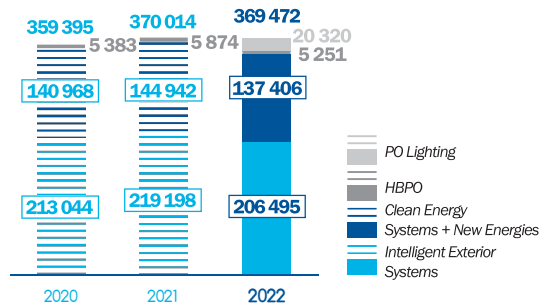
4

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Autres indicateurs extra-financiers

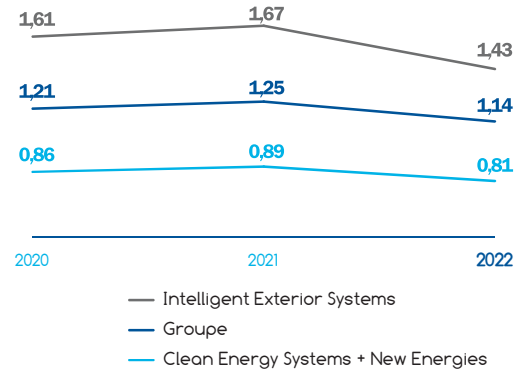
ÉMISSIONS DE CO₂ SCOPES 1 ET 2 PAR ACTIVITÉ ⁽¹⁾

(t eq CO₂)



ÉMISSIONS DE CO₂ SCOPES 1 ET 2 ⁽¹⁾

(kg eq CO₂/kg de matière transformée)



ÉMISSIONS DE CO₂ SCOPE 2 (LOCATION-BASED)

Groupe	2020	2021	2022
Émissions CO ₂ Scope 2 Groupe (T eq CO ₂)	288 864	291 797	292 761

NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS ISO

	2020	2021	2022
Sites certifiés ISO 50 001	34	41	50
Sites certifiés ISO 14 001	96	103	112
Sites certifiés ISO 45 001	75	80	88

1) Location-based

4.7 MÉTHODOLOGIE

LE PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le périmètre du reporting a pour objectif d'être représentatif des activités de Compagnie Plastic Omnium SE. Ainsi, pour l'exercice 2022, le reporting social, environnemental et sociétal couvre la totalité du chiffre d'affaires IFRS 2022 de Compagnie Plastic Omnium SE.

Les consommations d'eau et d'énergies des magasins avancés fournisseurs (MAF) gérés par Intelligent Exterior Systems et Clean Energy Systems sont également prises en compte, de même que les émissions de CO₂ qui en découlent.

Le Groupe compte huit installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation, une ICPE soumise à enregistrement et deux ICPE soumises à déclaration. Ces ICPE sont intégrées dans le périmètre HSE du Groupe.

- 1.1** Les effectifs au 31 décembre 2022 par nature de contrats et intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation des comptes de gestion.
- 1.2** De même pour les effectifs inscrits répartis hommes/femmes, par catégorie ouvriers/employés/cadres, ainsi que par tranche d'âges et les intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation.
- 1.3** Les indicateurs R&D (nombre de sites, nombre de salariés en R&D) sont calculés sur le périmètre IFRS.

Variations de périmètre :

Pour le reporting social, les indicateurs sont reportés dès la création ou l'intégration du site. Cela concerne les effectifs, l'absentéisme, et répartition des femmes par catégorie socioprofessionnelle. Pour les autres indicateurs, une mention spécifique est faite si nécessaire.

Concernant le périmètre HSE, les modalités d'intégration des entités nouvellement créées ou acquises et d'exclusion des entités fermées ou cédées durant l'année demeurent inchangées. 10 nouveaux sites de PO Lighting⁽¹⁾ ont été intégrés au reporting HSE en 2022 tandis que 2 sites ont été exclus : IES Arevalo Composites et IES Malvinas qui ont fermé.

LES MODES DE CALCUL DES INDICATEURS

Les indicateurs sont arrêtés au 31 décembre 2022, à l'exception des indicateurs suivants :

- 2.1** les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2022 et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio effectif décembre/effectif novembre : répartition hommes/femmes, répartition Ouvriers/Employés, salariés travaillant en équipe ou à temps partiel, nombre de personnes handicapées ;
- 2.2** les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2022 et proratisés au 31 décembre sur la base du ratio de 12/11 : les heures de formation interne et externe, les factures des organismes de formation, le nombre de stagiaires, le nombre de salariés formés depuis le 1^{er} janvier 2022, l'ensemble des données environnementales (excepté les nombres de sites certifiés ISO 14 001 et ISO 50 001, arrêtés au 31 décembre) ;
- 2.3** les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2022 et considérés comme valables pour l'année entière : temps de travail hebdomadaire,

pourcentage de salariés couverts par une convention collective, pourcentage de salariés formés dans l'année, postes de travail modifiés pour les personnes handicapées, les informations économiques et financières : parts de marché, prévision de croissance, investissements...

- 2.4** les indicateurs arrêtés au 31 octobre 2022 et considérés comme valables pour l'année entière : nombre d'incidents de discrimination, nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination, Comités, autres commissions, syndicats représentés, accords d'entreprise, accords en matière de santé et de sécurité au travail.

L'ensemble des indicateurs sont calculés sur le périmètre IFRS et donnés sur 2 ou 3 années pour permettre la comparabilité. Les valeurs présentées sont généralement arrondies : les sommes ainsi arrondies peuvent présenter un écart non significatif par rapport au total publié.

Pour la partie HSE : tous les indicateurs « quantitatifs » sont arrêtés au 30 novembre, puis extrapolés sur 12 mois (consommations eau, énergies, plastiques, peintures & solvants, émissions COV & GES, déchets...).

Les indicateurs HSE des thématiques consommations d'énergie, de plastiques, de peinture et solvants, les émissions de CO₂, les déchets et les ratios corrélés ont été corrigés pour 2021 suite à une détection *a posteriori* d'erreurs peu conséquentes, concernant 8 sites.

Les facteurs d'émission utilisés pour calculer les émissions de CO₂ *Location-Based* résultant des consommations d'électricité sont ceux de l'ADÈME pour la France et de l'IEA (*International Energy Agency*) pour tous les autres pays ; données de 2021.

Les facteurs d'émission utilisés pour calculer les émissions de CO₂ *Market-Based* résultant des consommations d'électricité proviennent du Residual Mix IEA & RE-DISS pour les pays Européens ; données de 2021.

Pour les autres continents, en l'absence de facteurs d'émission *Market-Based*, ce sont les facteurs d'émission *Location-Based* de l'IEA qui sont utilisés.

PROCÉDURES ET CONTRÔLES EXTERNES

Un protocole de reporting spécifique aux Directions HSE et Ressources Humaines a été élaboré et précise dans un seul et même document la procédure de collecte et de validation ainsi que les définitions des indicateurs identifiés. Ce protocole est adressé à l'ensemble des contributeurs et validateurs des données extra-financières. Ces données sont collectées dans le logiciel de reporting extra-financier du Groupe.

Pour l'exercice 2022, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Mazars. Dans ce cadre, des audits de sites ont été menés, sur la base d'une sélection d'indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, sur 13 sites représentatifs des activités du groupe Plastic Omnium afin de valider la qualité et la crédibilité globale du système de reporting.

Les sites audités en 2022 sont : IES Guichen (France) ; IES Langres (France) ; IES Measham (Angleterre) ; IES Reinsdorf (Allemagne) ; IES Essen (Allemagne) ; IES Hlohovec (Slovaquie) ; IES Gliwice (Pologne) ; IES San Luis Potosi (Mexique) ; CES Lozorno (Slovaquie) ; CES Leon (Mexique) ; CES Adrian (Etats-Unis) ; CES Kitakyushu (Japon) ; HBPO Meerane (Allemagne).

La nature des travaux réalisés et les conclusions afférentes sont présentées dans une attestation spécifique qui figure à la fin de ce chapitre.


Le glossaire des indicateurs est disponible sur demande auprès des Directions




1) Liste des 10 nouveaux sites PO Lighting intégrés en 2022 : Novy Jicin, Rychvald, Tanger, Niemce, Dilovasi, Tuzla, Hendersonville, Sorocaba, Monterrey & Kunshan.



Ressources Humaines et HSE/Développement Durable du Groupe.

4.8 TABLE DE CONCORDANCE

Sous-thématiques	Chapitres	Pages	Indicateurs clés de performance	Principes Pacte Mondial des NU	Indicateurs GRI ⁽¹⁾	Thématiques SASB ⁽²⁾ (référentiel pièces automobiles)	Recommandations de la TCFD ⁽³⁾	Réponses au questionnaire climat du CDP ⁽⁴⁾
								
Rapport Intégré								
Performance	1	12-13	Sécurité Tf2 (IFRS hors PO Lighting) : 0,97		201-1 201-2	<i>Design for fuel efficiency</i>	GOVERNANCE	
Modèle d'affaires	1	22-23	Notation extra-financière - CDP : A- / Ecovadis 80/100 (statut platinium)		102-43		a) Rôle du Conseil d'administration dans la gouvernance climatique de l'entreprise	C1.1b
	4.2	146	Formation des jeunes - 1 204 (alternance, VIE ou stage) Baisse des émissions de CO ₂ - scopes 1 & 2 : - 9 % scope 3 : - 5 % Diversité - femmes dans le Groupe : 31 % / femmes ingénieurs et cadres : 23,2 % Fournisseurs : part des achats du Groupe évaluée dans le cadre de la démarche <i>Know your suppliers</i> : 95 % Engagement des collaborateurs dans le Développement Durable - 200 Sustainability Ambassadors Taxonomie - 19 % du CA économique du Groupe éligible à l'objectif d'atténuation du changement climatique Part de l'électricité achetée qui est renouvelable : 32 % Part des déchets recyclée ou revalorisée : 86 %				b) Rôle de la Direction dans la gouvernance climatique de l'entreprise	C1.2 - C1.2a
							STRATÉGIE	
							a) Descriptions des risques climatiques et opportunités à court, moyen et long terme	C2.1a, C2.2a, C2.3, C2.3a, C2.4, C2.4a
							INDICATEURS ET OBJECTIFS	
							a) Indicateurs financiers et non financiers utilisés dans le cadre de la stratégie climatique de l'entreprise	C2.1, C2.1a, C2.1b, C2.2, C2.2a
Enjeux sociaux								
Risque Sécurité et santé des personnes	4.3.1.1	163	Taux de fréquence Tf1 (accident du travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus) : 0,69 Tf2 (accident du travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus) : 1,16 Nombre de formations Stop 5 : 321 Nombre de formations Top Safety : 464 Part des postes dont l'ergonomie a été évaluée : 99 %	Principe 1	403-2 403-3			




Sous-thématiques	Chapitres	Pages	Indicateurs clés de performance	Principes Pacte Mondial des NU	Indicateurs GRI ⁽¹⁾	Thématiques SASB ⁽²⁾ (référentiel pièces automobiles)	Recommandations de la TCFD ⁽³⁾	Réponses au questionnaire climat du CDP ⁽⁴⁾
								
Risques	4.3.1.2	166	Heures de formation par an et par salarié : 18h	Principes 1, 3 et 6	202-2			
Ressources Humaines			Taux de turnover des cadres : 11,80 %		404-1			
			Taux d'absentéisme : 3,30 %		404-2			
			Part des femmes dans les effectifs : 31 %		404-3			
Gestion des talents et compétences clés			Part des femmes ingénieurs et cadre : 23,2 %		405-1			
			Part des femmes à des postes de <i>Senior Executive</i> : 23,2 %		406			
Engagement des collaborateurs			Nombre de travailleurs en situation de handicap : 389		406-1			
Égalité des chances/ diversité et inclusion			Nombre d'apprentis, stagiaires, VIE : 1204					
Dialogue social								
Enjeux sociétaux								
Risque Éthique des affaires et évasion fiscale	4.3.2.1	176	Index de sensibilisation à l'éthique : 88 % ⁽⁵⁾	Principe 10	102-16 102-17 205-1 205-2 205-3 207-1	<i>Competitive behavior</i>		
Cyber-risque – Continuité des services SI – protection des données	4.3.2.2	177	Audits externes : sites certifiés ou re-certifiés avec la norme TISAX : 9		418			
Risque Sécurité et qualité des produits et la satisfaction des clients	4.3.2.3	178	Nombre de centres R&D : 43 55 familles de brevets déposées Part des sites certifiés IATF 16 949 : 95 %		416-1	<i>Product Safety</i>		
Risque Achats responsables / fournisseurs	4.3.2.4	180	% des achats du Groupe évalués dans le cadre de la démarche <i>Know Your Suppliers</i> : 95 %	Principes 1 à 10	102-16 102-17 204 308-1 308-2 407-1 408-1 409-1 412-1 414-1 414-2	<i>Materials sourcing</i>		
Risque Droits Humains	4.3.2.5	182	Part des sites ayant proposé une action en faveur des communautés : 86 %	Principes 1 à 10	203-1 412-1 412-2	<i>Materials sourcing</i>		



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Table de concordance

Sous-thématiques	Chapitres	Pages	Indicateurs clés de performance	Principes Pacte Mondial des NU	Indicateurs GRI ⁽¹⁾	Thématiques SASB ⁽²⁾ (référentiel pièces automobiles)	Recommandations de la TCFD ⁽³⁾	Réponses au questionnaire climat du CDP ⁽⁴⁾
Enjeux environnementaux								
Risque Impact du changement climatique sur le modèle économique de l'entreprise	4.3.3.1	183	Émissions de CO ₂ : scope 1 : 77 kt CO ₂ eq scope 2 : 304 kt CO ₂ eq scope 3 : 29 915 kt CO ₂ eq Nombre de sites industriels équipés pour générer de l'énergie renouvelable : 13	Principes 7, 8 et 9	102-27 302-1 302-3 302-5 305-1 305-2 302-3 305-4 305-5 305-7	Energy management	<p>STRATÉGIE</p> <p>a) Descriptions des risques climatiques et opportunités à court, moyen et long terme</p> <p>b) Impact des risques et opportunités climatiques pour les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation</p> <p>c) Évaluation de la résilience de l'entreprise aux risques climatiques en prenant en compte différents scénarii climatiques dont un scénario 2 °C ou inférieur</p> <p>GESTION DES RISQUES</p> <p>a) Processus d'identification et d'évaluation des risques climatiques</p> <p>b) Processus de gestion des risques climatiques</p> <p>c) Intégration dans le processus de gestion des risques de l'entreprise</p> <p>INDICATEURS ET OBJECTIFS</p> <p>a) Bilan des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 et, si approprié, du scope 3</p> <p>c) Objectifs climatiques de l'entreprise et résultats atteints dans la poursuite des objectifs</p>	<p>C2.3a, C2.4a, C3.1, C3.2, C3.2a, C3.3, C3.4</p> <p>C3.2, C3.2a</p> <p>C2.1, C2.1a, C2.1b, C2.2, C2.2a</p> <p>C2.1, C2.2</p> <p>C2.1, C2.2</p> <p>C4.2, C4.2a, C9.1</p> <p>C6.1, C6.2, C6.3, C6.5</p> <p>C4.1, C4.1a, C4.2, C4.2a</p>
Risque Catastrophes naturelles/ climatiques (non-adaptation au changement climatique)	4.3.3.2	192	Consommation d'eau : 3,5181/ kg de matière transformée Consommation de matières premières : 323 753 t	Principe 7				

Sous-thématiques	Chapitres	Pages	Indicateurs clés de performance	Principes Pacte Mondial des NU	Indicateurs GRI ⁽¹⁾	Thématiques SASB ⁽²⁾ (référentiel pièces automobiles)	Recommandations de la TCFD ⁽³⁾	Réponses au questionnaire climat du CDP ⁽⁴⁾
								
Risque éco-conception et recyclabilité	4.3.3.3	192	Part des déchets recyclés ou valorisés : 86 %	Principes 8 et 9	301-1 301-2 305-5 306-5	Materials efficiency Design for fuel efficiency		
Risque Biodiversité	4.3.3.4	194	Indice en cours de définition	Principe 7	304-1 304-2 304-3			
Devoir de vigilance								
Cartographie des risques	4.4	198	Nombre de sites certifiés ISO 14 001 : 112 Nombre de sites certifiés ISO 45 001 : 88 Nombre de sites certifiés ISO 50 001 : 50	Principes 1 à 10		Materials sourcing		
Mesures d'évaluation	4.4	200	Index de sensibilisation à l'éthique : 88 % ⁽⁵⁾		308-1 412-1 412-2 412-3 414-1			
Actions de prévention et d'atténuation	4.4	202						
Mécanisme d'alerte	4.4	206	Nombre d'alertes reçues et traitées : 8					
Dispositifs de suivi	4.4	207	% des achats du Groupe évalués dans le cadre de la démarche Know Your Suppliers : 95 %					

(1) Le Global Reporting Initiative (GRI) est un organisme international indépendant de normalisation de la performance en Développement Durable des entreprises et des organisations.

(2) Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) est une organisation à but non lucratif, fondée en 2011 pour développer des normes comptables de durabilité.

(3) La TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) est un groupe de travail nommé par le Financial Security Board (FSB) en décembre 2015 pour proposer des recommandations sur la manière de reporter et publier les risques et opportunités liés au changement climatique.

(4) Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui gère l'une des plus grandes bases de données environnementales, encourageant les investisseurs, les entreprises, les États et les régions à mesurer leur impact pour ensuite agir de manière concrète. C'est leur impact global sur l'environnement qui est calculé grâce à leurs réponses aux différents questionnaires du CDP.

(5) En 2022, l'index éthique prend en compte le suivi du module Code de conduite par les nouveaux arrivants ainsi que le suivi du module anti-corruption par les cadres et non-cadres des fonctions exposées (achats, ventes, logistique, finance).



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Table de concordance

Principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Principe 1	Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme .
Principe 2	Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.
Principe 3	Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
Principe 4	Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
Principe 5	Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
Principe 6	Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
Principe 7	Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
Principe 8	Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
Principe 9	Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
Principe 10	Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

4.9 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE PUBLIÉE DE MANIÈRE VOLONTAIRE DANS LE RAPPORT DE GESTION

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société Compagnie PLASTIC OMNIUM (ci-après la « Société »), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées, ci-après les « Informations ») de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après la « Déclaration »), préparées selon les procédures de la Société (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, présentées de manière volontaire dans le rapport de gestion de la Société en référence aux dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration en référence aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de la société tel que mentionné ci-avant.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des Informations fournies en référence au 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par la Société des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, de respect réglementations applicables sur le devoir de vigilance, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 9 personnes et se sont déroulés entre septembre 2022 et février 2023 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générale, finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques relatifs à la qualité et la sécurité des produits, à la satisfaction client, à l'éthique des affaires et aux achats responsables, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et d'une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁽¹⁾ et couvrent entre 18 et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,
Mazars SAS

Paris La Défense, le 23 mars 2023

Tristan Mourre
Associé RSE & Développement Durable

1) IES Guichen (France) ; IES Langres (France) ; IES Measham (Angleterre) ; IES Reinsdorf (Allemagne) ; IES Essen (Allemagne) ; IES Hlohovec (Slovaquie) ; IES Gliwice (Pologne) ; IES San Luis Potosi (Mexique) ; CES Lozorno (Slovaquie) ; CES Leon (Mexique) ; CES Adrian (Etats-Unis) ; CES Kitakyushu (Japon) ; HBPO Meerane (Allemagne).



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

INFORMATIONS QUALITATIVES (ACTIONS ET RÉSULTATS)

- Qualité et sécurité des produits ;
- Éthique des affaires ;
- Achats responsables ;
- Santé, sécurité et condition de travail ;
- Efficacité énergétique et émissions de gaz à effet de serre ;
- Biodiversité.

INDICATEURS QUANTITATIFS (INCLUANT LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE)

Environnement

- Consommation d'électricité / kg de matières premières achetées
- Part de la consommation d'électricité verte
- Consommation de gaz / kg de matières premières achetées
- Part des déchets recyclés et revalorisés
- Emissions de GES / kg de matières premières achetées
- Scope 3.1 Achats de biens et services

- Scope 3.11 Utilisation des produits vendus

Social

- Effectif total et répartition par genre, âge et statut ;
- Tf1 - Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ;
- Tf2 - Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt ;
- Ratio du nombre de visites Top Safety / personne / an ;
- Taux de turnover des cadres ;
- Taux d'absentéisme ;
- Heures de formation ;
- Nombre moyen de comités ;

Sociétal

- Famille de brevets déposés ;
- Pourcentage des achats du Groupe évalués dans le cadre de la démarche Know Your Suppliers ;
- Pourcentage de formation éthique ;
- Nombre de centres R&D et nombre de salariés y travaillant ;
- Part des sites certifiés IATF 16 949.